

**PAGES
MANQUANTES**



LE PRIX COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, VENDREDI, LE 5 DECEMBRE 1913

Vol. XLVI—No 49



**L'article qui procure
re les plus fortes
ventes.**

En vente partout.

J. M. DOUGLAS & CO., MONTREAL.

Agents Canadiens.

MAISON FOENDÉ EN 1857.



TENEZ LES MEILLEURES ESSENCES.

C'est le seul moyen d'attirer et de retenir la clientèle des ménagères soigneuses. Lorsque l'une d'elles vient à votre magasin et vous demande une essence culinaire, elle entend naturellement la meilleure, car de la qualité de l'essence dépend la qualité du mets.

Par conséquent, donnez-lui les

ESSENCES CULINAIRES DE JONAS



et vous vous assurerez son constant patronage ainsi que celui de ses amies et connaissances. Soyez assuré qu'il n'y a pas de meilleurs agents de publicité que les femmes. Si vous voulez qu'elles soient en votre faveur, donnez-leur toujours ce qu'il y a de mieux. Tout ce qu'on peut mettre de qualité dans une bouteille d'essence se trouve dans les



ESSENCES CULINAIRES DE JONAS.

Henri Jonas & Cie.,

Fabricants.

Maison Fondée en 1870.

389 et 391 Rue St-Paul,

Montréal.



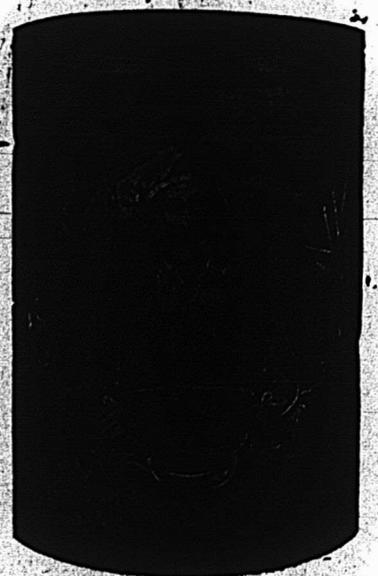
Le prix élevé de la viande et le bas prix des Fèves Cuites "Simcoe"

Les prix élevés de la viande et le coût élevé de la vie en général forcent les gens à faire des achats judicieux. Nombre d'entre eux remplacent la viande par les Fèves Cuites "Simcoe" — chaque boîte contient autant de nourriture qu'une livre de steak de bœuf.

Etant soigneusement préparées suivant les procédés les plus scientifiques, les Fèves Cuites "Simcoe" ont une saveur riche de noisette, qui est insurpassée même par les meilleures fèves cuites à la maison.

Emmagasinez-les au naturel, aux Sauces Chili et aux Tomates. Il vous faut pouvoir répondre à la demande de vos clients. Ayez un bon stock de la Marque "Simcoe" en mains.

Dominion Canners, Limited
HAMILTON, Ont.





**LE SIROP
de blé d'Inde
marque CROWN
d'Edwardsburg
est le sirop de famille !**

Vos parents et vos grands-parents aiment la "MARQUE CROWN" parce

Qu'elle A Bon Goût !

Les épiciers de bonne réputation sont heureux de vendre la "MARQUE CROWN" parce qu'

Elle Est Bonne !

Les clients "reviennent" toujours pour la "MARQUE CROWN".

Recommandez le Sirop de blé d'Inde "MARQUE CROWN" à chacun de vos clients et vos Ventes de Sirop se feront d'elles-mêmes.

THE CANADA STARCH CO., Limited

Manufacturiers des Marques Edwardsburg

MONTREAL.

TORONTO.

CARDINAL.

BRANTFORD.

CALGARY.

VANCOUVER.

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère poirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont a'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.



Registered Trade-Mark

- La lb.
- Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 1/2 lb. et 1/4 lb. 0.34
- Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
- German's Sweet, 1/2 s. et 1/2 bte de 6 lbs. 0.26
- Breakfast Cocoa, bte de 1/5, 1/4, 1/2, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39
- Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.21
- Chocolat sucré, Caracas, bte de 6 lbs. 0.32
- Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins. 0.34
- Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25
- Chocolat sucré, Auto, bte de 6 lbs. 0.32
- Ces prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED.

- Farines préparées de Brodie La doz.
- Red XXX ppts de 6 lbs. 3.10
- Red XXX ppts de 3 lbs. 1.60
- Crescent ppts de 6 lbs. 2.90
- Crescent ppts de 3 lbs. 1.50
- Superb ppts de 6 lbs. 2.70

- Superb ppts de 3 lbs. 1.40
- Buckwheat ppts de 3 lbs. 1.60
- Buckwheat ppts de 6 lbs. 3.10
- Griddle-Cake ppts de 6 lbs. 3.10
- Griddle-Cake ppts de 3 lbs. 1.60
- Cartons contenant 1/2 doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Montréal.

- Thé Noir Ceylan "Owl" La lb.
- No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
- No 5, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
- No 10, 1 lb. 30 lbs. par cse 26c
- No 10, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 27c
- No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse 32c
- No 15, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 33c
- No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse 40c
- No 30, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 41c
- Thé Vert Ceylan "Owl" La lb.
- No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
- No 5, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
- No 10, 1 s. 30 lbs. par cse 26c
- No 10, 1/2 s. 30 lbs. par cse 27c

CHURCH & DWIGHT Soda Cow Brand



- Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.
- Caisse, 120 paquets de 1/2 lb., \$3.00.
- Caisse, 30 ppts. 1 lb. et 60 ppts. 1/2 lb., \$3.00.

Caisse de paquets de 5c, contenant 96 paquets, \$3.00.

WILLIAM CLARK

Montréal		La doz.
Conserves		
Viandes assorties	1s	2.40
Compressed Corned Beef	1s	2.40
Compressed Corned Beef	2s	4.30
Lunch Ham	1s	2.40
Lunch Ham	2s	3.50
Ready Lunch Beef	1s \$2.40	2s 4.30
Geneva Sausage	1s	2.50
English Brown	1s	2.10
Boneless Pigs Feet	1s	2.10
Sliced Smoked Beef	1s	1.50
Roast Beef	1s	2.40
Ready Lunch Loaves, Veau		
Jambon; Boeuf, assortis	1s	1.60
Ditto	1s	2.75
Boeuf Bouilli	1s	2.40
Boeuf Bouilli	2s	4.30
Boeuf Bouilli	6s	15.00



'EAST FIRST'

SHORTENING EXCELS ALL OTHERS

CHEZ TOUS LES EPICIERS.

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée

Agents pour Montréal et la province de Québec.

Profits et Livres

Chaque fois que vous vendez quoi que ce soit à votre comptoir, la justesse de vos balances détermine votre profit ou votre perte. Il vaut mieux pour vous ne pas avoir de balance du tout que d'en avoir une inexacte, car les erreurs qu'elle vous fait commettre vous causeront bien des ennuis. Si la pesée est trop légère, vos clients mettront en doute votre honnêteté et vous perdrez leur clientèle. Si la pesée est trop lourde vous perdrez de l'argent à partir du jour où vous commencerez à vous en servir.

FAIRBANKS

"Les balances qui ont rendu le pesage juste."

Elles sont manufacturées depuis plus de 80 ans et ont une réputation internationale pour la justesse et la durabilité. Les Balances Fairbanks ont été adoptées par les gouvernements des Etats-Unis, du Canada et étrangers, et sont universellement employées dans presque tous les cas où l'exactitude des poids entre en ligne de compte pour réaliser des bénéfices. La Bascule Transportable illustrée ici est notre type étalon pour la pesée de tous les genres de marchandises générales. Comme pour toutes les Balances Fairbanks, toutes ses parties sont fabriquées au moyen des meilleurs matériaux; les supports et pivots sont en acier finement trempé. On les livre avec ou sans roues. Diverses grandeurs, pesant de 400 à 2,500 livres. Ecrivez pour avoir notre Catalogue et nos prix.

THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., Limited.
444, rue St-Jacques, MONTREAL.

Pork and Beans, sauce tomates	2s	0.95
Pork and Beans, sauce tomates boites plates	3s	1.15
Pork and Beans, boites hautes sauce tomates	3s	1.35



Pork and Beans, Plain	1s	0.60
Pork and Beans, Plain	2s	0.95
Pork and Beans, Plain, boites plates	3s	1.15
Pork and Beans, boites hautes Plain	3s	1.35
Pork and Beans, sauce Chili	1s	0.60
Pork and Beans, sauce Chili	2s	0.95
Pork and Beans, sauce Chili	3s	1.15
Ox tongue	1 1/2s	9.00
Ox tongue	2s	10.00
Ox tongue	2 1/2s	11.00
Jellied Veal	1s	1.50
Jellied Veal	1s	3.00
Jellied Veal	2s	3.75
Gelées de Bouillon	2s	3.50
Gelées de Bouillon	6s	11.00

Potted Meats.		
Ham, Tongue, Beef and Veal,	1/2	0.50
	1s	1.00
Tongue, Ham and Veal, pâté	1s	1.20
Pâtés de Foie	1s	0.90
Pâtés de Foie	1s	1.35
Soupes		
Chicken	pqts	1.10
Mulligataknay, Oxtail, Kidney Tomato, Vegetable, Mock Turtle, Consommé, Pois	pqts	1.00

Mince Meat	La doz.
(Tins fermées hermétiquement.)	
1s \$1.25, 2s 1.95, 3s 3.00, 4s 4.00, 5s 5.00	

Plum-Pudding	
Anglais 1s	1.90
Plum-Pudding	
Anglais 2s	2.40



Bœuf fumé en tranches "In-glass"	1s	1.50
Bœuf fumé en tranches "In-glass"	1s	2.10
Bœuf fumé en tranches "In-glass"	1s	3.35

**J. M. DOUGLAS & Co.,
Montréal.**



Bleus à laver	La lb.
"Blueol", boites	
10 lbs., 50 pqts	
de 4 carrés, 15c	
"Sapphire"	
btes de 14 lbs.	
pqts de 1/2 lb.	
"Union", boites	
de 14 lbs., pqts	
de 1/2 et 1 lb. 10c	

**WM. H. DUNN,
Montréal.**

Edward's Soups	
(Potages Granulés, Préparés en Irlande)	
Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc.	
Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par carton	0.45
Paquets, 5c. Boites 3 doz. chaque (assorties), par doz.	0.45

Canistres, 15c. Boites 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz.	1.45
Canistres, 25c. Boites 2 doz., deur, 8 oz., par doz.	2.35

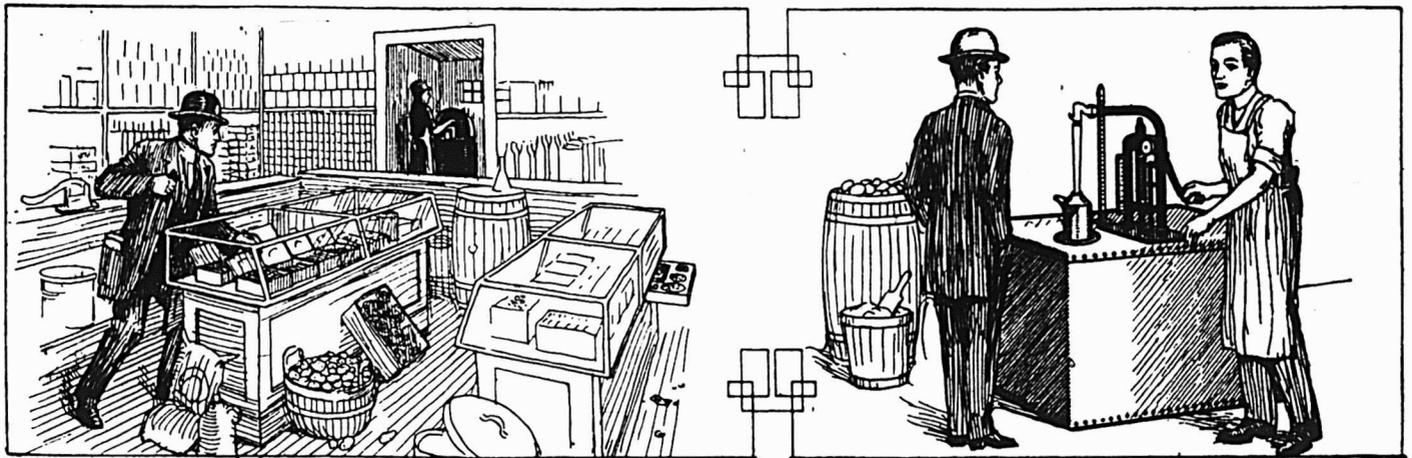
**BORDEN MILK CO., LIMITED,
Montréal.**

Liste de prix pour l'Est, Fort William inclus.

Lait Condensé (sucré)	Prix au Détaillant
Marque Reindeer (4 doz. par cse)	\$6.00
Marque Mayflower (4 doz. par cse)	5.25
Marque Clover (4 doz. par cse)	4.75
Lait évaporé (non sucré)	
Marque Reindeer Jersey, Boite de Famille (4 doz. par caisse)	3.90
Marque Reindeer Jersey, Boite moyenne (4 doz. par caisse)	4.50
Marque Reindeer Jersey, Boite d'hôtel (2 doz. par caisse)	4.25
Carque Reindeer Jersey, Gallon (1/2 douzaine par caisse)	4.75
Café (avec Lait et Sucre)	
Marque Reindeer (2 doz. par cse large)	5.00
Marque Reindeer (4 doz. par cse petite)	6.00
Cacao (avec Lait et Sucre)	
Marque Reindeer (2 doz. par cse)	4.80
Limite de fret: 50c par cwt.	
Conditions: Net 30 jours, sans escompte.	



Lait et Crèmes Condensés.	
St. Charles "Family"	3.90
St. Charles "Hotel"	4.25
Lait "Silver Cow"	5.40
"Purity"	5.25



Le Réservoir de Sureté et à mesure Automatique de Bowser, pour l'Huile, Peut Etre Placé dans un endroit Commode du Magasin,

parce qu'il est propre et ne laisse pas échapper d'huile pour tacher le plancher ni abimer les articles alimentaires. Le réservoir ancien doit être tenu dans un hangar ou une cave, ce qui vous force à quitter le magasin pour aller chercher de l'huile. L'appareil BOWSER est pourvu d'une soupape automatique qui arrête l'écoulement de l'huile aussitôt qu'on cesse de pomper, de sorte qu'il n'y a jamais d'épanchement; l'appareil dispense de vilaines mesures huileuses et de l'entonnoir. Le calculateur vous dit ce qu'il faut charger, et l'indicateur flottant montre la quantité d'huile qui reste dans le réservoir. De fait, pour vendre de l'huile avec propreté, il vous faut un appareil BOWSER. Demandez notre BROCHURE GRATUITE sur la manière de tenir et vendre l'huile.

**S. F. BOWSER & COMPANY, Inc., 66-68 Avenue Frazer,
TORONTO, Ontario.**

Fabriqué par des Ouvriers Canadiens et vendu par des Vendeurs Canadiens.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

Tous vos intérêts reposent dans la vente de l'authentique
Nourriture INTERNATIONAL
 pour le bétail

Les imitations et substituts de l'"INTERNATIONAL STOCK FOOD" sont comme de la fausse monnaie—ils paraissent bien jusqu'à ce qu'on les emploie, alors leur non-valeur paraît au grand jour.

La Nourriture "INTERNATIONAL" pour le bétail est devant le public depuis 26 ans. Elle est vendue dans le monde entier. Elle est employée par deux millions de fermiers. Et elle est donnée de préférence à plus de chevaux champions de l'univers [y compris Dan Patch, 1.55—champion des champions] à plus de moutons et porcs de haute qualité—à plus de taureaux et vaches de race—que toutes autres préparations d'aucune sorte qui existe. Elle est

Internationale de Nom
Internationale de réputation
Internationale de popularité

Demandez-vous ces questions M. le Marchand,
 "Puis-je perdre mon temps à proposer des imitations inférieures et à bon marché, lorsque la "INTERNATIONAL STOCK FOOD CO., LIMITED" dépense trois cents mille piastres par an à annoncer les Remèdes Internationaux pour moi?"

"Puis-je laisser savoir à mes clients que je vends des substituts inférieurs et à bon marché [qui feront probablement du mal à leur bétail] au lieu de vendre la vraie Nourriture "INTERNATIONAL" pour le bétail, le plus grand tonique de l'univers pour chevaux, vaches, porcs et moutons?"

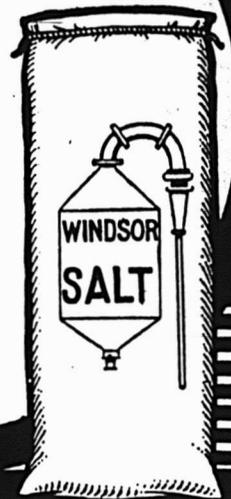
Votre propre bon jugement commercial vous donnera la réponse de ces questions.

International Stock Food Co., Limited
TORONTO

WINDSOR TABLE SALT

Ce n'est que du sel
 propre, pur, raffiné
 au suprême degré
 de pureté, dans les
 manufactures de sel
 les plus modernes
 du continent.

CANADIAN SALT
 Company Limited
 WINDSOR, Ont.



Ne leur gâtez pas leur Gâteau de Noël en leur vendant des pelures dures et sèches

Qué ce soient des pelures d'orange, de limon ou de citron qu'ils désirent, vendez les meilleures à vos clients, spécialement si c'est pour leur gâteau de Noël.

Vous savez ce que signifie un pauvre gâteau, aussi assurez-vous que vous ne vendez que les plus purs et les meilleurs ingrédients. En vendant des pelures de fruits, assurez-vous contre tout mécontentement possible de la part de vos clients aussi bien que de votre part en vendant seulement

les Pelures de "Taylor" { Confités
ou
Séchées

Elles représentent le summum de la qualité supérieure. L'huile essentielle des pelures de fruits importées y est entièrement retenue, leur assurant une complète saveur et tendresse.

N'acceptez pas de substitut.

ARTHUR P. TIPPET & CO.
 Agents
 Montréal

Saindoux Composé

LAING'S

Reconnu comme le meilleur
 sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un
 goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

MATTHEWS-LAING LIMITED

Rue Mill,

MONTREAL.



Lait condensé.
La cse
 Marque Eagle, 4 doz., chaque 6.00
 Marque Gold Seal, doz., chaque 5.25
 Marque Challenge, 4 doz., chaque 4.75

Lait évaporé.
 Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque 4.25
 Marque Peerless "Boîte Haute", 4 doz., chaque 4.50
 Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque 3.90
 Marque Peerless "Petite Boîte", 4 doz., chaque 2.00

CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., LIMITED.

Montréal.



"Paos" ("Le savon qui nettoie").
 Par douzaine de boîtes 0.80

Yankee Cleaner.

Boîte de 1 gallon \$1.00
 Boîte de ½ gallon 0.60
 Boîte de 1 pinte 0.32
 Boîte de 1 chopine 0.20

Dix pour cent d'escompte sur toute commande de douze boîtes assorties.

THE CANADA STARCH CO., Ltd.,
 Manufacturière de marques Edwards-

burg.
La lb.
 Empois de buanderie.
 Canada Laundry Starch (caisse de 40 lbs.) 0.06
 Canada White Gloss (caisse de 40 lbs.) paquets de 1 lb. 0.06½
 Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 4 lbs. 0.07
 Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 lbs. 0.07
 Kegs No 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 lbs.) 0.06½
 Barils No 1 (200 lbs.) 0.06½
 Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 lbs.) 0.07½
 Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs. 0.08
 Empois Silver Gloss en boîtes à coulisse de 6 lbs. 0.08
 Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.) 0.07
 Benson's Satin (28 lbs.) boîtes en carton de 1 lb., étiquette chromo 0.07½
 Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse 3.00
 Benson's Enamel (eau froide) la caisse (20 lbs.) 1.50
 Casco Potato Flour (20 lbs.) 0.10
Celluloid.
 Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse 3.60
Empois de cuisine.
 W. T. Benson & Co.'s Celebrated Prepared Corn (40 lbs.) 0.07½
 Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) 0.06
 (Boîte de 20 lbs., ½c en plus.)

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
 Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîte 36 paquets à 5c... la boîte \$1.15

Lessive en Poudre de Gillett.

La cse
 4 doz. à la caisse \$3.50
 3 caisses 3.40
 5 caisses ou plus 3.35

Poudre à Pâte "Magic"
 Ne contient pas d'alur.



La doz.
 6 doz. de 5c. . . \$0.50
 4 doz. de 4 oz. . . 0.75
 4 doz. de 6 oz. . . 1.00
 4 doz. de 8 oz. . . 1.80
 4 doz. de 12 oz. . . 1.80
 2 doz. de 12 oz. . . 1.85
 4 doz. de 16 oz. . . 2.25
 2 doz. de 16 oz. . . 2.30
 1 doz. de 2½ lbs. . . 5.30
 ½ doz. de 5 lbs. . . 9.60
 1 doz. de 6 oz. } **à**
 1 doz. de 12 oz. } **la Cse**
 1 doz. de 16 oz. } **\$6.00**

Vendue en canistres : eulement.
 Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

FOURRURES

Manteaux en Mouton d-Perse faits sur commande par un dessinateur expert, ci-devant employé d'une grande maison locale.

Tous genres de fourrures remodelées.

Peaux et ouvrage garantis, prix modérés.

A. J. LELIEVRE

MANCHONNIER

150, RUE ST-DENIS, MONTREAL.

Tél., Est 3521.

Spécialité :

Manteaux de Mouton de Perse. Tous genres de Fourrures réparées, teintées et nettoyées.

Les THES DU JAPON sont par excellence les Thés Verts du Continent Américain tout entier. Absolument purs — le Gouvernement japonais défend l'emploi de tout adjuvant dans leur préparation.

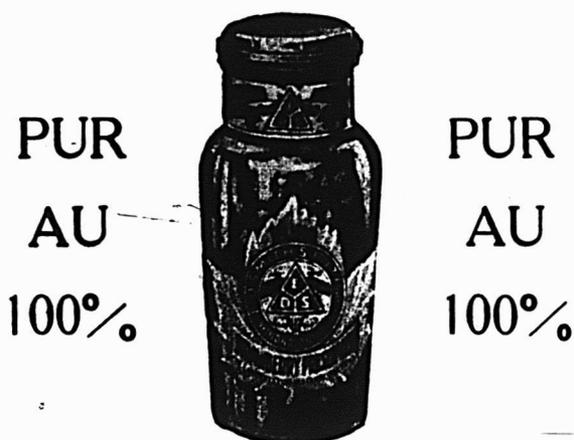
Beaucoup de commis pensent que l'art de la vente se compose de 99 pour cent de paroles. Ce genre de vendeurs n'attire pas le client de qualité ni même beaucoup d'autres de qualité moindre.

Plusieurs Pénalités

ont été payées par les marchands dans tout le pays pour avoir vendu des produits alimentaires falsifiés.

Les marchands devraient donc se mettre en garde des erreurs des autres et ne vendre que des produits **purs et authentiques**. En vendant des confitures et des gelées, le marchand devrait se sauvegarder doublement en vendant la marque E. D. S. — garantie pure par les fabricants et étiquetée. Authentique par l'inspecteur du Gouvernement. (Voir le Bulletin du Gouvernement No 244).

Les produits E. D. S. sont faits des plus beaux fruits du pays et de sucre pur. Ils sont excessivement populaires à cause de leur pureté et ils allouent une bonne marge de bénéfice.



PUR
AU
100%

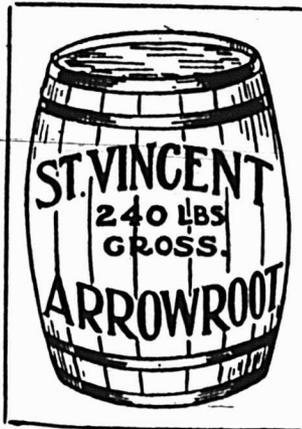
PUR
AU
100%



Fabriquées seulement par
E. D. SMITH & SON
LIMITED

WINONA, ONTARIO

AGENTS: — NEWTON A. HILL, Toronto; W. H. DUNN, Montréal; MASON & HICKEY, Winnipeg; R. B. COLWELL, Halifax, N.E.; J. GIBBS, Hamilton.



POUR
PLUSIEURS
FINS

LA ST. VINCENT ARROWROOT a une grande variété d'emplois dans le ménage, ainsi que dans les pâtisseries et manufactures de biscuits, où l'on a trouvé que ce délicieux aliment était un ingrédient très avantageux pour les biscuits et chocolats. Il est reconnu, que le public favorisait les produits qui contenaient cet aliment.

Il fait un déjeuner idéal et un aliment délicieux pour enfants et adultes ainsi que pour les invalides. Il fait aussi un joli dessert, sain et nutritif.

Partout où il est mis sur la table il devient immédiatement populaire et gagne des clients. La demande a toujours excédé la production. Nous en offrons une plus grande production afin de rencontrer la demande toujours grandissante. Il y a de l'argent à faire pour les marchands compétents.



**St. Vincent
Arrowroot
Growers &
Exporters'
Association**

**KINGSTOWN
ST. VINCENT, A.A.**

Agents :

Wallace Anderson,
49 Rue Wellington, Toronto.
L. H. Millen, Hamilton, Can.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".



Soda "Magic" la Cse	
No. 1 caisse 60 pqts de	
1 lb.	2.85
5 caisses.	2.75
No. 5 caisse	
100 pqts de 10 oz	2.90
5 caisses	2.80

Bicarbonate de soude supérieur de "Gillett"

Caques de 100 lbs., par caque	\$2.75
Barils de 400 lbs., par baril	7.00



Crème de Tartre de "Gillett"

La doz.	
¼ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse)	\$1.10
½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse)	2.20

La Cse	
4 doz. pqts., ¼ lb.	{ assor- } \$8.80
2 doz. pqts., ½ lb.	
La doz.	

½ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse)	2.60
1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (8 doz. dans la caisse)	4.70
La lb.	
5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse)	0.38
10 lb. boîtes en bois	0.33
25 lb. seaux en bois	0.33
100 lb. barils	0.31
360 lb. barils	0.30½

N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED

Montréal



Prix du Saindoux Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal.

Tinettes 60 lb.	0.11
Tierces	0.10½
Seaux en bois, 20 lbs.	0.11½
Chaudières, 20 lbs.	0.11
Caisses, 3 lbs., 20 à la caisse	0.11½
Chaudières, 5 lbs., 12 à la caisse	0.11½
Caisses, 10 lbs., 6 à la caisse	0.11½

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée, Montréal



Prix du Saindoux Composé, Marque EASIFIRST

Tinettes 60 lb.	0.11½
Tierces	0.11

Seaux en bois, 20 lbs.	2.25
Chaudières, 20 lbs.	2.15
Caisses, 3 lbs.	lb. 0.12
Caisses, 5 lbs.	lb. 0.12
Caisses, 10 lbs.	lb. 0.12
Pains moulés d'une livre	0.12½

IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA, LIMITED.

Cigarettes		Le 1,000
Athlete		\$ 8.50
Bouquet, boîte 350, par boîte	\$2.08	5.95
Calabash		11.20
Columbia "tout tabac"		11.50
Coronet 2		18.50

Dardanelles "Turques", bouts unis	12.50
Dardanelles "Turques", bouts liège ou argent	12.75
Derby, boîte de 600, la boîte, \$4.12; le 1000	6.85
Empire Navy Cut	8.20
Fatima	10.25
Guinea Gold	8.20
Gloria	5.95
Gold Crest	6.20
Hassan "Turques"	8.50
Imperial A A	27.00
Imperial A A 1	35.00
Mecca "Egyptiennes"	8.50
Mogul "Egyptiennes" bouts unis	12.25
MMogul "Egyptiennes" bouts en liège	12.25
Murad "Turques", bouts unis	12.25
New Light "tout tabac"	8.50
Niobe Turques	8.00
Old Chum	8.20
Old Gold	6.50
Pall Mall "Format ordinaire"	19.00
Pall Mall "Format Royal"	25.00
Players Navy Cut	8.40
Richmond Straight Cut	11.20
Sweet Caporal	8.50
Sweet Sixteen	5.95
Sub-Rosa "tout tabac"	8.50

Cigarettes importées	
Capstan "douces et médium"	12.50
Capstan, boîtes de 10 avec porte-cigarettes	12.50
Soussa, importées du Caire, Egypte, extra fine, No 25	20.00
Extra fine, No 30	23.00
Khedivial	30.00
Three Castles, boîtes de fer-blanc 50s et boîtes de cartons 10s	15.50
Three Castles, boîtes de fantaisie	16.00
Tabac à cigarettes	
B.C. No 1, 1/13	La Lb. \$1.10

LE NOM DE "FAIRBANK" GARANTIT LE SAVON

LE SAVON FAIRY



LA QUALITE DU SAVON FAIRY. On ne saurait faire un meilleur savon ; vos clients ne peuvent acheter une meilleure qualité pour quatre fois le 5 cents qu'il leur coûte.

LA PUBLICITE DU SAVON FAIRY. La publicité intensive qui aide la vente de tous les produits de Fairbank a fait connaître le morceau de savon ovale pur, blanc, doux et flottant, de toutes les parties du monde.

LA VENTE DU SAVON FAIRY. Grâce à l'heureuse combinaison de qualité exceptionnelle et de publicité intensive, tout ce que vous avez à faire c'est d'installer le SAVON FAIRY bien en vue pour vous assurer une source de profits constants découlant de la vente régulière à des clients satisfaits.

"Avez-vous une petite Fée dans votre demeure.?"

The N. K. Fairbank Company Limited.
MONTREAL.

JOYEUX NOËL

— ET —

BONNE ANNÉE

A TOUS NOS AMIS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



Durant l'année qui vient de
s'écouler, le Cirage à Chaussures à l'épreuve de l'eau
"Nugget" a été

bien accueilli par le public et le Commerce.

Nous désirons vous remercier de votre accueil et nous espérons que vous continuerez à nous donner votre clientèle dans l'avenir.

The "Nugget" Polish Company Limited.

9, 11, et 13 DAVENPORT RD.

TORONTO, Ont.

Athlete, 1/13	1.08	- Rose No 1 de Houde	0.34	Petites Pâtes, etc.	0.08
Sweet Caporal, 1/14	1.17				
Tabacs coupés	La Lb.	EMPIRE BRANCH		Extraits Culinaires.	La doz
Old Chum, 1/11	\$0.90	Tabacs à chiquer		1 oz. Plates. Triple concentré	0.84
Lord Stanley, tins 1/2 et 1/4 lb.	1.16	Club barres, 5 à la barre, 6 morc. à la lb., boîtes 5 lbs.	0.42	2 oz. Plates. Triple concentré	1.57
Meerschaum, 1/11	0.87	Moose, 11s 2x3 18 lbs. cads, 12 lbs. 1/2 cads.	0.40	2 oz. Carrées. Triple concentré	1.88
Athlete mix. Tins 1/2 et 1/4 lb.	1.42	Snow Shoe, barres, 6 1/2 morc. à la lb.	0.45	4 oz. Carrées. Triple concentré	3.34
Old Gold, 1/12	1.03	Stag, 5 1/3 morc. à la lb. 1/2 butts	0.39	8 oz. Carrées. Triple concentré	6.25
Seal of North Carolina, 1/12	0.98	Black Watch, 6s	0.45	16 oz. Carrées. Triple concentré.	12.00
Duke's Mix. "Cut Plug", 1 lb.	0.92	Bobs, 5s et 10s	0.39	2 oz. Rondes. Quintessences	1.96
Old Virginia, pqts 1/2 et 1 lb.	0.75	Currency, 10s	0.39	2 1/2 " Rondes. Quintessences	2.19
Duke's Mixture "granulé"		Pay Roll, 7 1/2s	0.50	5 oz. Rondes. Quintessences	3.75
1/11 bags, 5 lbs. carton	0.94	Empire Navy Chewing, barres, 14 oz., boîtes 7 lbs.	0.53	8 oz. Rondes. Quintessences	6.67
Bull Durham				4 oz. Carrées. Quintessences. Bou-chons émeri	3.75
1/10 bags, 5 lbs. carton, la lb.	1.25			8 oz. Carrées. Quintessences. Bou-chons émeri	7.50
1/16 bags, 5 lbs. carton, la lb.	1.25	Tabacs à fumer en palettes	La Lb.	2 oz. Anchor.	1.07
Old Virginia, pqts 1/16	0.70	Rosebud, 3x3, 7s 1/2 cads, 8 lbs.	0.50	4 oz. Anchor.	1.75
Snap, pqts 1/7 et 1/14	0.58	Pedro, barres, 16 oz., 5 morc. à la lb., boîtes de 6 lbs.	0.58	8 oz. Anchor.	3.00
Calabash Mixture, tins 1/2 et 1 lb.	1.20	Empire, 6s et 12s	0.44	16 oz. Anchor.	6.00
Calabash Mixture, tins 1/4	1.25	Rosebud, 6s	0.45	2 oz. Golden Star "Double Force"	0.75
Calabash Mixture, tins 1/8	1.40	Ivy, 7s	0.50	4 oz. Golden Star "Double Force"	1.25
Capstan Navy Cut "importé", tins 1/8, Medium et Fort	1.50	Shamrock, 6s	0.45	8 oz. Golden Star "Double Force"	2.25
Capstan Mixture, "importé", tins 1/4 medium	1.50			16 oz. Golden Star "Double Force"	4.25
Pride of Virginia, "importé", tins 1/10	1.50	Tabacs hachés		2 oz. Plates. Soluble.	0.75
Old English Curve Cut "importé", tins 1/10 lb.	1.35	Great West, sac, 8s	0.59	4 oz. Plates. Soluble.	1.25
Tuxedo "importé", tins 1/10 lb.	1.37	Regal, cube cut, en boîtes de 9s	0.70	8 oz. Plates. Soluble.	2.25
Lucky Strike "importé", tins 1/10	1.50	Taxi, crimp cut, boîtes 10s	0.78	16 oz. Plates. Soluble.	4.25
Rose Leaf "importé", à chiquer, pqts 1 oz.	1.30			1 oz. London.	0.50
Tabacs à chiquer "importés"	La Lb.	HENRI JONAS & CIE,		2 oz. London.	0.75
Piper Hiedsieck	1.22	Montréal.		Extraits à la livre de	\$1.00 à 3.00
Tabacs en poudre	La Lb.	Pâtes Alimentaires.		Extraits au gallon de	\$6.00 à 24.00
Copenhagen, en boîtes 1/12 lb.	0.90	Macaroni "Bertrand"	0.08	Mêmes prix pour extraits de tous fruits.	
Horseshoe	0.90	Vermicelle "Bertrand"	0.08		
Rose No 1 de Landry	0.32	Spaghetti "Bertrand"	0.08	La lb. Moutarde Française.	La grosse
		Alphabets "Bertrand"	0.08	Pony Mustard, 2 doz. à la cse	8.40
		Nouilles "Bertrand"	0.08	Small Mustard, 2 doz. à la cse	7.80
		Coquilles "Bertrand"	0.08	Medium Mustard, 2 doz. à la cse	10.80
				Large Mustard, 2 doz. à la cse	12.00
				Tumblers Mustard, 2 doz. à la cse	10.80
				Muggs Mustard, 2 doz. à la cse	13.20

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

est toujours fiable, pur, uniforme.

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force, le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

Achetez-en de votre marchand en gros.

CHURCH & DWIGHT

MANUFACTURIERS
Limited
MONTREAL.



UNE AUTRE RAISON

Pour laquelle vous devriez employer

Les Sacs Continental pour Epicerie.

Non seulement nos Sacs sont antiseptiques et ont les fonds les plus parfaits qu'on ait jamais manufacturés mais ils sont comptés au moyen du plus récent mécanisme spécial, ce qui assure le total complet et le nombre maximum de sacs parfaits dans chaque paquet.

Si votre marchand en gros ne tient les **SACS CONTINENTAL**, n'en acceptez pas d'autres mais envoyez vos commandes aux

DISTRIBUTEURS :

- ONTARIO—The Continental Bag and Paper Ltd, Ottawa et Toronto. Walter Woods and Co., Hamilton.
- MANITOBA, ALBERTA, SASKATCHEWAN—Walter Woods and Co., Winnipeg
- NLLE ECOSSE, ILE DU PRINCE EDOUARD, ILE DU CAP BRETON—Thomas Flanagan, Upper Water St. Halifax.
- NOUVEAU BRUNSWICK—J. Hunter White, Agent, Marché du Nord, St-Jean.
- COLOMBIE ANGLAISE—Smith, Davidson & Wright Ltd, Vancouver.
- PROVINCE DE QUEBEC—The Continental Bag & Paper Co. Ltd, 584 rue St-Paul, Montréal.

The Continental Bag & Paper Co., Ltd.

SEULS MANUFACTURIERS

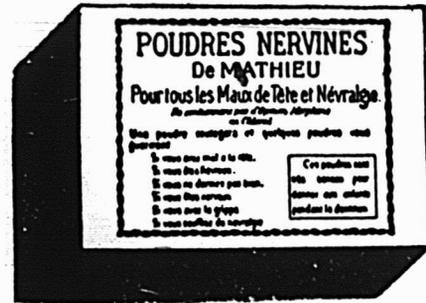
OTTAWA,

CANADA.

La campagne de publicité qui se poursuit actuellement assure aux marchands qui tiennent

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

une vente rapide et de bons profits. Quelle que soit la cause des maux de tête, il n'y a pas de remède qui atteigne le siège du mal aussi rapidement et avec autant d'efficacité que les Poudres Nervines de Mathieu.



Essayez vous-même les Poudres Nervines de Mathieu à no. frais au moyen du coupon ci-joint, si vous ou quelqu'un de votre famille souffrez de maux de maux de tête.

LA CIE J. L. MATHIEU,
 Propriétaire.
 Sherbrooke, . . . P. Q.
 MM. L. Chaput, Fils & Cie., Limitée.
 Dépositaire en Gros Montréal, P. Q.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

Nom

De

(Nom de la maison de commerce).

Rue

Ville ou village

Province



St. Lawrence Sugar

Le meilleur sucre au monde. Pur au 100%

AUX CULTIVATEURS

Nous recevons la crème des séparateurs à main.

MONTREAL DAIRY COMPANY LIMITED

290 Ave. Papineau
 MONTREAL

Courroies Spéciales

Nos Courroies sont recouvertes de notre Ciment Imperméable et peuvent être exposées au froid ou à la chaleur sans danger d'être gâtées.

D. K. McLaren,
 Limited

351, rue St-Jacques,
 MONTREAL.
 Tél. Main 4904-4905 et 7824

CHARBON

Anthracite et Bitumineux.

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous endroits de la Province de Québec.

GEORGE HALL COAL CO.

OF CANADA, LIMITED.

126 RUE ST-PIERRE, MONTREAL.

Nugget Tumblers, 2 doz. à la cs	13.20	Lard clair, pesant, brl. 20/35.		Saindoux en carré d'une livre, 60	
Athenian Tumblers, 2 doz. à la cse	13.20	Picked Rolls, brl.	28.50	lbs., en caisse	0.16½
Gold Band Tumblers, 2 d. à la cse	13.80	Lard à fèves, (petits morceaux, mais gras), brl.	23.50	Viandes fumées.	
No 64 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	18.00	Heavy, clear fat backs, 40/50	27.50	Jambons: Première qualité.	
No 65 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	21.00	Heavy, clear fat backs, 60/70	27.00	Extra gros, 28 à 40 lbs.	0.16
No 66 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	24.00			Gros, 20 à 28 lbs.	0.17
No 67 Jars Mustard, 2 doz. à la cse	13.20			Moyens, 15 à 19 lbs.	0.18½
No 68 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	15.00			Petits, 10 à 13 lbs.	0.19
No 69 Jars Mustard, 1 doz. à la cse	24.00			Jambons désossés, roulés, gros	
Molasses Jugs Must., 1 d. à la cse	21.00			16 à 25 lbs.	0.19
Jarres ¼ gal. Mustard, 1 d. à la cse	36.00			Jambons désossés, roulés, petits	0.21
Jarres ¼ gal. Mustard, ½ d. à la cse	54.00			9 à 12 lbs.	
Vernis à chaussures.	La doz.			Bacon, Spécial Rose Brand	0.22
1 doz. à la caisse.				Bacon Anchor Brand, à déjeuner, sans os, choisi	0.19
Marques Froment.	0.75			Bacon Brown Brand, à déjeuner, marque anglaise, sans os, choisi	0.17
Marque Jonas.	0.75			Bacon Windsor, dos pelé	0.22
Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau.	2.00			Bacon Windsor, sans os	0.24
				Jambons de Laing, choisis, Pique-Nique", 10 à 14 lbs.	0.15
MATTHEWS-LAING, LIMITED,				Petit bacon roulé, épicé, désossé, 8 à 12 lbs.	0.16
Montréal, Canada.				Bacon choisi, Wiltshire, coté, 50 lbs.	0.20
				Cottage Rolls	0.19
				Saucisses fumées.	
				Bologna (Bondon de Boeuf)	0.09
				Bologna (Enveloppe cirée)	0.08½
				Brunswick (Beef Middles)	0.08
				Frankfurts	0.11
				Polish	0.09
				Garlic	0.09
				Empress (Poulet, jambon et langue)	1.10
				Saucisses fraîches.	
				Saucisses de porc (tripes de porc)	0.09½
				Saucisses de porc (tripes de mouton)	0.10
				Petites saucisses de porc (pur	



Lard en Baril Marque "Anchor"

Lard pesant, Canada Short Cut, Mess brl. 35/45	30.00
Lard pesant, Canada Short Cut, Mess ½ brl.	15.50
Lard pesant, Canada Short Cut, brl. 45/55	29.00
Lard pesant, Canada Short Cut, ½ brl.	15.00
Lard pesant, Brown Brand, désossé, tout gras, brl. 20/35	28.00

Tierces, 375 lbs.	lb.	0.10½
Boîtes 50 lbs. net (doublure parchemin)		0.10½
Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée)		0.10½
Seaux de bois, 20 lbs., net	\$2.15	0.10½
Seaux de fer-blanc, 20 lbs.	\$2.05	0.10½
Caisses 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu		0.11
Caisses 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu		0.11½
Caisses 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses		0.11½
Briques de saindoux, 60 lbs, en caisse		0.12
Saindoux Marque "Anchor" (garanti pur).		
Tierces, 75 lbs.		0.15½
Boîtes, 50 lbs., net (doublure parchemin)		0.15½
Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée)		0.15½
Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin)	\$3.15	0.15½
Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut	\$3.05	0.15½
Caisses, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges		0.16
Caisses, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges		0.16½
Caisses, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse		0.16½



Style-Fermé du Cabinet de Comptabilité.

M. le Marchand — Faites rapidement vos comptes ! Le système de comptabilité "Barr" vous aidera.

Il donne un état à la minute au marchand aussi bien qu'au client de la situation du compte — c'est le plus sûr moyen d'éliminer les mauvais comptes — empêche les comptes de tomber dans la "mauvaise classe" — épargne la tenue des livres et le pointage — épargne du temps et du travail — le plus complet et le plus rapide à manœuvrer.

Le "Canadian Grocer", dans un numéro récent, publiait l'article suivant sur la "Rapidité à faire la perception des comptes." Il est juste à point. Et le meilleur système pour obtenir la rapidité est le Système de Comptabilité "Barr". Nous le prouverons avec plaisir

"Rapidité dans la Perception des Comptes"

"La Perception des comptes n'est pas toujours un plaisir, mais c'est une nécessité. Un commerce ne peut prospérer à moins que l'argent dû ne rentre. Laisser les dettes continuer jusqu'à ce qu'elles tombent dans la "mauvaise classe", est la ruine de plusieurs marchands. Un homme doit réclamer avec vigueur ce qui lui appartient. Il sait bien que lorsque ses propres billets deviennent dûs, il doit les payer promptement, et d'une façon judicieuse; il devrait le laisser entendre à ses clients. Lorsqu'un billet arrive à échéance et n'est pas payé tout de suite, il faut généralement plus d'une tentative pour se faire payer."

Ne coûte pas plus que les autres qui sont plus anciens et moins commodes.

Ecrivez aujourd'hui pour plus de détails.

BARR REGISTERS, Limited
TRENTON, Ontario.

MACHINERIE de CORDONNERIE

Pour tous Travaux depuis la Mise en Forme
jusqu'au Finissage.



**Systèmes Goodyear
pour
Cousu-Trépointe et
Cousu-Chausson**

**Machines "Consolidated"
à monter
d'après la
Méthode Manuelle**

**Presses
à découper les tiges
Modèle C.**

**Machines
Rapides
"Standard"
A visser les semelles**

**Machines Davey à
cheviller bois
avec
bigorne**

Machines à Enfoncer les clous protège-talon --- Machines à Estamper, à Charger, à Poser, à Fraiser, à Gouger, à Verrer et à Finir les Talons---Machines à clouer "Loose Nailer" et Machines à Bonbouter--Machines à Cimeter, à Poncer et à Parer--Machines à Entoiler les Premières, "Série Gem"--- Machines à Poser les Oeillets --- Oeillets, Cambrillons, Brosses, etc.

United Shoe Machinery Company of Canada

Montréal, Qué.



LES BISCUITS

Qui Edifient un Commerce.

Tout épicier actif et intelligent devrait maintenant faire un effort spécial pour pousser la vente des biscuits

Soda à la Crème Perfection de Mooney

Il a une occasion de le faire en cette grande saison des réceptions et des "Thés". Il n'y a rien de plus agréable au goût, de plus croustillant et de plus délectable en fait de biscuits. Tous les gourmets le savent

The Mooney Biscuit AND CANDY CO., LIMITED

Manufactures à

Montréal, Stratford, Winnipeg,
Vancouver.

Succursales à Hamilton, Ottawa, Sydney, C. B., Halifax, N. E., Fort William, Calgary, Vancouver, C. B., St-Jean, T. N.

La Farine Préparée de Brodie

Vous Conserve Vos Clients.

Toujours digne de confiance, elle est préférée à toutes les autres farines

UN BON VENDEUR.

Voyez le coupon des épiciers dans chaque carton

Brodie & Harvie, Limited.

14 et 16 Rue Bleury,

Tél. Main 436.

MONTREAL.

Ne demandez pas plus à votre publicité qu'elle ne peut vous donner. Son action est limitée de même que son rendement.

porc)	0.16
Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb.)	0.10½
Saucisses de fermier	0.10
Chair à saucisses (seaux de 20 lbs.)	0.08½
Boudin blanc	0.07
Boudin noir	0.08

AGENCES

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,

Montréal.

Légumes.

Petits Pois Importés "Soleil"	
Très fin, 100½ boîtes	13.50
Fins, 100½ boîtes, Reverdis	11.50
Mi-fins, 100½ boîtes	11.00
Moyens, No 2, 100½ boîtes	9.50
Moyens, No 3, 100½ boîtes	9.00

Petits Pois "Frs. Petit & Cie."	
Fins, 100½ boîtes	10.00
Moyens, 100½ boîtes	7.00

Légumes "Soleil".

Haricots:—

Verts, extra fins, 100½ boîtes	13.00
Verts, extra fins, 40 flacons	9.00
Verts, fins	11.50
Verts, moyens, 100½ boîtes	7.50
Verts, coupés, 100½ boîtes	7.50

Macédoines, No 1 extra, 100½ btes

Macédoines, No 1 extra, 40 flacons

Côtes de Céleri, 100½ boîtes

Côtes de Céleri, 50 boîtes

Soupes (Pois, Oseilles et Cerfeuil, etc.)

Oseilles, 100½ boîtes

Purée de tom. concentrées, 100½ b.

Purée de tomates, 50 boîtes

Julienne, 100½ boîtes

Cerfeuil, 100½ boîtes

Asperges.

Pointes têtes seulement, 100½ btes

Branches géantes, 100½ boîtes

Branches géantes, 50 boîtes

Branches grosses, 100/ boîtes

Branches grosses, 50 boîtes

Branches Extra, 50 boîtes

Branches Fines, 100½ boîtes

Branches Fines, 50 boîtes

Flageolets.

Moyens, 100½ boîtes

Sardines.

Petit Caporal Club ½

White Bear ½ s.

White Bear ¼ s.

Le Pilote ¼

Victoria ¼ s.

Savons de Castille.

Le Soleil 72% d'huile d'Olive.

morc. de 10½ oz., 200 à la caisse

morc. de 10½ oz., 100 à la caisse

morc. de 7 oz., 200 à la caisse

morc. de 1 lb., 50 à la caisse

morc. de 1 lb. long, 50 à la c/s

morc. de ¾ lb., 50 à la caisse

morc. de 3 lbs., 12 à la caisse

barres de 11 lb., 25 à la caisse

La Lune 65% d'huile d'Olive.

morc. de ¾ lb., 50 à la caisse

c/s 12 barrés, 3 lbs.

Huile d'Olive "Minerva"

12 bouteilles, 1 litre

12 bouteilles, qts.

24 bouteilles, pts.

24 bouteilles, ¼ pts

Petits Pois importés "Soleil".

Sur-Extra fins, ½ flac. 40 s.

Sur-Extra fins, ½ kilot, 100 s

Extra fins, ½ kilot, 100 s.

Extra fins, 1 kilot, 50 s.

Moyens No 1, ½ kilot, 100 s.

Macédoines Extra No 1, 1 k., 50 s

Macédoines Extra No 2, ½ k., 100 s

Epinards en purée, ½ flac., 40 s.

Epinards en purée, 1 kilot, 50 s.

Epinards en purée, ½ kilot, 100 s.

Pieds de Céleri, ½ kilot, 100 s.

IMPORTANT

Les Epiciers détaillants

qui désirent plaire à leurs clients devraient être certains de pouvoir leur fournir les véritables



Baker's Cocoa and Chocolate

Registered Trade-Mark avec la marque de commerce sur les paquets.

Ce sont des marchandises de premier ordre, les meilleures du monde au point de vue de la pureté et du goût.

Manufacturées uniquement par
WALTER BAKER & CO.,
Limited.

Montréal, Can. Dorchester, Mass
ETABLIE EN 1780.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE.

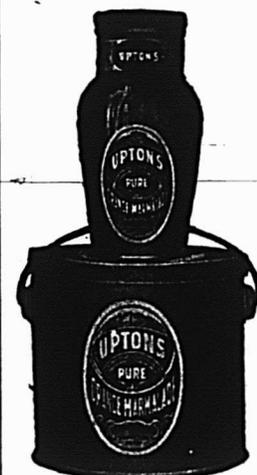
EPICIER EN GROS

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizel
MONTREAL

CONFITURES PURES DE UPTON



CONFITURES PURES
NOUVELLE SAISON.
DE UPTON
MAINTENANT PRET!

Absolument pures et de saveur délicate, conservées dans des seaux de 5 lbs. et des jarres en verre de 16 oz., doublés or, scellés hermétiquement.

PURE MARMELADE
D'ORANGE

UPTON

Bien et favorablement connue de l'épicier et de ses clients dans tout le Canada, où elle est faite et vendue depuis plus de quinze ans.

Que faites-vous de votre
COMMERCE DE NOËL
M. l'Épicier ?

Le Mincement de Clark

sera l'un de vos meilleurs vendeurs.
C'est le plus pur, le meilleur,
le plus commode.

PRET POUR L'USAGE

En toutes grandeurs. Boîtes en fer-blanc, Seaux, Barils ou Verres.

Soupes Concentrées de CLARK,

MARQUE CHATEAU.

Toutes les variétés, la meilleure des qualités, prix satisfaisants. Pas de meilleures soupes sur le marché.

Plum-pudding Anglais de CLARK

GRANDEURS 1 et 2.

Préparés avec les meilleurs fruits, épices, etc, Empaquetage attrayant, excellent vendeur. Demandez les prix à votre fournisseur en gros.

Approvisionnez-vous maintenant.

Wm CLARK - - Montréal.

Le Prêt Immobilier, Limitée

244 Rue Ste-Catherine Est,
Montréal.

Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION :

Président: M J.-A.-E. Gauvin, pharmacien ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. La Vallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Hâvre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

pour acheter une propriété ou pour vous bâtir inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

Choux de Bruxelles, ½ kilot, 100 s.	9.50
Fonds d'artichauts, ½ kilot, 100 s.	33.00
Salsifis, ½ kilot, 100 s.	11.50
Soupes.	
Crème de Céleris, ½ kilot, 100 s	6.50
Asperges.	
Branches géantes, bocal, 16 s.	10.00
Branches extra, ½ kilot, 100 s.	23.00
Pointes têtes seulement, 1 k., 50 s.	27.00
" " " " " " " " " " " " " " " "	15.00
Caupies sur-extra, 1 kilot, 50 s.	21.00
Caupies sur-extra, ½ kilot, 100 s.	22.00
Caupies sur-extra, ¼ flac., 40 s.	13.00
Savon Castille "Soleil", 72%.	
Morceaux 7 oz., 100 s.	4.00
La Lune Brand.	
Caisse 12 barres, 3 lbs.	lb. 0.09
Huile d'Olive "Minerva".	
Tins 5 gallons, 2 s.	2.00
Tins 2 gallons, 6 s.	2.05
Tins 1 gallon, 10 s.	2.10
Tins ½ gallon, 20 s.	2.25
Tins ¼ gallon, 48 s.	2.60
	Gall. 2.00

c/s 2 estagnons, 5 gall.	2.00
c/s 6 estagnons, 2 gall.	2.05
c/s 10 estagnons, 1 gall.	2.10
c/s 20 estagnons, ½ gall.	2.25
c/s 48 estagnons, ¼ gall.	2.60

JOHN P. MOTT & CO.

Elite, per doz. 0.00



	La lb.
Prepared Cocoa	8.28
Breakfast Cocoa	0.36
No 1 Chocolate	0.30
Diamond Chocolate	0.24
Navy Chocolate	0.29
Cocoa Nibbs	0.35
Cocoa Shells	0.05
Confectionery Chocolate	0.18 à 0.30
Plain Chocolate Liquors	0.18 à 0.35
Vanilla Stick	la gr. 1.00

SALADA TEA CO.



THES DE CEYLAN
"SALADA"

	Coût.	Vend.
Etiquette Brune, 1's et ½'s.	\$0.25	\$0.30
Etiquette Verte, 1's et ½'s.	0.27	0.35
Etiquette Bleue, 1's, ½'s, ¼'s et 1/8's.	0.30	0.40
Etiquette Rouge, 1's et ½'s.	0.36	0.50
Etiquette Or, au détail	0.44	0.60

Noir, mêlé ou vert, de toutes qualités.

SAVON.

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



Prix pour Ontario et Québec:
Moins de 5 caisses 5.00
Cinq caisses ou plus 4.95

SNAP CO., LTD.,



Montréal.
Snap Hand Cleaner
Cse de 3 do 3.60
Cse de 6 doz. 7.20
30 jours.

CHOCOLAT "ELITE"

N Suoré



DES ÉPICIERS
Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. E.

J.A.TAYLOR, Agen, Montréal

Il y a de la vigueur,

de la vie, de l'"entra'n" dans le savon Fels-Naptha et sa vente. La qualité, la fabrication, l'empaquetage, tout enfin en Fels-Naptha le recommande également aux épiciers et aux clients.



SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA.



Montréal — Tél. Main 6473.

1 doz., (en boîte de carton)	\$2.00
25 bouteilles,	4.00
1 caisse, (50 bouteilles)	7.50
2 caisses, (8 bouteilles gratis)	15.00
5 caisses, (30 bouteilles gratis)	37.50
10 caisses, (72 bouteilles gratis)	75.00
25 caisses, (200 bouteilles gratis)	187.50

Par lot de 1 doz. ou 25 bouteilles: C. O. D.

Par lot de 1 caisse ou plus: 1% 10 jours, net 30 jours, F. O. B., Montréal.

Les conditions ci-haut seront strictement suivies.

ARTHUR P. TIPPET & CO., Montréal.

Lime Juice "Stowers"	La cse
Lime Juice Cordial, 2 doz.	pts. 4.00
Lime Juice Cordial, 1 doz.	pts. 3.50
Double Refi, lime juice	3.50
Lemon syrup	4.00

WHITE SWAN SPICES & CEREALS, Limited.
Pains de Levure "White Swan",
caisse de 3 doz., 5c le paquet. 1.15

Flageolets extra, ½ kilot, 100 s.	13.50
Flageolets extra, ¼ flac., 40 s.	9.50
Flageolets moyens, ½ kilot, 100 s.	11.00
Carottes tournées, 1 kilot, 50 s.	9.00
Choux de Bruxelles, 1 kilot, 50 s.	9.00





Epiciers : Une femme se fait un point d'orgueil de la qualité de son pain domestique, et toute tentative de lui substituer une imitation médiocre lorsqu'elle demande les Pains de Levure Royal, peut entraîner la perte, non-seulement de la clientèle de cette femme, mais aussi celle de toutes ses amies qu'elle peut influencer.

ROYAL YEAST CAKES



Fait un Pain Parfait

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

WINNIPEG MONTREAL



BLUE LABEL

BLUE LABEL



Marchandises de bonne apparence

— Marchandises de réputation —

Marchandises assurant bon profit



Les Aliments Marins de Haute Qualité de Connors, Marque Brunswick, sont préparés dans les manufactures les plus modernes de la côte de l'Atlantique ; on y emploie les gens les plus expérimentés ; on achète tout le choix des prises des pêcheurs ; on met les marchandises scientifiquement dans les boîtes les plus hygiéniques et par suite les marchandises ont bon aspect, ont la réputation de qualité et rapportent des bénéfices.

Notre but a toujours été de coopérer avec le marchand-épicier en gros et en détail et de fournir au consommateur un bon article à un prix raisonnable.

Examinez votre stock, M. l'Épicier et voyez de quelles lignes de "CONNERS" vous êtes à court, Puis commandez de la liste suivante.

¼ Sardines à l'Huile
Hareng fumé et salé

¼ Sardines à la moutarde
Hareng à la Sauce Tomato

Finnan Haddies (boîtes ovales et rondes)
Peignes (clams) Pétoncles (scallops)

CONNORS BROS., LTD., Blacks' Harbour, N. B.

AGENTS :

LEONARD BROS., Montréal. — C. H. B. HILCOAT, Sydney. — A. W. HUBAND, Ottawa. — JAS. HAYWOOD, Toronto. — CHAS. DUNCAN, Winnipeg. — GRANT OXLEY & Co., Halifax, N.E. — G. DE CARTERET, Kingston. — BUCHANAN & AHERN, Québec. — J. L. LOVITT, Yarmouth. — SHALLCROSS, McCAULAY, Calgary, JOHNSTON & YOCKNEY, Edmonton, Alta.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du Canada, Limitée,

Téléphone Bell Est 1185.

MONTREAL.

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Fra. 20.00 }

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de Chicago : 215 rue South Market, Emmet C. Boyles, représentant.

Bureau de New-York : 903-904 Tribune Bldg., E. F. Olmsted, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 5 Décembre 1913.

Vol. XLVI — No 49.

LA QUESTION DES TRAMWAYS

Nous terminons aujourd'hui la série d'articles que nous avons annoncés relativement à la question des tramways de Montréal. Nous avons déjà établi, dans le premier de ces articles, les faits qui ressortent de l'ensemble de la question. Dans le second, nous avons montré, telle qu'elle est, la position du public dans la controverse soulevée par la demande d'une franchise de quarante ans en faveur de la compagnie de tramways. Il nous reste à poser aujourd'hui le cas de la compagnie.

Tout d'abord, quelle est la raison d'être de la Montreal Tramways Company? Nous répondons que la raison est la même qui a donné naissance à toutes les entreprises commerciales, industrielles et autres, c'est-à-dire l'exploitation d'un capital quelconque pour l'utilité générale, et l'intérêt, le profit particulier. Il y a cependant une différence très marquée entre l'entreprise commerciale ordinaire et l'entreprise d'une compagnie de chemin de fer ou de tramways. Et cette différence réside dans le mode d'emploi, de placement du capital.

Le marchand, l'industriel, peuvent tous les jours, et graduellement, liquider une partie de leurs affaires, de leur stock, et rentrer dans leurs fonds. Il n'en est pas de même d'une compagnie de tramways dont tout le capital est amorti en constructions permanentes et en matériel roulant, toutes choses qui ne lui rapportent qu'en autant qu'elles sont exploitées.

D'autre part, par quel moyen une compagnie de ce genre peut-elle réaliser un remboursement à ses actionnaires? Par le seul moyen d'un fonds d'amortissement établi sur un excédent de recettes, et prélevé sous forme de dividende comportant à la fois l'intérêt et une somme proportionnelle du capital engagé. Cette proportion est établie selon la durée probable ou déterminée de l'exploitation des affaires.

De là la nécessité pour une compagnie de tramways de s'assurer une franchise déterminée, d'un certain nombre d'années durant lesquelles elle sera en mesure d'amortir son capital. Plus la franchise sera étendue, moins le taux de réserve sera élevé. Au contraire, plus le temps concédé à la compagnie sera court, plus il faudra à cette dernière prélever un taux élevé chaque année sur ses recettes pour le compte d'amortissement.

On comprendra facilement que, du moment que les dépenses d'entretien et d'exploitation sont faites et portées au compte des recettes et non pas au compte du capital, il est dans l'intérêt général de donner à la compagnie une plus

longue franchise possible afin de lui permettre de dépenser la plus grande somme d'argent possible chaque année, pour les réparations et les améliorations qui, forcément, s'imposent périodiquement.

Nul ne peut dire quand une compagnie de ce genre peut avoir besoin de nouveau capital. Dans un cas d'urgence, plus la franchise est étendue, plus il lui est facile de se le procurer à de bonnes conditions. Dans le cas contraire, elle éprouve les plus grandes difficultés. Or, plus la compagnie éprouvera d'ennuis, plus l'entreprise sera risquée, et plus il lui en coûtera pour contracter les emprunts nécessaires.

L'intérêt de la compagnie est de donner le meilleur service possible, afin d'empêcher les récriminations. Mais il y a aussi l'intérêt général à faire entrer en ligne de compte, cet intérêt mutuel qui exige que toutes les parties intéressées fassent leur part honnêtement et équitablement. La ville doit fournir les rues à la compagnie, et celle-ci doit voir à l'entretien et à l'amélioration de son service à mesure que le besoin s'en fait sentir.

Si une ville ne consent pas à accorder à une compagnie de tramways une franchise raisonnable, personne n'a le droit de forcer cette dernière à paralyser son capital dans des entreprises qui ne lui permettront pas de l'amortir et de pouvoir le rembourser à ses actionnaires. Pas plus qu'une autre, une compagnie de tramways n'est obligée de donner sans espoir de retour.

LA BONNE ENTENTE.

L'article que nous avons publié la semaine dernière sous ce même titre a attiré l'attention de la plupart de nos lecteurs qui nous ont fait la gracieuseté de nous faire tout haut leurs flatteuses appréciations. Nous en sommes très heureux, d'autant plus que nous croyons et avons raison de croire que nous avons touché une corde sensible chez un bon nombre d'hommes d'affaires. Par conséquent, il nous fait plaisir de développer davantage le sujet qui intéresse à la fois l'employeur et l'employé.

Tout homme, qu'il soit employeur ou employé, a besoin, à l'occasion, de varier ses occupations, comme de prendre un repos, une sorte de récréation. Sous ce rapport, nous devons tous nous rappeler que nous pouvons nous mieux conserver que nous ne le croyons, et que nous pouvons récupérer mentalement et physiquement si seulement nous nous donnons la peine d'en prendre les moyens.

Sous ce rapport de la nécessité de la récréation et du repos, il est désirable que le maître et le serviteur s'entendent, afin que chacun puisse s'absenter lorsque le temps est venu ou que le besoin se fait sentir. Le commis qui consent à prendre sur lui la direction et la responsabilité des affaires afin que le patron puisse prendre quelques jours de repos, et qui se sent capable de faire fonctionner la machine tout comme si le patron était là, celui-là trouvera son employeur prêt à lui concéder une compensation adéquate lorsque l'occasion se présentera.

L'attitude de l'employeur envers les ambitions de ses commis a une grande importance par rapport à leurs succès. Certains employeurs sont toujours prêts à encourager leurs employés à mieux faire, à les habituer à pouvoir conduire une maison d'affaires à eux un jour ou l'autre. D'autres craignent que s'ils aident un employé à développer chez lui une certaine habileté indépendante, il s'établisse pour leur faire concurrence; c'est pourquoi ils les retiennent plutôt que de les pousser vers un avancement.

Plus un vendeur se développe, plus il a de valeur pour les affaires, et la possibilité qui s'ouvre pour lui de devenir un concurrent n'a rien à faire dans son cas. Seul le marchand aux vues étroites peut envisager la question à ce point de vue.

Lorsqu'un jeune homme débute dans un magasin de détail, il a déjà des ambitions. Il a fait des plans d'avenir et il espère les réaliser. S'il renonce à ses ambitions et devient mercenaire, une machine, il est très probable que son supérieur, son employeur en est grandement responsable. Un jeune homme n'abandonne pas ses ambitions sans raisons. S'il renonce à ses projets d'avenir, c'est qu'il a été découragé, qu'il a subi des déboires qui lui feront croire qu'il n'est pas apte à remplir telle position, et qu'il a tort de croire qu'il pourra devenir quelqu'un un jour. Si, au contraire, il travaille pour un bon employeur, il ne connaîtra pas de pareils revers. Il sera encouragé par une bonne appréciation du bon travail qu'il fait, et lorsqu'il lui arrivera de faire quelque chose de mal, il lui sera enseigné à le faire mieux à l'avenir. Cet encouragement le convaincra qu'il pourra faire mieux la prochaine fois.

Lorsqu'un employeur s'aperçoit que ses employés ne sont pas ce qu'il voudrait qu'ils soient, au lieu de les maltraiter et de sauter dessus chaque fois qu'ils ont commis une erreur, il serait sage de voir ce qu'il peut en tirer de bon, de les refaire en quelque sorte, de les dresser pour en faire les hommes dont il a réellement besoin.

Malheureusement, il y a trop peu de marchands qui reconnaissent que lorsque des commis cherchent une position, ils sont aussi intéressés à trouver un bon employeur, que l'employeur un bon commis.

Le commis a autant de droit que le patron à faire une distinction, et aujourd'hui plus que jamais il fait usage de ce droit. Il connaît quels sont les employeurs dignes de considération et pourquoi ils le sont, comme il sait quels sont les employeurs qui traitent leurs employés avec justice et les aident à s'améliorer et à mériter un meilleur salaire.

Le patron devrait faire en sorte de se faire des amis de tous ses employés. Il devrait se débarrasser de toute attitude tendant à faire croire à l'employé qu'il n'est rien autre qu'une pièce de rouage commercial, et que personne ne désire de lui rien de plus que la besogne qui lui est confiée et de l'honnêteté quant à l'argent dont on lui a confié le soin.

On dit souvent que "les affaires sont les affaires", et que, aussi longtemps qu'un homme remplit la partie technique de ses obligations, il fait tout ce qu'il a à faire et qu'on ne peut en exiger davantage. Celui qui s'en tient à cela peut remplir les termes de son contrat, mais il commet une injustice envers lui-même.

Il est des commis, des employés qui tirent en arrière lorsque le patron essaie de les stimuler, de les aiguillonner. On dirait qu'ils ont peur de se surmener. Ces mêmes personnes riraient de voir un épicier casser un biscuit en deux pour arriver à donner le poids exact; et leur conduite ne diffère pourtant pas beaucoup de celle de l'épicier.

L'employé qui ne se croit pas partie de la maison qui l'emploie, et qui dit "ils" au lieu de "nous" lorsqu'il en parle, celui-là a peu de chances d'être jamais appelé à faire partie de cette maison comme associé.

Nous le répétons, il faut de l'entente entre le patron et ses employés. Et partout où l'on constate le succès, on reconnaît que les deux éléments se sont rencontrés au bon endroit. Dans les autres cas, le succès se fait attendre uniquement parce que l'un et l'autre attendent que l'un des deux fasse le premier pas dans la voie de la coopération. Le marchand attend que l'employé ait démontré son désir de voir progresser les affaires. Les employés attendent d'être invités par un encouragement quelconque.

De quelque côté que soit un homme, s'il est disposé à faire son devoir, il n'attendra pas que l'autre ait commencé à faire le sien. Il commencera de lui-même à faire sa part de coopération, espérant que les résultats amèneront l'autre dans la même voie. Pour coopérer, il faut être au moins deux; mais si l'un attend après l'autre, il en faut généralement un troisième pour pousser les deux autres dans l'arène.

C'est pourquoi nous avons dit et nous répétons que le secret du succès dans les relations des maîtres et serviteurs réside dans le bon vouloir des deux parties à se rencontrer à mi-chemin en toutes circonstances.

LES DELEGATIONS A QUEBEC

Des délégations des différents corps de citoyens de Montréal sont allées, mardi, rencontrer les membres du cabinet provincial relativement aux grands problèmes municipaux actuellement soumis à la Législature.

Il y avait entre autres la délégation de la Chambre de Commerce de Montréal, qui était soutenue par les délégués de l'Association des Marchands Détailliers et de l'Association des Epiciers Détailliers.

Parmi les membres de la Chambre de Commerce, on remarquait MM. Ad. Fortier, président; J. D. Joubert, 1er vice-président; Frank Puzé, 2ème vice-président; M. Boivin, secrétaire; J. Art. Lemont, assistant secrétaire, et J. O. Labrecque. Parmi les marchands détailliers, on remarquait: MM. J. G. Labonté, président; J. D. Boileau, 1er vice-président; J. A. Beaudry, secrétaire, et, du côté des épiciers détailliers, MM. G. A. Archambault, président; A. Laurendeau, A. Laniel.

La délégation a été reçue par Sir Lomer Gouin, dans son cabinet. Deux membres de la délégation seulement ont pris la parole; ce sont MM. Ad. Fortier, pour la Chambre de Commerce, et J. A. Beaudry, des Marchands Détailliers. Elle a été présentée par M. Clément Robillard, député de St-Jacques. Les deux orateurs ont exposé en quelques mots à Sir Lomer Gouin le désir de leurs associations, savoir: la division de la ville en 26 quartiers. Ils se sont aussi opposés à l'augmentation du nombre des contrôleurs. Sir Lomer n'a fait que quelques remarques.

"Que diriez-vous, a-t-il simplement demandé, du statu quo quant au partage de la ville en 31 quartiers?"

Puis il a assuré les délégués que le cabinet prendrait leurs suggestions en sérieuse considération.

LA VERITE CONCERNANT LA GOMME A MACHER

Le professeur Lewis B. Allyn, dans une des récentes éditions de "Colliers Weekly", a répondu longuement à un correspondant qui avait écrit au dit journal pour demander de quelle couleur est la gomme à mâcher crue — à l'état nature — et si la substance ne devrait pas être "claire et blanche" lorsqu'on la met sur le marché.

Dans sa réponse, le professeur Allyn écrit:

"Il est indiscutable que la plupart des gommes à mâcher que l'on trouve dans le marché sont contaminées, qu'elles contiennent des saletés de différentes espèces. Leur élimination par les moyens ordinaires à la disposition des manufacturiers, est une question très sérieuse et difficile à résoudre. Cependant, elle peut être résolue, aujourd'hui, par une maison. Tout récemment, un manufacturier distingué disait au chroniqueur que la gomme à mâcher était le seul produit contaminé qui sortait de la manufacture, et qu'il employait plusieurs experts pour arriver à démontrer les moyens à prendre pour améliorer ce produit.

Comme question légale, la plupart des gommes à mâcher sont probablement adultérées, car les saletés et les débris d'insectes peuvent être classés, déterminés comme adultérants. Quelques remarques faites par un visiteur à l'exposition des aliments purs, tenue à Westfield, sont très à propos dans le sujet que nous étudions.

"Le sujet est brûlant, mais sujet à preuve; et la preuve est si convaincante, qu'il est très étonnant que, dans ce siècle d'épuration, la faute n'ait pas été condamnée et corrigée.

"Le dernier prévenu à la barre, le tribunal de la pureté, est ce vieil ami de notre enfance, cet émouliant de nos nerfs crispés, la gomme à mâcher.

"L'une des phases les plus étonnantes de la gomme à mâcher est son étendue, sa puissance. Il y est placé un capital de plus de \$56,000,000, rapportant en dividendes annuels plus de \$4,000,000, et produisant, selon le témoignage d'experts, plus de 685,700,000 paquets à 5 cents annuellement, à un prix en gros dépassant \$15,000,000, qui représente plus de \$34,000,000 pour le commerce de détail.

"Un grand commerce national édifié sur un produit contaminé. Nous disons ceci à dessein, car, si un commerce touchant le public de si près que celui de la gomme à mâcher, n'est pas basé sur le roc de la pureté absolue, il prête aux attaques. Et toute défense de saleté, quelque habile soit-elle, est incroyable.

"L'exposition des aliments purs, tenue à Westfield, nous a fait ouvrir les yeux sur les conditions qui nous avaient jusqu'ici échappé. La gomme à mâcher que nous achetons et que nous voyons annoncée de tous côtés, est faite de gomme récoltée dans les tropiques, et c'est là que commencent les difficultés. En passant, nous devons dire qu'une seule fois il nous a été donné de lire une annonce prétendant à la pureté de la gomme annoncée.

"Les arbres qui produisent la gomme crue, sont, généralement, des spécimens magnifiques dont le tronc s'élève à 50 ou 60 pieds avant de montrer des branches.

"Le procédé de récolte de la sape est le suivant: le tronc de l'arbre est découpé en zigzag, depuis la première branche jusqu'à terre, ce qui donne un filet de 70 à 100 pieds de longueur; alors, la sape qui coule dans ce canal est "pure" et "blanche". Mais qu'arrive-t-il?

"Imaginez, si vous le pouvez, 100 pieds de papier à mouche pendu dans le bois durant une semaine — supposons nos forêts du Nord, pour ne pas parler des tropiques! Ce que vous y prendrez constituerait un musée d'histoire naturelle. La sape qui coule des arbres, étant sucrée et gluante, attire et retient toutes choses qui volent, marchent, ou ram-

pent. Le moissonneur indigène n'est pas difficile; il se fiche pas mal du monde — pourquoi s'inquiéterait-il? Il est payé à tant de la livre, et les mouches mêmes ajoutent au poids.

"Ensuite la sape est ramassée dans des seaux pour être ensuite bouillie avec tous les spécimens d'histoire naturelle qu'elle contient. Puis elle est mise en gâteaux pour être exportée aux Etats-Unis.

"Il serait naturel de supposer que cette gomme crue, si pure et si blanche en sortant de l'arbre, et maintenant si différente, devrait être soumise à un procédé sévère de filtration avant que d'être livrée à l'usage. Loin de là, le seul procédé est celui qui consiste à la broyer en morceaux pour en faire un choix à la main. Essayer de retirer une mouche d'un pâte de mastic! C'est assez dire. Quelques fois, on va jusqu'à faire un lavage superficiel à l'eau froide.

"Cette gomme est alors fondue, et on y ajoute du sucre et des essences. On la roule dans la forme désirée, et on l'offre en vente à 90,000,000 de personnes, alors qu'elle porte encore à sa face même l'indice de la contamination, car la couleur boueuse vient de la saleté, et les éclats qu'on y trouve peuvent aussi bien être des morceaux d'écorce ou des morceaux de cuir provenant des chaussures de quelque habitant défunt des forêts tropicales. En tout cas, on ne saurait en garantir la nature exacte.

"Mais pourquoi, demanderez-vous, les manufacturiers ne nettoient-ils pas la gomme de ces substances étrangères? Cela se peut-il?

"Cela se peut, mais exige beaucoup d'argent et de temps, pour ne rien dire des usines et de l'outillage. Aussi, pourquoi se préoccuper, tant que tout le monde mâche sans rien dire?

"Mais d'après ce que nous avons vu à Westfield, cet état de choses ne durera pas, parce que là nous avons vu de la gomme à mâcher "pure" et "blanche", aussi propre que lorsqu'elle sort de l'arbre, preuve positive qu'elle peut être nettoyée. Aussi, à l'avenir, tout manufacturier de gomme qui voudra avoir notre clientèle, devra nous fournir de la gomme "blanche" pure, ou nous passerons outre. L'idée d'être des machines à laver ambulantes, faisant le travail qui devrait être fait dans la raffinerie, n'est pas de nature appétissante. Non, monsieur, il nous faut de la gomme "blanche" et "pure" ou rien du tout.

"La gomme à mâcher actuellement fabriquée par la Maple Leaf Gum and Candy Co., de London, Ontario, et connue sous le nom de "Percy's Spearmint Pepsin Gum", possède toutes les caractéristiques du "Pur et Blanc" mentionnées dans l'article ci-dessus. La compagnie jouit de la réputation d'être la plus grande manufacturière Indépendante de Gomme à Mâcher du Canada, et la pureté-indiscutable de son produit, ajoutée à l'escompte spécial que la compagnie accorde, devraient suffire à induire le détaillant à tenir un stock de sa gomme qui répondra à la demande toujours croissante de la part des consommateurs.

LA SITUATION DES CAFES

D'après le Syndicat du Commerce des cafés au Havre, l'approvisionnement visible du monde a augmenté de 557,000 sacs en octobre, il s'élevait au 1er novembre à 12,717,000 sacs, au lieu de 12,160,000 sacs au 1er octobre. L'approvisionnement visible de l'Europe était de 7,452,000 sacs, contre 7,054,000 sacs au 1er octobre, soit une augmentation de 398,000 sacs. Les stocks dans les dix principaux ports d'Europe étaient de 6,184,000 sacs, au lieu de 6,019,000 sacs au 1er octobre. Les arrivages en Europe ont atteint pendant le mois d'octobre 1,339,000 sacs et les débouchés 1,174,000 sacs.

On lit dans le "Bulletin de Correspondance": Les hausseurs et les baissiers, qui sont plus nombreux que précédem-

ment, sans être beaucoup plus militants, discutent passablement sur les motifs de la baisse actuelle. Il semble que celle-ci peut s'expliquer assez simplement. Pour pouvoir placer la récolte actuelle du Brésil, qui est probablement plus forte qu'on ne le dit, on s'est servi sans mesure des perspectives pour la future récolte. Celle-ci sera, évidemment, très réduite; mais les importateurs, la consommation et la spéculation ont acheté à cause de ces mauvaises perspectives; maintenant, le café arrive rapidement, le Brésil a encore de fortes quantités à vendre et les producteurs de cafés divers qui, souvent, sont arrivés trop tard, ne veulent pas attendre que la hausse soit terminée pour placer leurs productions. Qui prendra tous ces cafés à vendre immédiatement?

Il est possible que, dans un an, ou dix-huit mois, il y ait pénurie de cafés et que des prix plus élevés soient alors justifiés, mais, dans l'intervalle, il faudra tenir les stocks et liquider les engagements spéculatifs, pris notamment par les Brésiliens, qui ont toujours une confiance excessive dans leurs informations, ainsi que le prouvent les quelques renseignements suivants extraits de la "Brazilian Review", du 14 octobre:

Jusqu'à présent, les détenteurs de Santos ont suivi la politique prudente de vendre dans tous les marchés et il est à désirer qu'ils n'abandonnent pas cette manière d'agir, bien que les planteurs trop confiants s'empressent d'acheter à terme le double de ce qu'ils vendent en café effectif. Le temps a été sec depuis le début du mois et l'on n'a signalé que quelques floraisons partielles dans un petit nombre de districts de la Sorocabana et de la Paulista. Il y a toujours des menaces de pluie, mais il ne pleut pas. Il est regrettable que l'on ait abandonné, depuis 1909, l'habitude de ne publier des estimations qu'après la fin de l'année; cette habitude avait été prise à la suite des nombreuses erreurs commises dans les années précédentes. Récemment, on a fait circuler toutes sortes d'estimations; on a parlé de 5½ millions de sacs pour la prochaine récolte de Santos et de 30% de moins que l'actuelle pour celle de Rio. Si la prochaine récolte est aussi petite qu'on le dit, ce serait une calamité pour Sao-Paulo, bien que cela profiterait à quelques favorisés. Il en résulterait, en outre, l'exode d'ouvriers que l'on pourrait difficilement remplacer; de plus, les affaires en général, et le trafic des chemins de fer se trouvent fortement affectés.

En disponible, la consommation se montre plus réservée. Dans les circonstances actuelles, on peut se dispenser de publier un résumé, car les prix sont plus ou moins nominaux pour la plupart des provenances.

LES AVANTAGES DES ORGANISATIONS COMMERCIALES LOCALES AU CANADA

Les organisations locales valent-elles un effort de la part des marchands? La réponse à cette question est aux marchands eux-mêmes. Leur organisation locale est ce qu'ils la font.

L'organisation commerciale telle qu'elle existe actuellement au Canada, n'est que la première marche ascendante à de plus hautes choses. Les associations locales qui se sont formées ici et là, qui luttent pour leur existence, ne sont que le prélude des associations inévitables des détaillants pour s'entraider et améliorer leur sort. L'expérience de ces organisations locales est précieuse, non seulement au point de vue des abîmes creusés par la discorde et la désorganisation qu'il faut éviter.

Dans quelques cas, l'organisation de ville ou de village a enveloppé l'organisation de commerces individuels. Dans d'autres, elle a rassemblé des détaillants de toute catégories.

Ordinairement ces organisations locales sont affiliées aux organisations provinciales ou nationales.

L'histoire d'une organisation de marchands dans une petite ville d'environ 12,000 habitants est un bel exemple de ce que les organisations locales peuvent faire, même lorsqu'elles sont sujettes à de grands obstacles. Une association d'épiciers, déroutés par la question de fermeture de bonne heure, fut la première des organisations de quelque sorte que ce soit. A Carisford (nous appellerons cette ville de ce nom), les marchands avaient l'un envers l'autre cette attitude commune aux marchands de toute ville où l'idée d'organisation est nouvelle — une attitude de "Chacun pour soi".

A la suite de la visite d'un organisateur central, l'organisation locale se forma avec un nombre initial d'environ trente-cinq membres, qui se monta rapidement à soixante, cette liste se composant, à quelques exceptions, de tous les principaux marchands.

Dans chaque village et ville, le pot-de-vin (graft) hante sans cesse la rue principale, où les détaillants font affaires. Le marchand de la rue Principale est lié à son magasin presque toute la journée, il ne peut sortir — et le pot-de-vinier (grafter) le sait et l'y cloue toujours. Le pot-de-vin (graft) prend différentes formes. Il se déguise sous forme de souscription pour un hôpital ou autre institution de charité, une donation à ceci ou un bazar pour l'église, un prix pour les sports scolaires, une couple de billets pour une partie de base ball ou une annonce dans quelque coin obscur d'un programme de concert scolaire. Cela importe peu que le marchand soit un membre de l'église qui sollicite de l'aide, qu'il puisse assister à la partie de balle ou sportive ou que le programme scolaire n'ait qu'une circulation d'environ cinquante exemplaires — il est là et il ne peut sortir, c'est le principal. Une partie de la pénalité qu'il paie pour avoir un magasin sur la rue Principale qui l'embellit en payant proportionnellement à la ville de plus fortes taxes que les autres, est, lorsqu'apparaît le quémendeur, le marchand doit payer et payer largement. Autrement, il est ouvertement menacé de la perte de son commerce, par la réputation de parcimonie de sa part, qui se répand vite parmi les gens de sport ou d'église. Plus l'objet est sans mérite, plus le quémendeur est inexorable. La ville prélève des centaines de piastres de taxes du marchand. Le quémendeur double ce fardeau annuel.

L'Association des Marchands de Carisford, nouvellement formée, fit ressortir la première attaque du quémendeur. Une rigoureuse sanction fut inscrite dans le livre des minutes, à savoir que, le et après certaine date, aucune inscription ou donation ne serait faite, que des billets ne seraient plus achetés par les marchands à leurs places commerciales pendant les heures d'affaires.

Cette annonce frappa de stupeur quelques quémendeurs. Quelques esprits forts doutèrent de la sincérité de la résolution; revinrent de nouveau à la charge, mais furent évincés. Dans des cas isolés peut-être, le règlement fut oublié, mais lorsqu'ils virent leurs confrères avoir plus d'énergie, les marchands plus faibles se redressèrent. Quelques marchands sont obstinément restés en dehors de la société, mais même les non-membres ont profité de l'attitude de l'association pour évincer les quémendeurs et couper court à ces impôts néfastes.

Un programme sportif récemment publié est typique de ces résultats. Autrefois un tel programme aurait publié l'annonce d'environ 40 marchands, représentant une dépense absolument de nulle valeur de plus de \$50. Ce programme, publié lorsque le règlement était en force, contenait juste les annonces de deux marchands, non-membres, les autres annonces étant en dehors du champ commercial.

Dans d'autres cas, les résultats furent identiques. La sollicitation pour église, charité, sport, billets, programme,

prix, fut évincée. C'est une démonstration de l'effet d'une action loyale et déterminée dans une cause juste.

Influence de la Législation

La lutte contre le projet de loi des sociétés coopératives, il y a quelques années, est encore toute fraîche dans la mémoire de tous les détailliers. L'association de Carisford fut en alerte, et, à l'unisson avec les associations similaires dans tout le pays, prit une action prompte et décisive. Des télégrammes furent expédiés à Ottawa, des résolutions furent envoyées aux membres locaux au parlement et certains marchands exercèrent leur influence personnelle. Le projet de loi fut abandonné.

Dans ce cas-ci, le danger présent éperonna les marchands vers une action commune. Avec les marchands des plus grandes villes du Canada, pratiquement sans organisation, les meilleurs résultats furent obtenus. Ce qui peut être fait au point de vue de bien présenter les désirs des marchands canadiens là où les organisations sont répandues en général, peut être déduit par ce qui a été fait en ce cas.

D'un autre côté, la non-mise en force des règlements municipaux de Carisford, réglementant les colporteurs et marchands ambulants, a été pendant des années un sujet de protestation de la part de tous les marchands. L'association, par la puissance de l'effort organisé, assura l'augmentation des prix des licences, la réforme des règlements municipaux et la prise de "Test cases". Un autre sujet de protestation a été l'encan dans des places du marché de soit disant articles neufs, en concurrence malhonnête avec les légitimes marchands de petits articles de quincaillerie. Par les représentations de l'association, les taux pour ces places de marché furent augmentés et le règlement concernant de telles ventes fut plus efficace.

L'effort unifié dans ces cas et dans d'autres a prouvé que c'était le moyen le plus efficace pour résoudre les problèmes municipaux qui, dans plusieurs localités, hânessent le légitime marchand détaillier.

LA CHERTE DE LA VIE

Ce problème de la cherté de la vie occupe en ce moment tous les économistes. Nos gouvernements en sont saisis, et le Conseil de Ville de Montréal, après étude, en est venu à la conclusion qu'il est urgent de nommer une commission d'experts chargés d'en déterminer les causes premières et de prescrire un remède efficace.

Au cours de son discours sur le budget provincial, l'honorable M. Caron a effleuré la question du coût élevé de la vie, et voici quelques-unes des raisons qu'il a trouvées à cette exagération:

"L'une des causes de l'augmentation du coût de la vie, c'est la tenue des réfrigérateurs. Les propriétaires de ces établissements emmagasinent des produits alimentaires en grande quantité qu'ils conservent ainsi indéfiniment afin de faire hausser les prix et dont souvent ils privent complètement le marché quand ces produits se gâtent et sont détruits plutôt que vendus.

"Comme cette question en est une qui relève du commerce, le gouvernement fédéral devrait la régler, passer telle loi, par exemple, qui forcerait les propriétaires à vendre les produits ainsi emmagasinés en réfrigérateurs dans un certain délai.

L'honorable ministre signale qu'une mauvaise disposition du nouveau tarif américain et qui a été accepté par le

gouvernement canadien actuel, c'est celle qui favorise l'entrée en franchise aux Etats-Unis du lait et de la crème. Cela veut dire la ruine de nos fabriques de beurre et de fromage.

C'est ici que l'on voit quels auraient été les avantages de la réciprocité, puisque nous aurions eu des compensations, au moins; ainsi, dans ce cas, il est fort probable que nous aurions pu protéger nos fabriques; d'ailleurs, nous aurions importé des machines, et c'est ce qui manque à nos cultivateurs, des machines à bon marché. Que d'autres avantages pour réduire le coût de la vie n'aurions-nous pas retirés de la réciprocité.

L'honorable ministre démontre que l'Ouest nous prépare un désastre par son système de culture qui est une des grandes causes de l'augmentation du coût de la vie. Ainsi, dans les plaines fertiles de ces provinces de là-bas, on s'est borné à cultiver seulement du blé. Nous exportons considérablement dans l'Ouest et les prix augmentent avec la rareté des produits qui augmente encore.

L'honorable ministre croit que les choses vont s'aggraver ainsi pour l'augmentation du coût de la vie pendant un an ou deux encore.

L'industrie, qui s'est développée à pas de géant chez nous, est une des causes de l'augmentation du coût de la vie. L'équilibre économique a été rompu. La population des compagnes s'en va dans les villes. Les salaires des ouvriers sont plus attrayants que ceux des cultivateurs. La vie y est apparemment plus facile; on y a des congés, etc. Le cultivateur ne peut plus trouver d'aide sur sa terre. Il cultive moins qu'autrefois et les produits étant plus rares coûtent plus cher, d'autant plus que le pauvre cultivateur paie au centuple le peu d'aide qu'il reçoit.

"Le remède, dit l'honorable ministre, c'est de donner aux cultivateurs toute l'aide possible; de leur distribuer généreusement les octrois dont ils peuvent avoir besoin, de leur donner tout le confort possible, de leur rendre la vie agréable et plus facile, afin de les habituer à se rendre compte des avantages qu'il y a de vivre la vie indépendante qui échoit au défricheur du sol.

"Le gouvernement provincial a fait beaucoup dans cette voie; mais il ne peut faire davantage avec ses modestes revenus. C'est au gouvernement fédéral qu'il convient de donner tout l'encouragement désiré à l'agriculture. Le gouvernement provincial a commencé depuis deux ans l'organisation des coopératives; grâce à ces sociétés, le cultivateur peut se passer des intermédiaires.

Le gouvernement rencontre de grandes difficultés de la part du commerce dans l'organisation de ces coopératives; mais il entend pousser le mouvement dans la bonne voie et arriver au succès complet.

Le meilleur placement que peut faire le gouvernement fédéral de ses revenus, de ses surplus, c'est de les donner à l'agriculture. Il faudrait des millions pour cette grande cause en notre province et le gouvernement local n'a que de modestes ressources. Il faut que le gouvernement fédéral songe que la prospérité des diverses parties du pays est la prospérité du grand tout qu'est le Canada et que l'agriculture est la grande source, la base indispensable de la prospérité du pays, surtout d'un pays nouveau comme le nôtre.

"En terminant, l'honorable ministre invite les membres de l'opposition à se joindre au gouvernement afin de convaincre le gouvernement fédéral que l'urgence d'aider à la mère-patrie à défendre sa suprématie n'existe plus et que la véritable urgence consiste à sauver l'agriculture et en assurer la prospérité."

Il y a là certainement beaucoup de vrai, et les remèdes suggérés ont des qualités. Mais il existe d'autres causes, d'au-

tres maux, et d'autres remèdes, que l'on finira par découvrir si l'on en prend les vrais moyens.

Comme nous le disions au début, il a été suggéré de nommer une commission d'experts afin de déterminer les causes premières et le remède à appliquer. Nous sommes tout à fait favorables à un tel projet pourvu, toutefois, que les autorités nous donnent à cette commission autre chose que de purs théoriciens. La commission ne fera du travail bon et effectif qu'en autant qu'elle sera composée d'hommes ayant une expérience pratique du commerce. Ceux-là sont en état de résoudre le problème vital du renchérissement constant des articles nécessaires à la subsistance, et nous souhaitons que les autorités verront à leur donner place dans la commission qu'on ne devrait pas tarder à nommer.

L'ASSOCIATION

C'est par l'association que beaucoup de personnes entrent dans les affaires, soit au début de leur carrière, soit, au contraire, dans l'âge mûr, comme consécration d'une compétence acquise par une longue pratique et de services rendus à des patrons reconnaissants.

Dans l'un comme dans l'autre cas, la vie sociale a ses inconvénients, ses agréments et ses difficultés qu'il est utile d'analyser et de signaler aux nombreux intéressés pour qui cette question est toute d'actualité.

Le cas le plus simple d'association est celui d'une maison léguée par un père à ses enfants, par un oncle à ses neveux qui ne veulent, ni souvent ne peuvent, diviser leur héritage et encore moins le vendre. Les difficultés qui peuvent surgir dans ce cas résultent d'incompatibilités d'humeur ou de jalousies, ayant pour causes des rivalités de famille. Cependant, on peut dire que, si une maison marche réellement bien, les frères ou les parents qui la dirigent vivront en bonne intelligence. Quand il n'y a pas de foin au râtelier, les ânes se battent, dit un vieux proverbe, et la véritable source de bien des discussions entre associés réside dans les mauvais résultats financiers obtenus.

En dehors des associations naturelles par suite d'héritage, il arrive souvent qu'un homme d'affaires surchargé de besogne, ou cherchant à se retirer, choisisse un associé parmi les membres de sa famille ou dans son personnel. C'est là le cas le plus général, bien que l'on constate quelquefois des associations entre des personnes complètement étrangères l'une à l'autre.

L'association est un acte aussi important et aussi sérieux que le mariage, et le choix d'un associé demande autant de réflexion et de prudence que celui d'un époux.

Il est donc intéressant d'analyser les conditions de formation et de fonctionnement d'une association, afin de signaler les desiderata à réaliser ainsi que les inconvénients à éviter.

Examinons la situation respective de deux associés, non parents, qui se sont réunis pour gérer une affaire parce que l'un d'eux est réellement fatigué, débordé par le travail, ou qu'il a trouvé préférable de se procurer ainsi le supplément de fonds de roulement qui lui manquait.

L'associé sera un étranger ou une personne déjà au courant de la maison et prise parmi le personnel.

S'il s'agit d'un étranger, il sera désirable que l'associé soit du métier, et c'est là une garantie de succès trop souvent négligée ; d'abord, les associations sérieuses se concluent, en général, entre personnes ayant la même expérience des affaires et une longue pratique du métier. Un industriel ou un commerçant qui consentirait à prendre le premier venu comme associé, se déconsidérerait et donnerait à penser qu'il

éprouve des difficultés d'argent suffisamment pressantes pour passer par dessus cette considération si importante.

Il ne faut pas non plus qu'il y ait entre les associés une trop grande différence d'âge, sinon l'autorité du plus jeune sera effacée par celle du plus âgé. C'est ce qui arrive souvent dans le cas d'association entre parents, tels que père et fils, oncle et neveu. Puisqu'il s'agit ici d'une association entre étrangers, il faut éviter cet inconvénient qui n'en est pas un dans le cas d'association entre parents. De même, les conditions d'éducation et d'instruction devront être identiques. Dans les associations qui réunissent des personnes de classes différentes, il est bien rare que la plus instruite et la mieux élevée n'ait pas à souffrir de l'ignorance et du manque de tact d'un partenaire maladroit.

Il ne faut cependant pas que les associés soient la réplique fidèle l'un de l'autre ; ils doivent se compléter et non se doubler exactement, à moins qu'ils ne conviennent d'avance d'alterner dans la direction des affaires. C'est ainsi qu'une grande entreprise métallurgique est gérée par deux cogérants qui passent chacun alternativement six mois à l'usine et six mois en congé ou à la tête du bureau de Paris. Dans ce cas, l'unité de vues et de caractère est indispensable à la bonne marche des affaires. Dans le cas contraire, certaines différences dans les capacités et dans le tempérament seront une condition de réussite. Un technicien et un commerçant se compléteront et prendront chacun la direction d'un département d'une entreprise industrielle sans que leurs attributions soient mélangées, et tout risque de conflit sera ainsi évité.

De même deux personnes autorisées, de tempérament vif et emporté, ne devront pas s'associer, pas plus que si elles avaient toutes deux un caractère mou et timide. Comme entre époux, la bonne entente entre associés résulte de concessions mutuelles, faites à temps, avant que le conflit ait pu se produire. Ce n'est souvent pas à propos de questions importantes que naissent des discussions pénibles, que seront prononcées des paroles ou commis des actes irréparables ; c'est à propos de petits détails de la vie courante. Il en va de même que dans un méange quand la couleur d'un tapis ou la mauvaise cuisson d'un rôti font voler les assiettes en l'air et claquer les portes.

Comme dans le mariage également, tout grincheux devra être écarté lorsqu'il s'agira d'une association ; de même un malade fera un très mauvais associé ; les personnes qui souffrent du foie ou de l'estomac, les neurasthéniques, font de déplorables partenaires avec qui la vie sociale devient rapidement impossible, malgré toute la bonne volonté que l'on peut y mettre.

Au point de vue de la conduite du personnel, l'association constitue une difficulté si les pouvoirs ne sont pas complètement définis et séparés. Il est de toute nécessité que l'un des associés se désintéresse des questions de personnel et les abandonne totalement à son collaborateur. Sans cette précaution, le désordre ne tarde pas à s'introduire dans ce département important de la maison. Les ouvriers ou employés se partageront en deux clans, malgré tous les efforts que pourront faire les associés pour maintenir l'équilibre au point de vue de l'autorité. Souvent des employés se feront un malin plaisir de provoquer, au sujet d'une même question, des ordres contradictoires. Ce résultat obtenu une première fois, il suffira de renouveler de temps à autre la tentative pour faire naître une brouille peut être grosse de conséquences. Ce danger existe surtout avec le caractère frondeur et taquin de l'ouvrier français, de plus en plus oublieux de ses devoirs, et contempteur du principe d'autorité qui fait la force d'une maison comme "la discipline fait la force des armées."

L'incapacité de beaucoup de patrons qui ne savent pas leur métier est une cause fréquente d'association ; dans ce cas, l'associé est, en général un employé très au courant de la

marche de la maison, qui a su se rendre indispensable. Ce genre de combinaison est pénible pour l'ancien patron, souvent un fils-t-papa mal dirigé, qui, n'ayant pas mis la main à la pâte de bonne heure, n'a pu apprendre à conduire la maison. L'employé, devenu l'égal du fils de son ancien patron, n'a pas assez de tact pour lui éviter les froissements qui résultent d'une situation logique des affaires mais, en réalité, anormale. Ayant monté en grade par la force des choses, il est un parvenu ; il aime à se faire valoir et à rabaisser celui qui est devenu son associé par force.

Il est évident que mieux vaudrait peut-être dans ce cas adopter une autre combinaison et se séparer de l'employé qui a pris une place trop importante pour choisir dans une maison rivale un directeur à qui l'on dicterait ses conditions.

On peut citer une grosse maison dont le chef avait totalement négligé de se préparer un successeur. Emporté par un accident de voiture, il laisse une femme, des enfants mineurs ou engagés dans la carrière militaire, et un gendre aussi incapable que présomptueux. Ce dernier s'associe avec sa belle-mère et, au bout de trois ans, la maison, qui faisait deux millions d'affaires, n'en fait plus que le quart. C'est la ruine à bref délai.

Survient alors une proposition d'un employé énergique qui a su prendre une place prépondérante et qui offre de remonter la maison aux conditions suivantes : association par moitié avec un des fils qui abandonnera sa carrière pour sauver sa fortune et celle des siens en sacrifiant tout amour-propre. Il faut que ce fils apprenne, sous la direction d'un ancien petit garçon de bureau de son père devenu son égal, un métier dont il ignore à quarante ans les premiers éléments. C'est cependant la seule solution possible, car, au bout de cinq ans, les ventes dépassent trois millions et la maison est devenue la première de la place. Il est évident que si le fils dont il s'agit avait recueilli la succession seul avec un directeur pris dans une firme concurrente, il serait peut-être arrivé au même résultat en souffrant beaucoup moins, mais cette solution est évidemment moins sûre que la première dont les faits ont démontré l'excellence.

Dans certains commerces, comme la mode et l'alimentation, une association entre personnes de sexes différents pourra réussir. Les qualités d'ordre et d'économie d'une femme seront alors précieuses pour combattre le coulage ; elle interviendra aussi avec utilité dans les questions de goût et sera une auxiliaire utile pour la direction du personnel féminin.

Dans une association entre hommes, l'influence occulte d'une femme sera au contraire très dangereuse. Elle ne pourra engendrer que jalousies et disputes continuelles. Il faut donc, en ce cas, tenir les femmes à l'écart, sans cependant dédaigner les conseils utiles que peut suggérer à une épouse avisée son caractère naturellement plus méfiant que celui d'un homme.

Il faut reconnaître que le danger dans une association ne menace pas toujours celui qui entre dans l'affaire. On pourrait citer de nombreux exemples où des individus peu scrupuleux arrivent, à la faveur de recommandations ou de renseignements erronés, à s'introduire dans une maison dans le but de se l'approprier au bout d'un temps plus ou moins long. La tactique varie, mais aboutit toujours au même résultat ; elle consiste à provoquer une mauvaise marche des affaires par des erreurs systématiques dans les prix de revient et de vente, d'où diminution des bénéfices et discussion au sujet des résultats annoncés.

Le mouvement de descente s'accroissant, l'ancien propriétaire se trouve acculé à une liquidation dans laquelle le nouveau venu prend une situation prédominante grâce à des ressources financières souvent habilement dissimulées.

Un autre mode de combat, dans cette lutte toujours inégale, consiste à rendre la vie sociale impossible par une hu-

meur volontairement acariâtre. Excédé par des discussions répétées, le partenaire attaqué finit par céder sa part ; il se retire des affaires, ou se rétablit seul dans une nouvelle branche, car, souvent, pour se débarrasser d'un associé devenu odieux, il est obligé de prendre l'engagement de ne plus s'occuper de son ancien commerce. Ces phénomènes de déplacement peuvent être artificiels, comme ceux que nous venons de citer, ou naturels ; dans ce dernier cas, ils dérivent simplement de la différence des caractères et des tempéraments. Même sans chercher à éliminer son partenaire, un co-associé travailleur, doué d'un caractère énergique et volontaire, déplacera par la force des choses un homme mou, apathique ou peu sérieux, et se trouvera finalement maître de la situation au bout d'un temps plus ou moins long. Si l'association a été conclue entre gens honnêtes et scrupuleux, les intérêts pécuniaires de l'associé déplacé peuvent ne pas être lésés, mais il est fréquent de voir le cas contraire se produire, et alors c'est la ruine plus ou moins complète pour le vaincu.

En résumé, quand on est à la tête d'une bonne affaire, il faut, autant que possible, éviter l'association et faire plutôt quelques sacrifices en faveur des employés capables de soulager leur patron. Un bon employé intéressé sera moins cher et plus utile que le meilleur des associés. Beaucoup de maisons importantes marchent ainsi très bien grâce à la collaboration dévouée d'employés très exercés ; ce sont des "éminences grises" dont l'autorité s'exerce discrètement et sans éclat, laissant en apparence le patron conduire les affaires. Ces doublures utiles valent mieux qu'un "alter ego" avec qui on sera obligé de compter au double point de vue du partage de l'autorité et des bénéfices pécuniaires.

L'EXPOSITION DE FERRONNERIE.

Les arrangements complets sont maintenant terminés

La semaine dernière a eu lieu à Toronto une assemblée des membres de l'Association des Exposants et des quincailliers détailliers de l'Association provinciale.

On y a discuté des sujets se rapportant à l'exposition de quincaillerie qui sera tenue à Ottawa du 16 au 21 février 1914. Jusqu'ici le travail accompli a donné satisfaction, et tout indique qu'il y aura affluence de visiteurs à Ottawa durant la semaine d'exposition. Le nombre des exhibits sera plus grand qu'à toutes les expositions antérieures.

De nombreuses délégations sont attendues de Québec et des provinces maritimes. M. J.-A. Beaudry, secrétaire de l'Association des Marchands Détailliers de Québec, avait été empêché d'assister à l'assemblée, mais il avait écrit pour expliquer son absence et assurer que la province de Québec sera largement représentée à l'exposition.

Le comité d'organisation a fait des arrangements spéciaux pour l'avantage des marchands de l'Ouest qui désirent assister à l'exposition.

Le secrétaire F. M. Tohin, de l'Association des Exposants a fait rapport que le G. T. P., le C. N. R. et le C. P. R. ont approuvé le plan des certificats de convention sur le territoire qu'elles desservent.

Des billets simples peuvent être achetés, avec certificat, de toutes parts dans l'Ouest, y compris depuis l'Alberta jusqu'à Ottawa.

Beaucoup de marchands de l'Ouest ont fait savoir qu'ils visiteraient l'exposition.

Des taux spéciaux prévaudront aussi en faveur des voyageurs de l'Est, depuis Halifax. Ceux qui se proposent de visiter Ottawa sont priés de faire leurs demandes d'accommodations sans retard.

D'intéressantes conférences illustrées seront données par les représentants de McClary Mfg. Co., E. C. Atkins Co., Gurney Foundry Co., Canadian Steel and Wire Co.

A la demande de l'Association des Détailliers, un représentant de la Gurney Foundry Co. donnera une conférence sur la "Vente des Poêles".

Le rapport du secrétaire démontra que l'Association des Exposants est dans un état de grande prospérité, et il a annoncé que tous les espaces consacrés aux exhibits sont déjà réservés.

Les marchands de détails.

L'Association des Quincailliers en Détail d'Ontario a conclu les derniers arrangements en vue de sa prochaine convention annuelle, et l'on prévoit qu'elle sera la plus importante qui ait été tenue jusqu'ici.

Une députation de détaillants s'est rendue auprès du premier ministre Borden pour lui soumettre les résolutions suivantes:

I. Que le système proposé des colis postaux au Canada soit basé sur deux principes, à savoir: 1° Que les taux chargés soient déterminés selon les distances. 2° Que ces taux soient assez élevés pour suffire au maintien du système.

II. Que l'inspection des poids et mesures soit faite aux dépens du trésor public, attendu que cette inspection est faite dans le but de protéger le public.

III. Que l'Association favorise le maintien des prix sur tous articles portant une marque de commerce, et demande au Parlement du Canada d'amender l'Acte des Marques de Commerce de manière à ce qu'il considère comme une offense le fait de vendre à réduction tout article portant telle marque de commerce et sur lequel le manufacturier a établi un prix de vente au consommateur.

IV. Que l'Association s'oppose énergiquement à ce que le Parlement du Canada accorde des privilèges législatifs spéciaux aux sociétés coopératives.

A l'Exposition.

Les directeurs ont organisé une série de conférences qui seront données aux goûtes du midi par des membres de l'Association des Quincailliers de Québec et d'Ontario, et par des Manufacturiers membres de l'Association des Exposants. Ces conférences porteront sur des sujets intéressant le commerce de quincaillerie.

NOUVELLES CHARTES

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous sceau du secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"Amalgamated Realities Co., Ltd.", pour faire le commerce d'immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"Henderson & Smyth, Limited", pour faire les affaires de marchands à commission et agents de manufacturiers. Capital-actions, \$150,000, à Montréal.

"Montreal Realty Investments, Limited", pour faire les affaires d'entrepreneurs généraux. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"The International Specialties, Limited", pour faire le commerce général des produits pharmaceutiques et préparations dentaires. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"Montreal Hyppodrome, Limited", pour construire et tenir hôtels, théâtres, arènes et jardins d'été et d'hiver, ainsi qu'autres lieux d'amusement et bâtisses. Capital-actions, \$1,500,000, à Montréal.

"Electrical Properties, Limited", pour organiser, gérer et développer des compagnies, syndicats et entreprises. Capital-actions, \$1,000,000, à Montréal.

"La Société d'Immeubles, Limitée", pour faire le commerce d'immeubles sous toutes ses formes. Capital-actions, \$300,000, à Montréal.

"J. P. Dupuis, Limitée", pour commercer en limites à bois, pouvoirs d'eau et sites à usines en général. Capital-actions, \$300,000, dans la Cité de Verdun, province de Québec.

"Westmount Motors, Limited", pour faire le commerce général et réparations d'automobiles, aéroplanes, bicycles, moteurs, canots, véhicules et machines de toutes sortes. Capital-actions, \$50,000, à Westmount, province de Québec.

"The Weldon Motor Company, Limited", pour le commerce général, sous toutes ses formes, des automobiles et accessoires. Capital-actions, \$10,000, à Montréal.

"McNulty Bros., Limited", pour faire les affaires d'une compagnie d'entreprises générales. Capital-actions, \$25,000, à Montréal.

"The National Drop Forge Company, Limited", pour faire les affaires générales sous toutes ses formes de fabrication de scies et de forgeage. Capital-actions, \$49,000, à Lévis, province de Québec.

"Lachine Rapids Power Company, Limited", pour faire les affaires d'une compagnie de pouvoir électrique sous toutes ses formes. Capital-actions, \$500,000, à Montréal.

VENTE DES TERRAINS DE LA VILLE DE PRINCE GEORGE

D'après les derniers renseignements reçus aux quartiers généraux du Grand-Tronc-Pacifique, la vente des lots dans la ville de Prince George, C. A., a atteint le montant total et énorme de \$2,400,000.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la succession de la s^{me} Anna Kelly, veuve de Patrick John Durack, qu'elle va adresser une requête pour obtenir un acte spécial à la Prochaine session de la Législature de la Province de Québec en vue d'autoriser la vente de la propriété de ladite succession ainsi que de celles de sa soeur, la s^{me} Catherine Kelly et de son père, feu William Kelly et dans le but d'éclaircir tous les doutes au sujet de l'effet de leurs testaments ainsi que d'autres questions.

Montréal, 15 octobre 1913.

BLAIR, LAVERTY et HALE,

Procureurs pour les Demandeurs.

Epicerie et Provisions

LA SITUATION.

L'activité se continue en ce moment dans le commerce de l'épicerie. Il n'y a pas eu de changement dans les prix. La demande est bonne sans être excessive et la perception de l'argent se fait bien.

Nous cotons:

SUCRES

Extra granulé, sac, les 100 lbs.	4.40
Extra granulé, ball, 5 x 20, 100 lbs.	4.50
Extra ground, baril les 100 lbs.	4.80
Extra ground, bte 50 lbs. 100 lbs.	5.00
Extra ground, 1/2 bte 25 lbs., 100 lbs.	5.20
No 1 Yellow, baril les 100 lbs.	4.05
No 1 Yellow, sac les 100 lbs.	4.00
Powdered, baril 100 lbs.	4.60
Powdered, bte 50 lbs. les 100 lbs.	4.80
Paris Lumps, 1/2 bte 25 lbs. 100 lbs.	5.45
Crystal Diamond, btes 100 lbs.	5.15
Crystal Diamond, 1/2 bte 50 lbs. les 100 lbs.	5.25
Crystal Diamond, 1/2 bte 25 lbs. les 100 lbs.	5.45
Crystal Diamond, Domino, 20 cartons 5 lbs. les 100 lbs.	0.35
Sucres bruts cristallisés, lb.	0.04
Sucres bruts non cristallisés, lb.	0.03 1/2

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Très bonne demande.

Barbade, choix, tonne	0.36	0.37	0.39
Barbade, tierce et qrt.	0.39	0.40	0.42
Barbade, demi qrt.	0.41	0.42	0.44
Mélasse, fancy, tonne	0.38	0.39	0.41
Mélasse, fancy, tierce et quart	0.41	0.42	0.44
Mélasse, fancy, demi qrt.	0.43	0.44	0.46

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

1ère qualité, le quart	27.50
2ème qualité, le quart	26.50

SAINDOUX

Bonne demande.

Saindoux pur, en tinette	0.15 1/2
Saindoux pur, en seau	3.20
Saindoux pur, cse de 10 lbs	0.16 1/2
Saindoux pur, cse de 5 lbs.	0.16 1/2
Saindoux pur, cse de 3 lbs	0.16 1/2

FARINES ET PATES ALIMEN-

TAIRES

Pâtes alimentaires

Bonne demande.

Nous cotons:

Arrow root, boîte de 7 lbs.	0.15
Farine Five Roses, qrt.	0.00 6.25
Farine Five Roses, sac	0.00 3.25
Farine Household, qrt.	0.00 6.25
Far. "Regal", qrt.	0.00 6.25
Farine à pâtis. Océan, prt.	0.00 5.00
Far. d'avoine granulée, sac	0.00 2.70
Far. d'avoine standard, sac	0.00 2.70
Farie d'avoine fine, sac	0.00 2.70
Farine d'avoine roulée, brl.	0.00 5.10
Farine d'avoine roulée, sac	0.00 2.40
Farine de sarrasin, sac	0.00 3.25
Far. de blé-d'Inde, sac	0.00 2.25
Banner, Saxon et Quaker Oats, et Ogilvie, caisse	0.00 4.00
Cream of wheat, cse	0.00 5.75

Fécule de maïs, 1e qité, lb.	0.07 1/2	0.07 1/2
Fécule de maïs, 2e qité, lb.	0.06	0.06 1/2
Fécule de pommes de terre, qrts de 1 lb., doz.	0.00	1.35
Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes de 5 lbs., lb.	0.00	0.27 1/2
En vrac	0.00	0.05 1/2
Paquets de 1 lb.	0.00	0.07
Nouillettes aux oeufs: Paquets de 1/2 lb., lb.	0.00	0.07 1/2
Spaghetti, pâtes assorties: alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes, importés en vrac, lb.	0.00	0.07 1/2
En paquets de 1 lb.	0.00	0.08
Tapioca pearl, en sac, la "	0.04 1/2	0.05
Tapioca seed, en sac, la "	0.04 1/2	0.05
Sagou	0.04 1/2	0.05

FROMAGES CANADIENS

Bonne demande.
Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers 15 1/2c et 16c la livre.

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

Bollman, cruches paillées, 4 gall. imp. cruche	0.00	2.20
Domestique triple, cruches paillées, 4 gal. imp. cruche	0.00	1.25
72 grains, le gall.	0.00	0.12
88 grains, le gall.	0.00	0.15
118 grains (proof), le gall.	0.00	0.19

THES

Il y a un mouvement d'affaires intéressant en thé de luxe de toute provenances. Pour les thés à prix moyens, le marché est tranquille.

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Bonne demande courante.

Nous cotons:

Allspice, moulu	lb.	0.00	0.18
Anis	"	0.08	0.09
Canary Seed	"	0.08 1/2	0.09
Cannelle, moulue	"	0.00	0.25
Cannelle en mattes	"	0.18	0.22
Clous de girofle entiers	"	0.20	0.22
Chicorée canadienne	"	0.12	0.13
Clous de girofle entiers	"	0.25	0.27
Colza	"	0.06	0.08
Crème de tartre	"	0.00	0.30
Gingembre moulu	"	0.00	0.25
Gingembre en racine	"	0.17	0.20
Graine de lin non moulu.	"	0.03 1/2	0.04
Graine de lin moulu	"	0.06	0.07
Graine de chanvre	"	0.05 1/2	0.07
Macis moulu	"	0.00	0.75
Mixed spices moulues	"	0.00	0.25
Muscade moulue	"	0.00	0.50
Muscade	"	0.20	0.35
Piments (clous ronds)	"	0.07 1/2	0.10
Poivre blanc rond	"	0.25	0.27
Poivre blanc moulu	"	0.00	0.28
Poivre noir rand	"	0.15	0.17
Poivre noir moulu	"	0.00	0.20
Poivre de Cayenne pur	"	0.00	0.25
Whole nickle spice,	"	0.16	0.20
Sel fin en sac		1.40	
Sel fin en 1/2 de sac		0.00	0.45
Sel fin, quart, 3 lbs.		0.00	3.25
Sel fin, quart, 5 lbs.		0.00	3.15
Sel fin, quart, 7 lbs.		0.00	3.05
Sel fin en quart de 280 lbs.			
Ordinary fine		0.00	1.80
Fine		0.00	2.05
Dairy		0.00	2.15

Cheese	0.00	2.45
Gros sel, sac	0.65	0.80

ORGE

Légumes secs.

Nous cotons:

Orge mondé (pot), sac	0.00	3.00
Orge mondé (pot), baril	0.00	6.75
Fèves blanches, Can., lb.	0.03 1/2	0.04
Orge mondé (pearl), sac	0.00	4.85
Fèves blanches, Can., lb.	0.03 1/2	0.03 1/2
Fèves jaunes minot	2.00	2.10
Lentilles rouges, par sac, lb.	0.05	0.06
Lentilles vertes, par sac, lb.	0.04	0.05
Pois Verts, No 1 lb.	0.04 1/2	0.04 1/2
Pois cassés, le sac	0.03 1/2	0.03 1/2
Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac	0.00	2.40

RIZ

La demande est bonne.

Nous cotons:

Riz importés:

Riz Patna, sacs de 112 lbs., suivant qualité	lb.	0.05 1/2	0.06
Riz Carolina		0.08	0.09
Riz moulu		0.00	0.06
Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes		0.00	4.25

Riz décortiqués au Canada:
Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal.

Qualité B, sac 250 lbs.	0.00	3.30
Qualité C, sac 100 lbs.	0.00	3.20
Sparkle	0.00	5.10
India Bright (sac de 100 lbs)	0.00	3.45
Lustre	0.00	3.55
Polished Patna	0.00	4.40
Pearl Patna	0.00	4.60
Imperial Glacé Patna	0.00	4.90
Crystal Japan	0.00	5.10
Snow Japan	0.00	5.30
Ice Drips Japan	0.00	5.45

FRUITS SECS

Assez bonne demande.

Nous cotons:

Dattes et figues:

Dattes en vrac	1 lb.	0.00	0.05 1/2
Dattes en pqts de	1 lb.	0.07 1/2	0.07 1/2
Figues sèches en boîtes,			
3 couronnes	lb.	0.09 1/2	0.10 1/2
4 couronnes	lb.	0.11	0.11 1/2
5 couronnes	lb.	0.12	0.12 1/2
7 couronnes	lb.	0.14	0.14 1/2
9 couronnes	lb.	0.15	0.15 1/2
16 onces	bte	0.11 1/2	0.12 1/2
10 onces	bte	0.07 1/2	0.08

Raisins de Corinthe.

Corinthe Filiatras, en vrac	0.06 1/2	0.07	
Corinthe Filiatras en cartons 1 lb.	0.07 1/2	0.08	
Raisins de Malaga.		Lb.	
Rideau	bte	0.00	2.50
Balmoral	bte	0.00	3.00
Orléans	bte	0.00	4.00
Royal Excelsior	bte	0.00	5.50
Raisins Sultana.			Lb.
En vrac		0.00	0.10
Cartons, 1 lb.		0.00	0.11 1/2
Raisins de Valence.			Lb.
Valence fine off Stalk, btes de 28 lbs.		0.00	0.06 1/2
Valence Selected, btes de 28 lbs.		0.00	0.06 1/2
Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs.		0.00	0.07 1/2
Raisins de Californie.			Lb.
Epépinés, paq. 1 lb., fancy	0.00	0.10 1/2	
Epépinés, paq. 1 lb., choix	0.00	0.10	

Noix et Amandes.		Lb.
Amandes Tarragone	0.17	0.18
Amandes Valence écalées	0.42	0.43
Cerneaux	0.32	0.34
Avelines	0.13	0.14
Noix de Grenoble Mayette	0.17	0.18
Noix Marbot	0.15	0.16
Noix de Bordeaux écalées	0.34	0.36
Noix du Brésil	0.21	0.22
Noix de coco râpées, à la lb.	0.20	0.22
Noix Pécan polies	0.18	0.19
Noix Pécan cassées	0.00	0.00
Peanuts non rôties, Sun	0.00	0.09
Peanuts non rôties, Bon Ton	0.00	0.11
Peanuts non rôties, Coon	0.00	0.07
Peanuts rôties, Coon	0.09	0.09
Peanuts rôties, G.	0.09	0.10
Peanuts non rôties, G.	0.00	0.08
Peanuts rôties, Sun	0.10	0.11
Peanuts rôties, Bon Ton	0.12	0.13
Pruneaux 30/40	0.00	0.15
Pruneaux 40/50	0.00	0.13
Pruneaux 50/60	0.00	0.11
Pruneaux 60/70	0.00	0.10
Pruneaux 70/80	0.00	0.09
Pruneaux 80/90	0.00	0.09
Pruneaux 90/10	0.00	0.08
Fruits évaporés.		Lb.
Abricots, boîte 25 lbs.	0.00	0.20
Nectarines	0.00	0.11
Pêches, boîtes 25 lbs.	0.00	0.10
Poires, boîte 25 lbs.	0.00	0.13
Pommes tranchées, évaporées, btes de 50 lbs.	0.09	0.09
Pelures de fruits.		Lb.
Citron	0.10	0.11
Citronnelle	0.15	0.16
Orange	0.11	0.12

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes

Très bonne demande.		No 1	No 2
Nous cotons:			
Asperges (Pointes), 2 lbs.	2.05	3.00	
Asperges entières can., 2 lbs.	0.00	2.25	
Asperges Californie, 2 1/2 lbs.	0.00	3.35	
Épinards, 2 lbs.	0.00	1.60	
Betteraves tranchées, 3 lbs.	0.00	1.30	
Blé d'Inde, 2 lbs.	0.90	0.92	
Blé d'Inde en épis, gal.	4.50	4.52	
Catsup, bte 2 lbs.	doz.	0.00	0.85
Catsup au gal.	doz.	0.00	5.00
Champignons hôtel, boîte	0.13	0.14	
Champignons, 1er choix	0.20	0.21	
Champignons, choix, btes	0.17	0.18	
Choux de Bruxelles imp.	0.17	0.18	
Choux-fleurs, 2 lbs.	0.00	1.65	
Citrouilles, 3 lbs.	0.80	0.82	
Citrouilles, gal.	2.25	2.27	
Épinards, gal.	0.00	5.30	
Épinards, 2 lbs.	0.00	1.25	
Épinards, 3 lbs.	0.00	1.75	
Épinards imp.	0.12	0.13	
Fèves Golden Wax, 2 lbs.	0.82	0.85	
Fèves Vertes, 2 lbs.	0.82	0.85	
Fèves de Lima, 2 lbs.	1.15	1.17	
Flageolets importés, hte	0.13	0.15	
Haricots verts imp.	0.13	0.17	
Macédoine de légumes, hte	0.10	0.16	
Marinades enseau, 5 gal.	0.00	2.25	
Petits pois imp. moyens hte	0.11	0.11	
Petits pois imp. mi-fins hte	0.11	0.12	
Petits pois imp., fins, hte	0.16	0.17	
Petits pois imp. ext. fins, bte	0.17	0.18	
Petits pois imp. surfins, hte	(manquent)		
Pois Can. English Garden	0.80	0.82	
Pois Can. Early June	0.82	0.85	
Pois Can. Ext. Fine Sifted	0.00	1.27	
Succotash, 2 lbs.	0.05	0.07	
Tomates, 3 lbs., doz.	0.05	1.00	
Tomates, gall.	2.00	2.02	
Truffes 1/2 boi	5.00	5.40	
	14 lb	0.00	2.25

Ananas importés, 2 1/2 lbs.	0.00	2.40
Ananas entiers (Can.), 3 lb.	0.00	2.45
Ananas tranchés (Can.), 2 lb.	0.00	1.90
Ananas râpés (emp. Can.), 2 lbs.	0.00	1.45
Bluets Standard, doz.		manquent
Cerises rouges sans noyau, 2 lbs.	1.90	1.92
Fraises, sirop épais, 2 lbs.	1.90	1.92
Framboises, sirop épais, 2 lbs.	1.90	1.92
Gadelles rouges, sirop épais, 2 lbs.	0.00	1.90
Gadelles noires, sirop épais, 2 lbs.	0.00	1.90
Groseilles, sirop épais, 2 lbs.	0.00	1.75
Marinades can., 1 gal.	gal.	0.00
Pêches jaunes, 2 lbs.	1.25	1.27
Pêches, 3 lbs.	1.85	1.87
Poires (Bartlett), 2 lbs.	1.50	1.52
Poires, 3 lbs.	2.00	2.02
Pommes, 3 lbs.	1.05	1.07
Mûres, sirop épais, 2 lbs.	0.00	1.90
Pommes Standard, gal.	3.00	3.02
Prunes Damson, sirop épais, 2 lbs.	1.10	1.15
Prunes Lombard, sirop épais, 2 lbs.	0.95	0.97
Prunes de Californie, 2 1/2 lb.	0.60	2.74
Prunes Greengage, sirop épais, 2 lbs.	1.05	1.07
Rhubarbe Preserved, 2 lbs.	0.00	1.50
Cerises blanches, doz.	0.00	2.25
Cerises noires, doz.	0.00	2.40
Framboises, doz.	0.00	2.40
Mûres, doz.	0.00	2.40
Gadelles rouges, doz.	0.00	2.40

Conserves de poissons

Très bonne demande.		Nous cotons:	
Anchois à l'huile (suivant format)			
	doz.	1.60	4.50
Caviar	1/2 lb. doz.	5.15	5.25
Caviar	1/2 lb. doz.	10.00	10.25
Crabes	1 lb. doz.	3.75	3.00
Crevettes en saumure, 1 lb.	0.00	1.60	
Crevettes sans saumure, 1 lb.	0.00	1.80	
Finnan Haddies, doz.	1.35	1.40	
Harengs frais, importés, doz.	1.15	1.20	
Harengs marinés, imp.	"	1.45	1.65
Harengs aux Tom., imp.	"	1.45	1.40
Harengs kippered, imp.	"	1.50	1.70
Harengs canadiens kippered	0.95	1.00	
Harengs canadiens, sauce tomates	0.05	1.00	
Homards, bte h., 1 lb.	"	6.40	6.50
Homards, bte plate, 1/2 lb.	"	3.50	3.60
Homards, bte plate, 1 lb.	"	6.75	6.90
Huitres (solid meat), 5 oz.	doz.	0.00	1.40
Huitres (solid meat), 10 oz.	doz.	0.00	2.00
Huitres, 1 lb.	0.00	1.50	
Huitres, 2 lb.	0.00	2.45	
Maquereau, tin 1 lb., la doz.		0.00	1.45
Morue No 2, lb.	(manque)		
Morue grosse en quart lb.	(manque)		
Rovans aux truffes et aux acharde, hte	0.17	0.18	
Sardines can., 1/2 bte, cse	3.50	4.00	
Sardines françaises, 1/2 htes	0.16	0.31	
Sardines françaises, 1/2 btes	0.22	0.50	
Sardines Norvège, 1/2 hte	7.50	11.00	
Sardines Norvège, 1/2 hte	17.00	18.00	
Sardines Rovant à l'huile, 1/2	0.40	0.42	
Sardines sans arête	0.22	0.24	
Saumon Labrador, 100 lbs.	0.00	8.50	
Saumon Cohoes, Fraser River, 1 lb.	0.00	1.40	
Saumon rouge:			

Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1/2 lb., doz.	1.27	1.32
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1 lb., doz.	2.07	2.12
Saumon rouge Sockeye (Rivers' Inlet), bte haute, 1 lb., doz.		1.90
Saumon rouge du printemps, bte haute, 1 lb., doz.	0.00	1.65
Saumon Humpback, 1 lb., doz.	0.00	0.95
Truite des mers, 100 lbs.	0.00	7.25

HARENGS DU LABRADOR

Quarts	\$6.25
1/2 quarts	3.35

FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.
On cote le fromage de Gruyère:
Fromage entier de 26 1/2 lbs. ou de 80 lbs., 28c à 30c la livre.
En quantité moindre, 28c la livre.
Le fromage de Roquefort se vend de 32c à 33c la lb. et le Limbourg, 24c la livre.
On cote encore:

Gorgonzola	lb.	0.25
Edam	"	0.24

PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES

Nous cotons:

Acide borique, bris de 336 lbs., lb.	0.10
Alun, barils de 336 lbs.	0.02
Alun, barils de 112 lbs.	0.02
Arcanson, lb.	0.03
Blanc de chaux, bris de 336 lbs.	0.55
Bois de sapin, pqt de 1/2 lb.	0.03
100 lbs.	0.65
Borax en cristaux, bris de 336 lbs.	0.05
Boules à mites	0.00
Camomille	0.00
Camphre (Extrait de):	
boîtes de 12 lbs.	0.00
btes 24 lbs., pqt 1 lb.	0.11
Camphre, la livre	0.00
Carbonate d'ammoniaque, bris 112 lbs., 4 lbs.	0.15
Cire blanche, lb.	0.40
Couperose, bris 370 lbs.	0.01
Crème de tartre, lb.	0.24
Gélatine rouge en feuilles	0.60
Gélatine blanche en feuilles	0.35
Gélatine Knox en feuil., doz.	1.25
Gomme arabique, lb.	0.15
Houblon pressé, lb. (manque)	
Lessive commune, doz.	0.35
Lessive commune, grosse	3.75
Paraffine pour cierges, lb.	0.10
Plâtre à terre, sac 100 lbs., sac	0.70
Poudre insecticide, lb.	0.00
Résine blanche	0.03
Résine G., suiv. quant.	0.02
Salpêtre en cristaux, bris 112 lbs.	0.05
Sel à Médecine	0.01
Sel d'Epsom sac 224 lb.	0.01
Soda à pâte, 112 lbs.	0.00
Soda à laver:	
Sacs	0.80
Soude caustique en mor. lb.	0.00
Soufre en bâtons, bris 326 lbs.	0.01
Soufre moulu, sac 112 lb.	1.65
Tourteaux de lin moulu, sac	1.60
Vitriol bris	0.06

BOUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:

B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.:	
6 à la lb.	0.00
12 à la lb.	0.00

B. Paraffine, 6 à la lb.	0.08	0.09
B. Paraffine, 12 à la lb.	0.08½	0.09½
B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12	0.00	0.12½
B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8	0.14	0.15
Cierges approuvés, lb.	0.00	0.37½
Huile de 8 jours, gallon	1.20	1.30

PLATS EN BOIS

Nous cotons:

Carrés de ½ lb., crate	0.00	0.45
Carrés de 1 lb., crate 500	0.00	0.90
Carrés de 2 lbs., crate 500	0.00	1.02½
Carrés de 3 lbs., crate	0.00	0.57½
Carrés de 5 lbs., crate	0.00	0.72½

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:

Cuvette No 0, la doz.	10.50
Cuvette No 1, la doz.	9.00
Cuvette No 2, la doz.	7.50
Cuvette No 3, la doz.	6.50

BALAIS

Nous cotons:

A longs manches	0.00	2.75
Avec manches ordinaires	La doz	
2 cordes		2.25
3 cordes		2.50
4 cordes		2.75
5 cordes		3.50
Le papier manille, 13 x 17, est coté 20c.		

EPINGLES A LINGE

Epingles ordinaires:	
Boîtes de 5 grosses, la bte	0.75
Eringles à ressort:	
Boîtes de 2 grosses, la bte	0.90

PAPIER D'EMBALLAGE

Papier Manille en rouleaux	0.03½
Papier brun en rouleaux	0.03

MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:

Mèches No 2	lb.	0.22
Mèches No 2	"	0.15
Mèches No 0	"	0.12
Brûleurs No 2	doz.	0.85
Brûleurs No 1	"	0.65
Brûleurs No 0	"	0.65
Brûleurs dessus verre (A)	"	1.65
Brûleurs dessus verre (B)	"	1.00
Cheminées (climax) No 2	"	0.60
Cheminées (climax) No 1	"	0.45
Cheminées (climax) No 0	"	0.45
Cheminées (Bonanza) No 2	"	0.05
Cheminées (Bonanza) No 1	"	0.75

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$4.25 la caisse et de 9c à 10c la livre, poids net. blanc ou marbré.

GRAISSE A ROUES

On cote:

Graisse Impérial, en lots de grosse	doz.	0.57½
Caisse de 4 doz.	"	0.60
Graisse au mica.		
Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.)	doz.	0.90
Boîtes de 3 lbs. (par doz.)	doz.	2.25

HUILE D'OLIVE

Nous cotons:

Huile Loublon:		
Pintes	0.00	2.25
Chopines	0.00	1.20
½ chopines	0.00	0.60
1/2 l'huile d'olive Barton et Guestier est cotée:		
Orte	7.75	8.00
Pte	4.37½	4.50
½ pte	2.45	2.50

HUILE DE CASTOR

Nous cotons:

Bouteilles de 1 oz.	Grosse.	Doz
	3.60	0.35

Bouteilles de 2 oz.	5.00	0.45
Bouteilles de 3 oz.	0.00	0.55
Bouteilles de 4 oz.	7.25	0.05

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$1.75 à \$2.00.
Bouteilles carrées de 16 onces, \$3.75 la douzaine; chopines, \$2.40 la douzaine; ½ chopines, \$1.75 la douzaine.

HUILE DE COTON

Nous cotons:

Au baril	1.10	1.25
----------	------	------

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons au quart, par livre, 9c le gallon, \$1.25, en estagnon, par livre, 9c à 10c.

VASELINE

Nous cotons:

"Bleu Seal"	
Blanche No 1	grosse 10.00
Blanche No 2	" 19.20
Jaune No 1	" 6.72
Jaune No 2	" 14.40

BALAIS

D'enfant, 2 cordes	0.00	1.10
D'enfant, 1 corde	0.00	0.85
Manches de faubert (mop), doz.	1.20	

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:

Pratt's Astral Oil	gol.	0.22
Standard Acme	le gal.	0.17½

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Les acheteurs de blé ont été ces jours-ci optimistes. Après avoir été faible à la fin de la semaine dernière, le marché a été ferme, en baisse de ½c. Le maïs était de ¼c à ½c plus cher; l'avoine était plutôt un peu plus chère.

Marché de Montréal

Grains

La demande des acheteurs étrangers pour le blé de printemps du Manitoba cette semaine a été limitée et les câblagrammes furent rares. Le déclin dans les prix a été de 1s par quarter, comparé avec les offres faites la semaine dernière, tandis que les prix sur le marché de Winnipeg ne sont que de 1c plus bas pour la même période; en conséquence, les exportateurs constatent qu'il est impossible de faire aucune affaire avec les marchés dans la situation actuelle. Il y a eu quelque demande pour les avoines à une autre baisse de 1½d par quarter. Le marché local des avoines a été tranquille, mais il y a eu une demande continue pour le maïs Argentin et les ventes au char furent faites à 79c le boisseau ex-magasin. L'orge à malt d'Ontario a été plus faible, avec des qualités de choix s'offrant de 65c à 67c le boisseau ex-rails. Les avoines No 2 de l'Ouest Canadien en lots de char s'offraient de 40½c à 41c; les No 3 C.W. à 39½c et les No 2 feed à 38½c ex-magasin.

Nous cotons:

Avoine C.W. No 1 Ext. Fd	0.40½	0.41
Avoine C.W. No 2	0.41	0.41½
Avoine C.W. No 3	0.40	0.40½
Avoine Qué. et Ont. No 2	0.39	0.39½
Avoine Qué. et Ont. No 3	0.38	0.38½
Avoine Qué. et Ont. No 4	manque	
Sarrasin (48 lbs.)	0.64	0.65
Blé-d'Inde séché au four	manque	
Blé-d'Inde jaune No 3	0.79	0.80
(Blé-d'Inde nouveau.)		
Orge moulée	0.51	0.53

Marché de Montréal

Farines

Il y a eu quelques demandes de la part des acheteurs étrangers pour la farine de blé de printemps et quelques offres de lots furent reçues, mais comme les prix des offres aussi bien du Royaume-Uni que du Continent étaient de 7½d plus bas que ceux des meuniers, elles furent refusées, et les seules affaires qui se sont faites furent quelques patentes de haute qualité avec le Sud-Africain. Il n'y a pas de changement dans la situation du marché local, les prix étant fermes avec un assez beau montant d'affaires pour la saison. Les premières patentes de printemps se vendent à \$5.40; les secondes à \$4.90 et les strongs-bakers à \$4.70 par baril en sacs. La demande pour la farine de blé d'hiver est plutôt tranquille et principalement pour de petits lots afin de remplir les besoins actuels, avec des ventes de patentes de choix de \$4.75 à \$5.00 et les straight rollers de \$4.50 à \$4.60 par barils de bois.

Issues de blé et avoine roulée

Il y a eu une croissante demande dans la plupart des lignes d'issues de blé et le marché est plus actif avec un ton de baisse soutenu. Le son se vend à \$23, les shorts à \$23 et les middlings à \$26 la tonne, les sacs compris. La demande pour les moulées est assez bonne et les prix ne changent pas de \$29 à \$31 pour le pur grain et de \$27 à \$28 pour les mélangés, à la tonne. Il s'est fait un beau montant d'affaires en avoine roulée et les prix sont soutenus avec les ventes de \$4.40 à \$4.50 le baril, en barils, et de \$2.10 à \$2.12½ le sac.

Nous cotons:

Patentes du printemps:

Royal Household	2 sacs	5.60
Five Roses	2 sacs	5.60
Glenora	2 sacs	5.10
Harvest Queen	2 sacs	5.10

Fortes à Boulanger:

Bakers Special	2 sacs	4.90
Manitoba S. B.	2 sacs	4.90
Keetob	2 sacs	4.90
Montcalm	2 sacs	4.90

Patentes d'Hiver:

Straight rollers	2 sacs	5.00
Clurona (à pâtisserie)	2 sacs	5.80
A do	2 sacs	5.30
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers, 2 sacs		4.40
Farine de blé-d'Inde pour engrais 2 sacs		4.50

Farine d'avoine:

Avoine roulée, sac de 90 lbs.	2.32
Avoine roulée, baril	4.90

Issues de blé:

Son Man., au char, tonne	20.00
Gru Man., au char, tonne	22.00
Middlings d'Ontario, au char, tonne	27.00
Moulée pure, au char	32.00
Moulée mélangée, au char	30.00

FOIN PRESSE ET FOURRAGE

Marché de Montréal

Foin pressé

Il continue à y avoir une assez bonne demande des acheteurs locaux pour le foin pressé de choix et le marché est assez actif avec des prix fermes. Le foin No 1 se vend de \$16 à \$17; l'extra bon No 2 de \$14 à \$14.50 la tonne par lots de char ex-voie.

Nous cotons:

Foin No 1, pour livraison immédiate	\$14.00	\$14.50
-------------------------------------	---------	---------

Très bon, No 2 13.50 14.00
No 2 11.50 12.00
la tonne, en lots de wagon ex-voie.

Marché facile sur place.

BEURRE

Marché anglais

MM. Mills & Sparrow nous écrivent de Londres à la date du 21 novembre 1913:

Toute cette semaine le marché a été fixe et ferme et les prix n'ont pas changé, excepté pour le beurre non salé Australien qui a fléchi de 1/- 2/- et le beurre français, qui, à cause de sa rareté, s'est raffermi. Les perspectives générales du commerce sont excellentes pour la fin de l'année.

Australien. — Il y a eu une bonne demande, et la demande a été plus forte pour le beurre salé que pour le beurre non salé. La cote générale des prix n'a pas changé de la semaine, et un bon écoulement des arrivages courants a été fait.

Nouvelle-Zélande. — Le "Ionic" nous a apporté son beurre en parfaite condition, et il s'est écoulé rapidement à des prix réduits.

Vu le retard des expéditions causé par la grève de Wellington, il y a eu une bonne demande pour le prochain arrivage qui sera la seule expédition profitable pour cette année.

Arrivages coloniaux cette semaine: — Par le vapeur "Wiltshire", 8,000 boîtes Australien; par le vapeur "Morea", 17,900 boîtes Australien; par le vapeur "Suffolk", 5,950 boîtes Australien; par le vapeur "Ionic", 20,120 boîtes Nouvelle-Zélande.

Danois. — Copenhague n'a pas changé, et avec une demande continentale un

peu meilleure, le marché reste ferme.

Sibérien. — Les arrivages sont maintenant plus restreints, et le progrès augmentant toujours sur l'approvisionnement des entrepôts frigorifiques, il paraîtrait que les qualités inférieures sont maintenant à peu près à leur plus bas prix et devraient intéresser ceux qui peuvent se servir de ces qualités.

République Argentine. — Les arrivages sont peu considérables et les prix ne changent pas.

Nous cotons:

Danois—		
Haut choix	129/0	131/0
Sibérien—		
Haut choix	108/0	112/0
Choix	100/0	106/0
Confiserie	88/0	92/0
Français—		
Haut choix	126/0	134/0
Choix	112/0	124/0
Confiserie	96/0	100/0
Victorien—		
Haut choix, salé	118/0	122/0
Choix, salé	112/0	116/0
Haut choix, non salé	118/0	120/0
Choix, non salé	112/0	116/0
Australien—		
Haut choix, salé	118/0	120/0
Choix, salé	112/0	114/0
Haut choix, non salé	116/0	120/0
Choix, non salé	112/0	114/0
Queensland—		
Haut choix, salé	118/0	120/0
Choix, salé	112/0	114/0
Haut choix, non salé	116/0	118/0
Choix, non salé	112/0	114/0
Nouvelle-Zélande—	124/0	126/4
Argentine—		
Haut choix, salé	116/0	120/0

Haut-choix, non salé 116/0 120/0

Marché anglais

FROMAGE

MM. Mills & Sparrow nous écrivent de Londres à la date du 21 novembre 1913:

La situation du marché a été meilleure toute la semaine et les prix sont un peu meilleurs. L'arrivage par le "Ionic" consiste en 8,162 mannes.

Nous cotons:

Canadien—		
Haut choix, blanc	65/0	66/0
Haut choix, coloré	66/0	67/0
Choix, blanc	64/0	00/0
Choix, coloré	65/0	00/0
Nouvelle-Zélande—		
Blanc	64/0	00/0
Coloré	64/0	65/0

Prix vendants aux épiciers

Fromage fort, blanc, à la meule	17c
au morceau	18c
Fromage de Gruyère	27c à 28c
Fromage Oka	24c
Beurre, choix	31c
Beurre, choix, en bloc d'une livre	31½c
Oeufs strictement frais	60c
Oeufs frais en boîtes de carton	
d'une douzaine	61c
Oeufs No 1	34c
Oeufs choisis	38c

OEUFS

Les oeufs sont très rares à la campagne.

Marché de Montréal

BEURRE

Crèmerie, 1er choix	31c à 31½c
2ème qualité	30c à 30½c
Beurre de laiterie	24c à 25c

LE VIEUX THÉ EST MAUVAIS

Les thés de toutes provenances se détériorent rapidement et ne sont jamais aussi bons que le jour où ils arrivent ici des plantations.

Quelques-uns de nos amis détailliers, qui ne considèrent pas les faits ci-dessus, achètent assez de thé en vrac pour durer un an ou plus. Ils sont persuadés à faire cela pas le vendeur qui a toujours une "occasion" à offrir.

Cette "occasion" est probablement restée plus d'un an dans le stock du marchand en gros, et, même si premièrement il fut bon, il a perdu toute sa qualité. C'est à cause de cette détérioration du thé que nous sommes toujours prêts à reprendre le "Salada" s'il est resté entre vos mains pendant plus de trois mois. Nous le vidons du paquet et le vendons comme thé en vrac pour le prix que nous pouvons en tirer. De cette façon nous conservons la renommée du

"SALADA"

COMME QUALITE ET SAVEUR

LONDRES, ANG. NEW YORK BUFFALO TORONTO MONTREAL BOSTON CHICAGO DETROIT
41 Eastcheap 100 rue Hudson 38 W. rue Geneva 32 rue Yonge rue St-Paul 34-35 S. Market St 361 rue N. River Shelby Block
Succursales aussi à Pittsburg et Philadelphie

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal ...	33	Continental Bag & Paper Co. ...	22	Imperial Tobacco Co.	68	Pink Thos. Ltd.	55
Baker & Co. (Walter)	16	Cottam Bart.	34	International Stock Food Co. ...	7	Prêt Immobilier Limitée. ...	17
Banque de Montréal.	36	Coutinard Auguste ...	34	International Varnish Co. ...	44	Prévoyants du Canada, (Les) ...	32
Banque d'Hochelaga ...	36	Croisetière Jos.	35	Jones & Cie, H. ... Couvert	2	Prevost & Bédard ...	32
Banque Nationale.	36	Dontigny Hector.	35	Lacaille, Gendreau & Cie. ...	16	Quebec Steamship ...	36
Banque Molson ...	36	Desmarceau Alex. ...	34	La Prévoyance ...	33	Rolland & Pils, J. B.	34
Banque Provinciale.	36	Davis S. & Sons Ltd. ...	70	La Sauvegarde.	32	Salada Tea.	30
Barr Register Co.	14	Dom. Cannery Co., Ltd. ...	3	Lelièvre A. J.	8	Seagram, Jos. F.	63
Bélanger & Bélanger ...	34	Dom Cartridge Co.	47	Leslie & Co., A. C. ...	44	Sheldon School.	35
Berry Bros.	46	Douglas J. M. & Co Couvert et	63	Liverpool & London & Globe	32	Smith E. D.	9
Blair, Laverty Co.	35	Esiuhart & Evans. ...	32	Lufkin Rule Co.	52	Snap Co.	9
Bowler, S. H. & Co. ...	6	Ewing, S. H. & Sons.	61	Marion & Marion ...	34	St. Lawrence Sugar Co.	3
British Colonial Fire Ass. ...	33	Fairbank N. K.	10	Martin-Senour ...	48	St-Vincent Arrowroot.	9
Brodie & Harvie ...	16	Federal Life Assurance Co. ...	32	Mathieu (Cie J. L.) ...	15	Sun Milk of Canada.	33
Canada Cement Co., Ltd. ...	54	Fels & Co.	17	Mathews-Laing Co. ...	7	Taylor Forbes Co. Ltd.	49
Canada Life Assurance Co. ...	43	Fontaine Henri.	34	Maxwell & Sons (David) ...	44	Thés du Japon.	17
Canada Paint.	40	Portier Joseph ...	34	McArthur A. ...	44	Tippet & Co., A. P. ...	7
Canada Starch Co.	43	Frontenac Brewery.	63	Meaford Wheelbarrow.	52	Union Mutual ...	33
Canada Wire & Iron Goods ...	52	Furuya & Nishimura ...	8	Metropolitan Life Ins. Co. ...	32	United Shoe Machinery Co. ...	57
Can. Fairbanks Morse Co. ...	5	Gagnon P.-A. ...	34	McGill Cutlery Co.	52	United-States Steel Co.	56
Can. Hardware Exhibitors ...	51	Garand, Terroux & Cie ...	34	McLaren & Co. (D.K.) ...	13	Upton & Co. (The T.) ...	16
Ass.	51	Gémiron Mfg. Co.	44	Molson Breweries. Couvert	13	Walker Hiram Co.	67
Canadian Pacific Ry.	55	Gentn, Trudéau & Cie. ...	70	Montbriand, L. R. ...	34	Western Ass. Co.	32
Canadian Poster Co.	53	Gillett Co. Ltd. [E. W.] ...	18	Montreal-Canada Ass. Co. ...	3	Wilks & Burnett ...	34
Canadian Salt Co.	7	Gonthier & Midgley ...	34	Montreal Dairy Co.	13	Wiser J. P. & Sons Ltd ...	61
Canadian Consolidated ...	7	Gunn Langlois & Cie.	5	Mooney Biscuit Mfg. Co. ...	16	Wilson Lawrence A. Co. Ltd ...	61
Rubber Co. Couvert	12	Hall Coal [Geo] ...	13	Morrow Screw, Ltd., The	17		
Church & Dwight.	12	Hébert L. H. & Cie.	50	John ...	52		
Channell Chemical Co. ...	31	Hotel New Victoria, ...	34	Mott, John P. & Co.	17		
Cie d'Assurance Mutuelle ...	33	Houde J. B. Co.	66	National Breweries ...	58		
du Commerce ...	33	Hutton Jas. ...	35	Nova Scotia Steel Co ...	36		
Clare Bros.	46			Nugget Polish Co Ltd. ...	11		
Clark, Wm.	17						
Connors Bros.	18						

Se vend bien toute l'année, mais
particulièrement bien à NOËL

O-Cedar Mop

Polish Mop

(Fabriquée au Canada)



Cette époussette est si bien annoncée qu'une démonstration vous la fera
fera vendre.

Vous pouvez suggérer à vos clients que cela fera un excellent cadeau pour
leurs épouses ou leurs mères, parce qu'elles leur permettent de tenir la
maison propre et claire, avec moitié moins de travail et de peine.

Ne retardez pas. Commandez-en à votre fournisseur
MAINTENANT. Si vous le désirez nous vous enverrons
tous les détails par le retour du courrier.

Fabriquée et garantie par

Channell Chemical Co., Limited.

369, Spadina Avenue, TORONTO, Ont.



METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-

(Compagnie à Fonds Social)

Actif.....\$397,965,341.31
 Polices en vigueur au 31 décembre 1913..... 12,537,042.
 En 1913, la compagnie a émis au Canada des polices pour..... 32,185,993
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien et de fideli-commiss canadiens, exclusivement pour les Canadiens, environ.....\$16,000,000.

Il y a plus de 322,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,284,179.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. GBO. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEINLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

THE FEDERAL LIFE ASSURANCE CO.

BUREAU-CHEF: HAMILTON CAN.

CHIFFRES D'AFFAIRES 1912

ACTIF AUGMENTÉ DE \$440,648.30
 SURPLUS RÉALISÉ \$107,950.90
 ASSURANCE EN VIGUEUR \$25,555,267.00

C. L. SWEENEY, Gérant Provincial
 Montréal, Québec.

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
 Bris de glaces, Automobiles,
 Responsabilité des Fonctionnaires

Agents principaux pour:

The Scottish Union & National Is. Co.
 d'Édimbourg.

German American Insurance Co.
 de New-York.

Nous considérons toutes commandes d'agences de la part de personnes responsables. L'expérience n'est pas absolument indispensable.

Bureau: EDIFICE LAKE of the WOODS
 39 rue St-Sacrement,
 TELEPHONE MAIN 553 MONTREAL

Assurances

DES PENSIONS POUR LES AGENTS D'ASSURANCE.

(Suite)

Mais il y a quelque chose de plus intéressant encore au point de vue des dollars et des cents. L'assurance-vie a atteint le phase où elle exige pour la représenter les meilleurs hommes possibles.

L'homme qui ne s'y consacre pas entièrement ou l'agent trop âgé ne conviennent pas pour engager la lutte, de nos jours.

La sollicitation pour l'assurance-vie est devenu un métier régulier, honoré, où les gens d'action et d'une grande intelligence, les gens qui se feraient un nom dans n'importe quelle profession, doivent répondre à l'appel des compagnies qui cherchent des agents. C'est en raison de la compréhension tardive de ce fait que le personnel d'une compagnie change si rapidement de nos jours, ce qui nuit d'ailleurs aux intérêts de la compagnie. Il faut combattre cette incertitude dans la composition du personnel de l'agence. Et le seul moyen de remédier à cet état de choses, c'est de se préoccuper davantage des intérêts de l'agent, de rendre sa position aussi avantageuse que toute autre.

Une des méthodes les plus efficaces pour ce faire, c'est de créer des pensions qui empêchent un agent de chercher de l'ouvrage ailleurs plus profitable, à mesure qu'il vieillit, et que ses dépenses deviennent plus considérables; à cause de l'accroissement de sa famille ou de la cherté plus accablante de la vie. Des milliers d'agents d'assurance-vie ont abandonné les affaires pour cette unique raison qu'ils ne pourraient pas y voir un moyen de vivre confortablement pendant leur vieillesse. Et c'est là bien raisonnable de leur part; ils se doivent à eux-mêmes et à leurs familles de songer à l'avenir. Il se peut qu'il ait le goût de la sollicitation; il se peut qu'il vienne en tête de tous les agents au point de vue des gains et de son succès en général. Et il se peut aussi que ce soit avec bien du regret qu'il se lance dans un autre genre d'affaires. Mais il ne peut compter gagner de l'argent que tant qu'il pourra rivaliser avec la génération qui pousse et avec les nouvelles idées et méthodes qui peuvent à n'importe quel moment le gêner.

Mais s'il a la certitude d'avoir une pension de retraite, il travaille avec allégresse tant qu'il en est capable et son succès est encore plus grand, car il a moins de soucis.

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social: 7 Place d'Armes

MONTREAL



Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal DIRECTEURS

Sir Alexandre Lacoste, M. Chevaier, Ecr., William Molson Macpherson, Ecr., T. J. Drummond, Ecr.

J. Gardner Thompson, Gérant.
J. W. Binnie, Assistant-Gérant.**Les Prévoyants du Canada**

Assurance Fonds de Pension

CAPITAL AUTORISÉ \$500,000

Achetez des Parts des Prévoyants:

Parce que c'est un placement sans pareil.

Parce que c'est, avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension.

Total de l'actif du Fonds de Pension seulement: \$384,936.39.

Bureau à Montréal
 Chambre 22,
 Edifice "La Patrie"

Bureau - Chef,
 85, rue Dalhousie,
 QUEBEC.

Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, MAINE

FRED. E. RICHARDS,
Président.

Valeur acceptée de Garanties Canadiennes, détenues par le Gouvernement Fédéral pour la protection des Porteurs de Police, \$1,206,576

Toutes les polices émises avec Dividendes Annuels sur paiement de la prime annuelle de deuxième année.

Ouverture exceptionnelle pour Agents dans la Province de Québec et l'Est d'Ontario. S'adresser à

WALTER I. JOSEPH, Gérant.

151 rue St-Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1859

Téléphone Bell Main 5361

Actif.....		\$567 885.95
Réserve.....	\$193,071.19	
Autres Valeurs passives	20.68	

\$213,759.19

Surplus pour les assurés..... \$344,126.76

Bureau - Chef :

EDIFICE DULUTH,

50 rue Notre-Dame Ouest,
angle de la rue St-Sulpice.

MONTREAL.

L. A. Lavallée, Président
Ferd. Pagé, Gérant Provincial

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

Bureaux: 74 rue Notre-Dame Ouest
Coin St-François-Xavier. MONTREAL.

RÉDOLPHE FORGET, Président.
J. E. CLEMENT, Jr. Gérant-Général

En résumé, la compagnie qui adoptera le système des pensions s'assurera les services des meilleurs agents — et les gardera.

QUI RECEVRA L'ASSURANCE DE VOTRE MARI ?

Dans un article très sensé à ce sujet, madame Wiffen suggère que la femme connaisse mieux les affaires de son mari, affaires dans lesquelles elle et son mari ont un intérêt égal. Il y a une question particulière que Mme Wiffen pose à la femme de chaque membre des Modern Woodmen. C'est la question que nous posons en tête du présent article: "Qui recevra l'assurance de votre mari?" Vous ou vos enfants; ou son frère, sa soeur, un parent quelconque? Qui est bénéficiaire? Il est fort important pour la femme et les enfants de savoir qu'ils sont bénéficiaires. Madame Wiffen insiste sur ce point, parce que chaque mois sur la liste des morts il y a des membres qui sont entrés dans la société avant de se marier. Après leur mariage, ils voulaient bien honnêtement changer le nom du bénéficiaire, mais ils ont négligé la chose et ils sont morts subitement. Dans ce cas, la femme ni les enfants ne recevront un dollar de leur assurance parce qu'un autre est demeuré le bénéficiaire du dé-

UN RESULTAT TYPIQUE

Le 30 octobre 1913, le Dr. J. S. Brownlee de Detroit a écrit ce qui suit au sujet de sa police-dotation, récemment arrivée à échéance: "Le résultat de ma police a été très satisfaisant car les dividendes appliqués à mes primes d'année en année en ont réduit le coût de 25% et la police, qui était d'un montant de \$1,000 m'a donné un rapport au comptant de \$379.14 en plus de son coût, sans compter la protection de l'assurance."

Je souhaite à votre compagnie de continuer à prospérer comme elle le mérite si bien."

Dans chacune des cinq dernières années, les recettes de surplus ont bat tu tous les records précédents. En 1912 ils étaient de plus de \$1,530,000. Ceci explique les dividendes satisfaisants versés aux porteurs de police de la

CANADA LIFE ASSURANCE CO

Bureau-Chef - TORONTO, Ont

La Compagnie d'Assurance MUTUELLE DU COMMERCE

Contre l'Incendie

Actif excédant \$550,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, 8 Edouard VII, Chap. 69
Bureau-Chef; 151 rue Girouard, St-Hyacinthe

Sun Life of Canada

Actif \$ 49,605,616.49

Assurances en vigueur.... 182,732,420.00

Ecrivez au Bureau Principal,
Montréal, pour vous procurer la
brochure intitulée "Prospère et
Progressive."

RESPONSABILITE PATRONALE La Prevoyance

Capital \$500,000.00

Aussi : — Accidents, Maladies, Glaces,
Vol, Garantie de Fidélité, Garantie de
contrats.

ASSURANCE D'AUTOMOBILES

Bureau Chef :

160 rue St-Jacques, Montréal

Tel. Bell : Main 1626

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

En tous les pays. Pour renseignements de mandes le Guide de l'inventeur qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION, 34 rue Université, angle de la rue Ste-Catherine. Edifice de la Banque des Marchands.

NEW VICTORIA HOTEL

H. FONTAINE, PROPRIÉTAIRE
QUÉBEC
L'Hôtel des commis-voyageurs
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier
Atelier de Réglure, Reliure, Typographie, Relief et Gaufrage. Fabrication de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureau.
210 rue Notre-Dame Ouest,
(Angle de la rue St-Pierre). MONTRÉAL

PAIN POUR OISEAUX est le "Cottar Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

L. R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,
230 Rue St-André Montréal

ALEX. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur
SPÉCIALITÉ: — Liquidation de Faillites, Compromis Effectués.
54, 60, RUE NOTRE-DAME EST
MONTRÉAL.

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET COURTIERS
48 rue Notre-Dame Ouest
MONTRÉAL

TEL. BELL, MAIN 1839

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires
TRUST & LOAN BUILDING.
No 30 rue St-Jacques, MONTRÉAL
Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

funt. Que chaque épouse pose aujourd'hui la question à son mari et si celui-ci a fait preuve de négligence, qu'elle insiste pour que le certificat d'assurance soit expédié au greffier du camp local, pour que le changement de bénéficiaire soit opéré de suite. Des milliers de certificats portent les noms de bénéficiaires autres que ceux à qui les membres voulaient laisser leur argent en mourant. Ces certificats n'ont pas été changés, parce que les intéressés n'ont pas cru qu'ils mourraient et qu'ils ont été négligents.—Modern Woodman.

LA LOI LACOMBE.

Déposants.	Employeurs.
J. B. Leduc	J. H. Boyer
Ovila Martineau	D. Donnelly
Chs. Legris	P. Pepin
Adolphe Thorne	A. Poupert & Cie
Jos. Armand Lacroix	
	Delle Maria A. Lacroix
Wm. Lewis	C. P. R. Co.
Maxime Lapointe	Banque Provinciale
Henri Daoust	A. Langlois & Cie
Arthur Boucher	MacDermott Shoe Co.
Ernest Goyette	Divers patrons
Wm. Connor	General Ry. Signal Co.
Médard Brousseau	A. E. Porter
Napoléon Côté	McCready Co.
Aimé Jutras	Scroggie Co., Ltd.
Adéard Bertrand	La Cité de Montréal
Raoul Lapensée	La Cité de Montréal
Jos. Viau	Frontenac Breweries
P. M. Deguire	The Phoenix Bridge Co
Léonidas Denis	Pauzé & Fils
L. P. Jasmin	O. David
Adelas Bertrand	Cité de Montréal
Désiré Bouchard	Can. North. Trans. Co
Albert Picard	R. Limoges
Ferd. Migneron	Cléophas Renaud

TRAVAUX D'INVENTEURS.

M.M. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, E.-U., fournissent la liste suivante de brevets canadiens récemment obtenus par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

No 151,897 — Frans G. Liljenroth, Westoras, Suède. Chars à moteur à propulsion électrique.

No 151,900 — Lewis T. B. Matthews, Birmingham, Angl. Grilles.

No 151,903 — Eben Miller, Fredericton, N.B. Support de garde-boue.

No 151,942 — Oscar Simmersbach, Breslau, Alle. Réchauffeur pour haut fourneau.

No 151,993 — Arthur W. C. Shelff, Londres, Angl. Constructions en béton-armé.

No 152,010 — Samuel H. Adams, Fulford, Angl. Couverts et grilles pour puisards, borne-fontaines, etc.

No 152,050 — Jules F. Glover, Paris, France. Appareil pour la réception des ondes vocales sonores.

No 152,055 — Paul S. Halvorsen, West Fort William, Ont. Dispositif pour délier les attaches des chevaux et bétail.

No 152,110 — Erik H. Vidstrand, Stockholm, Suède. Procédé de production de combustible liquide.

Demandez une copie gratis du "Guide de l'Inventeur".

GEO. GONTHIER Licencié Institut Comptable	H. E. MIDGLEY Comptable-Incorporé
GONTHIER & MIDGLEY Comptables & Auditeurs	
103 RUE ST-FRS-XAVIER. Téléphone Main 2701-519	
Adresse télégraphique "Gonthy"	

NE MANQUEZ PAS DE LIRE

la 48^{me} Edition de

L'ALMANACH ROLLAND

Agricole, Commercial et des Familles,
pour 1914

Qui vient de paraître et renferme encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens:

Un Couvent d'autrefois, par A. D. DeCelles
L'Ours de Baptiste, ... R. Girard
Les Revenants, ... A. Bourgeois

Publié par

La Compagnie J. B. Rolland & Fils.

53, Rue St-Sulpice - Montréal.
Prix, 10 cts: franco par la malle, 15 cts

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincailles, Verres à Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes

Nos. 432 & 430 rue St-Paul

Vous les et 14 St-Amable, MONTRÉAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 315, 316, 317

Edifice Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTRÉAL.

Téléphone Bell Main 4912

Arthur W. Wilks.

Alexander Burnett

WILKS & BURNETT

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

602 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500 MONTRÉAL

EUGENE PREVOST RODOLPHE BEDARD

PREVOST & BEDARD

Comptables,

Liquidateurs,

Auditeurs.

Spécialité: Règlements de différends

Suite 506 Edifice Royal Trust

107 ST-JACQUES

BELL TEL. MAIN 1056 MONTRÉAL

Hotel St-Maurice

HOTEL DES VOYAGEURS
Heotor Dontigny, Prop.

Chambres de première classe et
Salles d'Échantillons

GRAND'MERE, P. Q.

MAGASIN A VENDRE

Un magasin général, bonne place d'affaires, située à deux milles de la gare du Canadien Nord, dans le comté de Maskinongé. Stock, \$2,000; propriété, \$2,000. S'adresser au "Prix Courant".

Joseph Rodgers & Sons,

LIMITED.

Sheffield, Ang.

Evitez les imitations de notre

COUPELLERIE,

en vous assurant que

cette MARQUE

EXACTE se trouve

sur chaque lame.

REGISTERED TRADE MARK



GRANTED 1882

Seuls Agents pour le Canada :

JAMES HUTTON & CO.,
MONTREAL.

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du trentième jour d'octobre 1913, constituant en corporation M.M. A.-H. Desloges, médecin, Edmond T. Sayer, gentilhomme, J. Amédée Roy, éditeur, L. Charlebois, gentilhomme, et A. E. Balfrey, comptable, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, posséder, détenir, publier, imprimer, vendre, transporter, louer des livres, revues, journaux, droits d'auteur, patentes, publications de toutes sortes, en faire le commerce et en disposer, cours d'étude concernant toutes sciences, machines et matériaux de toutes sortes, propriétés mobilières et immobilières et les hypothéquer, échanger, construire et

améliorer et faire en particulier les affaires connues en général comme affaires de publication. Enseigner toutes les sciences et charger un honoraire pour l'enseignement d'icelle;

Faire les affaires qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être convenablement conduites en rapport avec toutes affaires ci-dessus spécifiées, ou propres, directement ou indirectement, à augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Acquérir ou assumer les affaires, biens et obligations, en tout ou en partie, de toute personne ou compagnie faisant toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens propres aux fins de cette compagnie, et les payer en actions du capital actions de la dite compagnie;

Prendre ou acquérir autrement et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant toutes affaires capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie;

Vendre, louer les biens, droits, franchises et entreprises de la compagnie ou toute partie d'iceux, ou en disposer autrement, pour telle considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour actions, débetures, obligations ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Se consolider ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de cette compagnie et entrer en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toute personne, société ou compagnie faisant ou engagée à faire ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie et prendre ou acquérir autrement des actions et garanties de toute telle compagnie et les engager, vendre, détenir, émettre ou émettre de nouveau avec ou sans garantie du principal et intérêts, ou en faire le commerce autrement;

Acheter, louer ou acquérir autrement, détenir ou posséder tous ou aucun des biens, franchises, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toutes personne ou société ou par toutes compagnie ou compagnies faisant ou formées pour faire toutes affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à faire et les payer en tout ou en partie en argent, ou en tout ou en partie en actions acquittées de la compagnie, ou autrement, et assumer les obligations de toutes telles personne, société ou compagnie;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets promissoires, lettres de change, mandats et tous autres instruments négociables et transférables;

Faire des avances en argent aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par toutes telles personnes;

Rémunérer par paiement en argent, stock, obligations ou en aucune autre

manière toutes personne ou personnes ou corporation ou corporations pour services rendus ou devant être rendus en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le placement d'aucune des actions du capital-actions de la compagnie, ou de toutes débetures ou autres garanties de la compagnie ou dans ou au sujet de la formation ou avancement de la compagnie ou de la conduite de ses affaires;

Faire toutes telles choses en rapport ou utiles à l'acquisition des susdits objets;

Faire toutes ou aucune des susdites choses comme patrons, agents ou procureurs, sous le nom de "The Sheldon School of Business Science, Limited," avec un capital total de quinze mille piastres (\$15,000.00), divisé en six cents (600) actions de vingt-cinq piastres (\$25.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce trentième jour d'octobre 1913.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Nos abonnés que pourraient intéresser les demandes de représentations, d'agences, de marchandises, etc., publiées dans "Le Prix Courant", n'auront qu'à nous faire connaître le numéro de l'occasion d'affaires qui les intéresse pour que nous leur adressions tous les renseignements utiles.

12,652. Lard. — Un agent de provision d'Allemagne désire jouer le rôle d'agent général pour des maisons canadiennes pouvant exporter du lard en Allemagne.

12,653. Conserves. — Un monsieur de Paris, France, est prêt à ouvrir des relations avec des fabricants canadiens de conserves de viandes, de fruits et de légumes.

12,654. Agents. — Une maison française aimerait à nommer des agents dans diverses parties du pays pour la vente de tapis de Bruxelles.

12,655. Agents. — Une très importante maison française manufacturant toutes sortes de véhicules à moteur, aimerait à nommer plusieurs agents dans les diverses provinces du Canada.

12,656. Fibre de lin. — Une maison de Liverpool demande à être mise en rapport avec des expéditeurs de fibre de lin de la Saskatchewan et de l'Alberta.

12,657. Bois tourné et goujons en bouleau. — Une grande maison de Manchester, important des articles de bois, demande à être mise en communication avec des tourneurs en bois et exportateurs de goujons en bouleau au Canada.

12,658. Carton de pulpe. — Une maison de Glasgow demande des cotes de manufacturiers canadiens.

12,659. Tuyaux en fer forgé. — Une maison de Londres désire des adresses de manufacturiers canadiens de tuyaux en fer forgé pouvant exécuter des commandes d'exportation.

12,660. Agents. — Une maison de Bristol manufacturant des selles, etc., ainsi que des valises en cuir, cherche à avoir des agents fiables.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817 — CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT
 Capital tout payé \$18,000,000.00
 Fonds de Réserve 10,000,000.00
 Profits non Partagés 1,046,217.80
 Siège social : MONTREAL.

Bureau des Directeurs.—Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount
 Royal, G.C.M.G., G.C.V.O., Président Honoraire; H. V. Meredith Ecr.,
 Président; R. B. Angus Ecr., Vice-Président; E. B. Greenshields, Sir Wm.
 Macdonald, Hon. Robert Mackay, Sir Thomas Shaughnessy, K. C.
 V.O.; David Morrice, C. R. Hosmer, A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. R.
 Drummond, D. Forbes Angus, Wm. McMaster.
 Sir Frederick Williams-Taylor, Gérant-Général; A. D. Braithwaite,
 ass. gérant-général; A. Macnider, insp. Chef et Surint. des Succursales,
 C. Sweeney, Surint. des Succ. de la Colombie Anglaise; F. J. Cockburn,
 Surint. des Succ. de la Province de Québec; E. P. Winslow, Surint. des
 Succ. du Nord-Ouest. D. R. Clarke, Surint. des Succ. des Provinces
 Maritimes et de Terre-Neuve.
 Succursales au Canada.—Dans toutes les principales cités et villes des
 provinces suivantes : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-
 Édouard, Nouvelle-Ecosse, Provinces du Nord-Ouest, Colombie Anglaise.
 Succursales en dehors du Canada.—Grande-Bretagne, Londres,
 Angleterre, 17 Threadneedle Street E.C.—Sous-agence, 9 Place Waterloo,
 Pall Mall, S.W.
 États-Unis, New-York—R. Y. Hebden W. A. Bog, J. T. Mollineux, agts
 64 Wall Street, Chicago, Spokane.
 Terre-Neuve : St. John's, Curling, Grand Falls,
 Mexique, Mexico, D. F.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Fondée en 1800

Siège Central : 7 & 9 Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital autorisé \$2,000,000.00
 Capital payé et surplus au 31 Décembre 1912 \$1,588,866.11
 Conseil d'Administration; Président : M. H. LAPORTE, de Laporte
 Martin & Cie. Administrateur (Cdt) Foncier Franco-Canadien
 Vice-Président : M. W. F. CARLE, de la maison en gros Carley
 Sons & Co.; Honorable L. BEAUBIEN, Ex-ministre de l'Agriculture
 M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
 M. ALPHONSE RACINE, de la maison A. Racine & Cie, marchands en
 Bros, Montréal; M. L. J. O. BEAUCHEMIN, propriétaire de la Librairie
 Beauchemin Ltée.; TANCREDE BIENVENU, Directeur-gérant; J. W. L.
 FORGET, Inspecteur; J. R. CHOQUET Assistant-Inspecteur; ALEX.
 BOYER, Secrétaire.
 Conseillers: Président: Honorable Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge
 en chef de la Cour d'Appel; Docteur E. PERSILLIER LACHAPLLE
 Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. CHEVALIER
 Directeur-Gérant, Crédit Foncier Franco-Canadien.
 55 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau Brunswick
 Correspondants à l'Étranger : États-Unis : New-York, Boston
 Buffalo Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

Capital \$2,000,000
 Réserve 1,550,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Tra-
 vellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous
 invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons
 Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les pai-
 ments, les crédits commerciaux en Europe, aux États-Unis
 et au Canada, aux plus bas taux.

QUEBEC STEAMSHIP CO., LIMITED.

ALLEZ AUX BERMUDES

Le Steamer "Bermudian." à double hélice, 10,518 tonnes de déplac-
 ement, quittera New-York à 11 hrs. a. m. le 3, 13 et 24 Décembre,
 et 10 hrs. a. m., 7, 14, 21, 28 janvier. Signaux sous-marins, télégraphie
 sans fil, orchestre.

Voyage Record, 39 heures 20 minutes. Le plus rapide, le plus moderne
 et le seul steamer débarquant ses passagers aux quais aux Bermudes sans
 transbordement.

ANTILLES

Le nouveau steamer "Guiana" et autres steamers quittent New-York
 toutes les deux semaines pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe,
 Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, la
 Barbade, Demerara.

Pour renseignements complets, s'adresser à Ticket Agents W. H. Henry,
 286 rue St-Jacques; W. H. Clancy, 122 rue St-Jacques; Ths. Cook & Son,
 530 rue Ste-Catherine-Ouest; Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent,
 Montréal Star (Uptown) 45 Union Avenue, à J. G. Brock & Co., 281, rue des
 Commissaires ou R. & O. Ticket Office, 9-11 Victoria Square, Montréal,
 Quebec Steamship Co. Ltd., Quebec.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,000,000
 FONDS DE RÉSERVE 4,800,000

JAMES ELLIOT, Gérant-Général
 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

- | | | |
|------------------------|----------------------|-----------------------|
| Arthabaska | Rue Sainte-Catherine | Richmond |
| Bedford | Avenues du Parc | Roberval |
| Cowansville | et Georges-Émile | Sorel |
| Chicoutimi | Maisonneuve— | Saint-Césaire |
| Drummondville | Market and Harbour— | Sainte-Flavie Station |
| Fraserville et Rivière | Côte des Neiges— | Saint-Ours, Qué. |
| du Loup Station | Côte St-Paul | Sainte-Thérèse de |
| Knowlton | Boulevard St-Laurent | Blainville |
| Lachine Locks | Saint-Henri— | Victoriaville |
| Montréal-Rue St- | Pierreville | Ville St-Pierre |
| Jacques | Québec | Waterloo |
| | | Berlin, Ont. |

86 Succursales dans tout le Canada,

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du
 monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres
 circulaires pour voyageurs.

BANQUE D'HOCHELAGA 1874-1913

Capital autorisé \$4,000,000
 Réserve 3,000,000 Total de l'Actif au-delà de \$30,000,000
 Capital payé \$4,000,000

DIRECTEURS; M. J. A. Vaillancourt, Président; Hon. F. L. Béique, C. R.
 Vice-Président; A. Turcotte, Ecr., N. H. Lemay, Ecr. Hon. J. M. Wilson
 Col. C. A. Smart, A. A. Laroque, F. G. Leduc, Gérant; J. Beaudry Lemay
 Surintendant des Agences; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon La
 marre, Inspecteur. Bureau Principal—Montréal

BUREAUX DE QUARTIERS

- | | | |
|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| Ave. Mont-Royal | Pointe St-Charles | DeLorimier |
| (coin St-Denis) | St-Edouard | Quartier Emard |
| Ave. Mont-Royal | St-Henri | Rue Notre-Dame, Ouest |
| (Coin de Lanaudière) | St-Viateur | Longue-Pointe |
| Rue Ste-Catherine, Est | Quartier Laurier | Aylwin, (coin Ontario) |
| Rue Ste-Catherine, centre | Villeray | Quartier St-Denis |
| Hochelaga | Verdun (près Montréal) | Quartier Ste-Marie |
| Longue Pointe | Viauville (près Montréal) | Outremont |
| Maisonneuve | | |

SUCCURSALES

- | | | |
|----------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Berthierville, P. Q. | Maxville, Ont. | St-Hyacinthe, P. Q. |
| Cartierville, P. Q. | Mont-Laurier, P. Q. | St-Jacques l'Achigan. |
| Edmonton, Alta | Prince Albert, Alta. | St-Jacques L'ashigan, P. Q. |
| Fournier, Ont. | Québec, P. Q. | St-Jerome, P. Q. |
| Hawkesbury, Ont. | St-Roch de Québec, P. Q. | St-Lambert, P. Q. |
| Joliette, P. Q. | Sorel, P. Q. | St-Pierre Man. |
| Lachine, P. Q. | Sherbrooke, P. Q. | St-Valérien de |
| Laprairie, P. Q. | St. Albert, Alta. | Shefford, P. Q. |
| L'Assomption, P. Q. | Ste-Genève de | Trois-Rivières, P. Q. |
| Longueuil, P. Q. | Pierrefonds, P. Q. | Valleyfield, P. Q. |
| Louiseville, P. Q. | St-Boniface, Man. | Vankleek Hill, Ont. |
| | | Winnipeg, Man. |

Émet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables
 dans toutes les parties du monde ouvre des crédits commerciaux; achète
 les titres sur es pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements
 d'appoint sur les principales villes du monde.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED
 MANUFACTURIERS

ACIER en BARRÉS MARCHAND, MACHINERIE à
 ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME
 POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS
 en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge BCLISSERS,
 ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE. UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mins
 Hauts Fours, Fours à Réverbère à Sydney Mines,
 N. E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage
 à New Glasgow, N. E.

Bureau Principal : NEW GLASGOW, N. E.

La publicité bien faite est loyale et
 honnête, documentée et raisonnée, direc-
 tée et vivante.

Finances

THE CANADIAN ASBESTOS COMPANY

Cette importante compagnie vient d'obtenir des lettres patentes supplémentaires, en vertu desquelles elle est autorisée à augmenter son capital-actions à \$120,000. Le nouveau capital sera divisé en 1,200 actions de \$50 chacune, soit \$60,000.

* * *

UN NOUVEL EMPRUNT DU GOUVERNEMENT CANADIEN

La Banque de Montréal a complété le 1er décembre les arrangements pour l'émission de \$20,000,000 de bons, 4 pour cent, du Gouvernement Canadien à 97.

Cette émission est faite pour retirer de la circulation des billets du Trésor et aussi pour rembourser une partie de la somme versée par le Gouvernement pour l'achat d'obligations du Grand-Tronc-Pacifique.

* * *

NOUVEAU DIRECTEUR

M. C. B. Gordon a été élu lundi, le 1er décembre, membre du bureau de direction de la Ogilvie Flour Mills Company, Ltd.

* * *

LES DERNIERES EMISSIONS A LONDRES

Les prix des dernières émissions étaient les suivants à la fermeture: Gouvernement de la Province d'Alberta, 2¼ d'escompte; Ville d'Edmonton, ¾, d'escompte; Ville de Montréal, ¾ d'escompte; Ville de Vancouver, 1½ d'escompte.

* * *

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle de la Banque Royale du Canada aura lieu le 5 janvier prochain.

* * *

DECLARATION DE DIVIDENDES

Dominion Trust Co. — Dividende trimestriel intérimaire de 2 pour cent, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés avant le 13 décembre.

Can. General Electric. — Dividende de 1¾ pour cent et bonus de 1 pour cent, payables le 2 janvier aux actionnaires enregistrés avant le 15 décembre. Les livres ne seront pas fermés.

Yukon Gold. — Dividende trimestriel de 1½ pour cent payable le 31 décembre. Les livres seront fermés du 12 au 18 décembre.

Brazilian Traction. — Dividende trimestriel régulier de 1½ pour cent sur les actions privilégiées, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés avant le 15 décembre.

* * *

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque Canadienne du Commerce, comprenant à quel degré d'importance peut atteindre la partie Est de notre ville, au point de vue commercial et industriel, vient d'ouvrir une nouvelle succursale au No 875 de la rue St-Denis et d'en confier la direction à un jeune Canadien d'avenir, M. J. R. Boivin, fils de feu N. A. Boivin, autrefois gérant de la Banque Nationale.

Né à St-Hyacinthe, M. J. R. Boivin étudia chez les Frères Maristes, d'abord à Beauceville, puis ensuite à New-York. Il débuta avec la Banque des Cantons de l'Est, en 1903, et, par son travail et son énergie, il en est arrivé à conquérir les postes d'avant-garde. Le nouveau gérant possède de précieuses qualités, d'ailleurs reconnues par ses directeurs, qui viennent de lui en donner la preuve en l'appelant à la direction de leur nouvelle succursale.

M. J. R. Boivin est le beau-frère de M. A. P. Lespérance, gérant général de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

* * *

LE RAPPORT DES BANQUES CANADIENNES

Le rapport des compensations des banques canadiennes, pour le mois de novembre, accuse une diminution dans les chiffres de Montréal et de Toronto, mais une augmentation de plus de \$12,000,000 dans ceux de Winnipeg.

Les rapports de Montréal, Winnipeg, Toronto et Québec, pour le mois, comparés à ceux de la période correspondante de l'année dernière, se lisent comme suit:

Montréal, 1913, \$244,344,774; 1912, \$254,328,774; Winnipeg, 1913, \$209,574,750; 1912, \$195,963,012; Toronto, 1913, \$186,790,061; 1912, \$195,001,245; Québec, 1913, \$14,395,724; 1912, \$15,225,792.

Les statistiques de Montréal, pour les onze premiers mois de l'année, sont les suivantes:

Janvier, 1913, \$247,912,102; 1912, \$207,216,540; février, 1913, \$210,727,399; 1912, \$189,656,910; mars, 1913, \$207,858,733; 1912, \$195,780,541; avril, 1913, \$238,081,908; 1912, \$222,790,180; mai, 1913, \$248,446,965; 1912, \$247,675,889; juin, 1913, \$242,716,771; 1912, \$245,227,040; juillet, 1913, \$243,647,733; 1912, \$262,504,534; août, 1913, \$232,700,313; 1912, \$254,033,718; septembre, 1913, \$241,827,536; 1912, \$235,735,761; octobre, 1913, \$209,354,875; 1912, \$283,733,037; novembre, 1913, \$244,344,774; 1912, \$254,328,774. Totaux: 1913, \$2,627,627,211; 1912, \$2,598,676,945.

BANQUE DE MONTRÉAL

Procès-Verbal de la Quatre-Vingt-Seizième Assemblée Annuelle des Actionnaires

La 96ième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal a été tenue à midi, lundi dernier, dans la salle du conseil, au bureau-chef de la banque.

Remarqués dans l'assistance: MM. H. E. Rawlings, D. Morrice, J. McKea, Wm. Hanson, G. L. Ogilvie, W. R. Miller, H. B. McDougall, Alfred Piddington, E. Fiske, J. B. Learmont, J. Patterson, W. B. Blackader, H. M. Stanway, sir Willam Macdonald, hon. Robert Mackay, sir Thomas Shaughnessy, MM. D. Law, William McMaster, T. Durnford, Preble Macintosh, C. R. Black, W. H. Evans, Henry Joseph, George Caverhill, Dr H. B. Yates, George G. Foster, J. Dodger, Hamilton Gault, C. B. Gordon, C. R. Hosmer, D. Forbes Angus, J. A. Hawthorne, H. R. Drummond, R. B. Angus, Dr Shepherd, Charles Chaput, H. V. Meredith, F. F. Archibald, Campbell Nelles, E. B. Greenshield, A. Falconer, Guy Drummond et J. J. Reid.

Sur proposition de M. R. B. Angus, M. H. V. Meredith fut prié d'occuper le fauteuil.

Il fut ensuite proposé par M. Hartland B. McDougall, secondé par M. A. Piddington, que MM. W. R. Miller et Davis Law agissent comme scrutateurs, et que M. James Aird soit le secrétaire de l'assemblée. Ces motions furent adoptées à l'unanimité.

Le président demande alors, en l'absence du gérant général, à M. A. D. Braithwaite, gérant-général adjoint, de lire le rapport annuel des directeurs aux actionnaires à leur 96ième assemblée générale annuelle tenue lundi, le 1er décembre 1913.

Le rapport annuel.

Les directeurs ont le plaisir de présenter le rapport du résultat des affaires de la banque pour l'année finissant le 31 octobre 1913.

Balance du compte des Profits et Pertes au 31 octobre 1912	\$802,814.94
Profits pour l'année terminée le 31 octobre 1913, réduction faite des frais d'administration et après avoir fait ample provision pour toutes dettes mauvaises et douteuses	2,648,402.86
Total	\$3,451,217.80

Dividende de 2½% payé le 1er mars 1913	\$400,000.00
Dividende de 2½% payé le 1er juin 1913	400,000.00
Bonus de 1% payé le 1er juin 1913	160,000.00
Dividende de 2½% payé le 1er septembre 1913	400,000.00
Dividende de 2½% payable le 1er décembre 1913	400,000.00
Bonus de 1% payable le 1er décembre 1913	160,000.00
	<u>\$1,920,000.00</u>
Réserve faite pour les édifices de la banque	485,000.00
	<u>\$2,405,000.00</u>

Balance au compte des Profits et Pertes reportée \$1,046,217.80

Depuis la dernière assemblée annuelle, des succursales ont été ouvertes à certains endroits dans les provinces suivantes, à savoir:—

Dans Québec. — Rue Bleury (Montréal), Notre-Dame de Grâces (Montréal), rue Windsor (Montréal).

Dans Toronto. — A Shreiber, St. Catharines, rue Queen est (Toronto), Welland.

Nord-Ouest. — Dauphin, Man., Prince Albert, Sask.

Colombie Anglaise. — Alberni, Lumby.

Londres, Angleterre. — Waterloo Place, Pall Mall.

Les succursales à Suffield, Alta., et à Sapperton, C.A., ont été fermées.

La succursale à Gretna, Man., détruite par le feu, n'a pas été ouverte de nouveau.

Les actionnaires savent que l'Acte des Banques a été révisé, il y a quelque temps, et un nouvel acte, tel que révisé, a été en force le 1er juillet 1913. Les changements importants sont les suivants:—

Dans les rapports publiés, l'état de la banque est exposé avec plus de détails.

L'établissement des "Réserves Centrales d'or" où la banque peut déposer de l'or ou des billets de la Puissance et augmenter sa circulation par un montant similaire lorsque la chose devient nécessaire.

D'après la section 56 du nouvel acte, vous êtes priés à cette réunion de nommer des auditeurs pour la banque et de voter le montant de leur rémunération.

C'est avec un profond regret que les directeurs ont à rappeler la mort de M. James Ross, qui fut membre du bureau des directeurs pendant près de quatorze ans. Il a été remplacé par M. William McMaster.

Les directeurs ont aussi à rappeler avec beaucoup de regrets la démission de M. R. B. Angus comme président de la banque, à cause de son âge avancé. Il continuera, cependant, à faire partie des directeurs.

M. H. V. Meredith fut élu pour lui succéder comme président, demeurant aussi officier exécutif en chef.

Tous les bureaux de la banque, y compris le bureau chef, ont été inspectés durant l'année.

(Signé) H. V. MEREDITH,

Président.

Le Rapport Général.

Le rapport général de la position de la banque au 31 octobre 1913 se lisait comme suit:

PASSIF.	
Capital-actions	\$ 16,000,000.00
Réserve	\$ 16,000,000.00
Balance de profits reportée	1,046,217.80
	<u>17,046,217.80</u>
Dividendes non réclamés	250.50
Dividende trimestriel, payable le 1er déc. 1913	\$400,000.00
Bonus de 1% payable le 1er déc. 1913	160,000.00
	<u>560,000.00</u>
	<u>17,606,468.30</u>
	<u>\$ 33,606,468.30</u>

Billets de la banque en circulation	\$ 17,061,665.00
Dépôts ne portant pas intérêt ..	45,134,956.54
Dépôts portant intérêt	144,437,882.33
Balances dues à d'autres banques en Canada... ..	519,808.13
Dû à d'autres banques et correspondants de banque ailleurs qu'au Canada... ..	583,130.65
Billets payables	919,308.65
	<u>208,656,751.30</u>
Acceptations par lettre de crédit... ..	2,523,824.95
	<u>\$244,787,044.55</u>
ACTIF.	
Espèces or et argent	\$ 11,015,339.47
Billets du gouvernement à demande	11,149,460.25
Dépôt dans les réserves centrales d'or... ..	1,000,000.00
Dépôt au gouvernement du Canada, requis par l'acte du Parlement pour la garantie de la circulation des billets de banque en général	790,000.00
Dû par des banques et agences de cette banque ailleurs qu'au Canada . . .	\$ 6,126,729.75
Prêts à demande et à courte échéance, en Angleterre et aux Etats-Unis . . .	51,240,795.02
	<u>57,367,524.77</u>
Dépôts sécurité du Dominion et du gouvernement provincial..	530,880.74
Obligations, débetures, stocks de chemin de fer et autres ..	12,403,169.79
Billets et chèques d'autres banques	9,443,052.22
	<u>\$103,699,427.24</u>
Prêts courants et escomptes au Canada et ailleurs, déduction faite de la réserve de l'intérêt, et autres actifs... ..	128,935,567.24
Prêts aux villes, villages, municipalités, et districts scolaires.	5,227,905.74
Dettes garanties par hypothèque ou autrement	285,281.83
Dettes en souffrance non spécialement garanties, (après avoir pourvu aux pertes probables)	115,037.55
	<u>\$134,563,792.36</u>
Edifices de la banque à Montréal et succursales	4,000,000.00
Dettes des clients par lettres de crédit (suivant contrat)	2,523,824.95
	<u>\$244,787,044.55</u>

H. V. MEREDITH,
Gérant-Général.

Discours du Président.

M. Meredith, en proposant que le rapport des directeurs

et les comptes tels que lus fussent adoptés et imprimés pour être distribués aux actionnaires, dit:

Messieurs, — En proposant l'adoption du rapport des directeurs, je rappellerai les changements qui ont lieu au bilan durant l'année, bilan dont on vous a remis une copie, avant de parler des conditions générales et financières. La Banque a eu une autre bonne année et ses affaires se sont bien maintenues. Le capital autorisé reste à \$25,000,000; le capital versé, à \$16,000,000, et la réserve, à \$16,000,000. Sur les recettes nettes qui, pour l'année, se montent à \$2,648,402.86, la somme de \$243,402.86 a été transférée au compte des Profits et Pertes, portant cette balance à \$1,046,217.80, et il a été mis de côté pour le compte de l'édifice de la Banque, durant l'année, une somme de \$485,000. Un bonus de 1 pour cent a été payé aux actionnaires le 1er juin et le 1er décembre, en plus du dividende trimestriel de 2½ pour cent.

Les dépôts ne portant pas intérêt restent à peu près sans changement. Les dépôts portant intérêt sont en augmentation de \$2,500,000. Une partie de ceux-ci est toujours d'une nature temporaire; mais je suis heureux de dire que, bien que des sommes considérables aient été retirées pendant l'année, pour des placements aux taux tentants qui ont régné, la moyenne des dépôts à la Banque d'Epargne s'est bien maintenue.

Quant à notre actif, les prêts courants et escomptes au Canada et ailleurs et le reste de l'actif, au montant de \$134,160,000, sont en augmentation de \$15,000,000, due à de nouvelles affaires et à l'augmentation des besoins légitimes de nos clients. Les placements en obligations de chemins de fer et autres s'élevèrent à \$12,933,000. Les édifices de la Banque à Montréal et dans ses succursales restent à \$4,000,000. Les prêts à demande et autres en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis sont de \$51,240,000, contre \$55,150,000, il y a un an, réduction qui, avec le retrait de \$8,000,000 à des correspondants étrangers et des agences de la Banque en dehors du Canada, a été employée pour fournir aux demandes plus grandes de nos clients canadiens. Nos billets recevables se montent à \$919,308, contre £1,717,000 à la même date, l'an dernier. A cette époque, toutefois, ce montant figurait comme passif contingent au lieu d'être compris dans l'état général, comme à présent.

La revision décennale de l'Acte des Banques qui avait été retardée, a été enfin terminée à la dernière session du parlement. La nouvelle mesure peut être caractérisée non seulement comme préservant les principes fondamentaux des lois anciennes, mais aussi comme pour servir et sauvegarder les intérêts du public qui, il est à peine besoin de le dire, sont identiques à ceux de la Banque.

Comme la mesure n'était pas litigieuse, je me crois libre d'apporter ici mon tribut d'éloges au ministre des finances, l'Hon. M. White, pour la manière très habile avec laquelle il a dirigé la revision de l'Acte. Durant toute la discussion du bill, il fit preuve d'une connaissance approfondie de la question et d'un désir très vif de rendre la mesure aussi conforme que possible aux besoins du public, de la sûreté et de la stabilité des banques.

La Situation Générale.

En ce qui a trait à la situation générale, on peut dire que l'année 1913 a été mémorable. En Grande-Bretagne, elle a été troublée et désappointante. Les demandes des pays emprunteurs, vieux comme jeunes, ont dépassé les approvisionnements de capital et il y a eu une difficulté toujours croissante à obtenir des prêts, quelque sûre que put être la garantie; et lorsqu'on obtenait ces prêts, les taux et les conditions étaient de beaucoup plus onéreux qu'ils ne l'ont été depuis nombre d'années.

C'est un fait bien connu qu'il y a eu plusieurs facteurs à cette condition de rareté de l'argent: la guerre des Balkans et les mises d'argent sur le marché qui, à Londres seulement, ont atteint un total de pas moins de £200,000,000 jusqu'à la fin d'octobre, sans compter les emprunts spéciaux et les billets du Trésor, dont un montant de pas moins de £54,000,000 constituait des émissions canadiennes. Puis il y a eu une activité commerciale universelle, une augmentation du prix des nécessités de la vie en même temps que des troubles politiques graves en France et en Allemagne, de fortes et continues demandes d'or de la part de pays aussi importants que l'Argentine, le Brésil, l'Egypte et l'Inde, de plus pressants besoins pour le commerce domestique en Grande-Bretagne et des accumulations par les banques par actions dans leurs voûtes privées. En plus de tout cela, la situation était aggravée par la prolongation de la guerre des Balkans et le malaise social en Angleterre.

En France, la situation économique a été moins favorable qu'à l'ordinaire. Les heurts politiques sérieux que j'ai mentionnés ont occasionné un retrait de fonds d'Allemagne, et l'accaparement a été continu et constant. Une vaste accumulation de prêts pour fournir des fonds aux Etats Balkaniques et pour l'augmentation des armements de la mère-patrie, attend sa mise sur le marché.

En Allemagne, la situation accuse une amélioration marquée dans l'état de la Reichsbank et une réduction des activités commerciales excessives de ce pays. Aux Etats-Unis, les conditions sont excellentes. La politique a affecté les affaires et à l'exception du blé, il y a diminution de récoltes dans tout le pays. Il y a une disposition apparente à aller lentement et à ne pas faire de dépôts pour plus qu'il n'en est réellement nécessaire, en sorte qu'aucune tension induite n'est à prévoir. On entrevoit plutôt une ère d'économie qui devrait avoir un effet bienfaisant sur la situation en général. La situation monétaire est devenue plus facile qu'on ne s'y attendait et la coutumière rareté d'argent à l'automne ne s'est pas fait sentir jusqu'ici. La principale cause de cet état de choses réside, je crois, dans les préparatifs que l'on a faits de bonne heure pour faire face à l'éventualité de la cherté de l'argent, au ralentissement des affaires en général et au dépôt des fonds du gouvernement dans les Banques de l'Ouest et du Sud, soulageant ainsi les Banques de l'Est d'une partie du fardeau d'avoir à fournir des fonds pour les récoltes, ce à quoi, du reste, elles étaient préparées.

Les conditions en Grande-Bretagne et à l'étranger ne tarderont pas à s'améliorer et cette amélioration viendra probablement de la réduction de l'activité commerciale, rendant graduellement l'argent plus facile pour fins de placement et fonds accumulés. Mais la chose se fera nécessairement avec lenteur.

J'ai cru bon de faire ces remarques sur les conditions existantes dans les pays voisins et étrangers attendu qu'elles ont un effet important sur les conditions qui prévalent ici.

Commerce du Canada.

Les rapports des échanges commerciaux à l'étranger par le Canada ne sont pas mauvais.

Les importations ont diminué, vu le résultat de la situation monétaire et de la diminution des prêts provenant de l'étranger. En octobre, la valeur des importations de marchandises fut de \$8,664,000 de moins que durant le mois correspondant de 1912, tandis que pour les sept mois se terminant au mois d'octobre, le montant des importations ne dépassa que de \$4,300,000 celui de l'an dernier. D'un autre côté, le commerce d'exportation a pris de l'expansion et la valeur des produits domestiques exportés en octobre a établi un surplus de \$23,360,000 sur le mois correspondant de l'an dernier, comme les exportations pour les sept mois établissent un surplus de \$49,330,000 sur les mois correspondants de 1912. Les transactions commerciales du Canada avec l'étranger pour les sept mois jusqu'à octobre, ont été en équivalent de \$636,094,000 contre \$582,444,000 l'année précédente, donnant un surplus de \$53,650,000; et au cours de la même période le surplus des importations sur l'exportation des produits domestiques, montre une diminution de \$190,000,000 à \$145,000,000. Ce courant du commerce avec l'étranger, semble assuré pour se continuer quelque temps. Comme vous le savez, le reste du commerce étranger, durant ces dernières années, a été fortement dirigé hors du Canada. Durant les six dernières années fiscales, la valeur des importations a surpassé de \$850,000,000 celle des exportations, et cette brèche énorme ouverte a fait dans certains milieux le sujet de critiques acerbes dans le pays. Cependant, on doit se rappeler qu'au cours de cette période, le Canada a obtenu de la Grande-Bretagne de fortes sommes pour servir à divers développements, lequel argent a été largement importé sous forme de marchandises qu'on a payées au moyen de l'intérêt des prêts faits à longue échéance. Maintenant, malgré que ces prêts doivent définitivement se liquider par suite de la capacité de production de cette dépense, je dois vous signaler le fait que, dans l'intervalle, il n'y a qu'à faire face au taux d'intérêt. En d'autres termes, le surplus des importations représentant la façon suivie de faire des emprunts à long terme, n'a qu'à établir la balance pour équilibrer l'intérêt des emprunts. Ce n'est pas là, réellement, toute la conclusion à tirer sur un sujet qu'on peut considérer à divers points de vue et dans lequel entre quantité de considérations. Nous ne pouvons cependant nous attendre à voir s'élargir indéfiniment cette brèche que comporte le déficit entre les importations et les exportations. L'intérêt annuel que nous exigeons sur tous les

prêts faits en Angleterre et à l'étranger est déjà une arme puissante, que fournirait soit les exportations ou de nouveaux emprunts.

Tant que les conditions du marché monétaire à l'étranger resteront telles qu'elles le sont actuellement, le nouveau capital viendra moins rapidement vers le Canada.

La récente réduction du tarif américain peut difficilement mettre sur les marchés de ce pays une plus grande quantité de produits canadiens. Plusieurs produits de la ferme tels que les oeufs, le lait, le bétail, entrent maintenant sans payer de droits de douane sur le sol américain; et il en est ainsi du bois de charpente, du bois de sciage, du poisson, des viandes, du charbon et de nombre d'articles que produit le Canada. Déjà, nos voisins ont commencé à approvisionner leurs marchés largement de ces produits et en conséquence il en est résulté une hausse des prix. Il n'y a pas de raison de croire que nos ventes aux Etats-Unis augmenteront dans l'avenir.

Les rapports en ce qui concerne l'immigration ont continué à donner un résultat des plus satisfaisants, en autant que le chiffre des immigrants que leur caractère désirable se trouvent concernés. Les chiffres pour l'année se terminant le 30 septembre 1913 donnent un montant total de 436,050 âmes, dont 122,230 nous sont venus des Etats-Unis et le reste des pays d'Europe, principalement de la Grande-Bretagne.

La valeur des récoltes, cette année, au Canada, aux prix actuels, est évaluée à \$500,000,000, ou la valeur approximative de la récolte de l'an dernier.

Bon Commerce Légitime.

En vue de l'avenir, on n'a aucune raison d'être surpris que le commerce légitime en général au Canada continue à être dans un état satisfaisant. Il n'y a aucun signe de dépression dans le commerce, bien qu'une légère baisse se soit produite dans certaines branches du commerce. L'économie a été pratiquée sur une plus haute échelle que depuis longtemps. L'argent qui nous venait durant les quelques années passées des Iles Britanniques et de l'étranger, tant comme placement que comme spéculation, et qui créa un certain malaise, a été enrayé. Ceci est attribuable en grande partie à la spéculation des terrains dans l'Ouest, laquelle, grâce à une sage mesure de précaution de l'Acte des Banques, fut limitée aux individus et n'affecta pas le pays en général d'aucune façon appréciable. Malheureusement, certains individus des deux côtés de l'Atlantique profitèrent de la facilité d'obtenir de l'argent et de la popularité des garanties canadiennes pour exploiter le marché de Londres au moyen de garanties de nature douteuse, à leurs propres avantages, et quelques-unes de ces entreprises, vu une capitalisation excessive ou une administration incompétente ou ces deux choses, ont échoué, causant un malaise qui se fit sentir dans certaines entreprises de nature solide qui nécessitaient de l'argent. Il s'est produit une dépression dans la spéculation des terrains dans l'Ouest, ce dont je vous ai déjà entretenu. Les dépenses de municipalités ont été réduites à l'absolue nécessité. On doit remarquer que le marché américain a soulagé la situation à Londres et au Canada en achetant durant les premiers dix mois de l'année, pour au moins \$29,000,000 de nos obligations municipales, industrielles, de corporations et d'utilité publique.

Province d'Ontario.

Si l'on prend le pays par sections, l'année, en général, dans la province d'Ontario a été bonne. Les récoltes ont atteint une bonne moyenne et les fermiers sont prospères.

Les industries manufacturières en général, font une bonne année et beaucoup de capital-américain entre dans la province. Malheureusement, la population rurale diminue, tandis que parmi les villes, Toronto en particulier, ayant actuellement une population d'à peu près 488,000, fait voir une augmentation de 63,000 âmes.

Province de Québec.

Les conditions en général de la province ont été bonnes. Les récoltes ont atteint la moyenne. Le foin, la principale récolte, a été meilleure qu'on le croyait tout d'abord. Parmi les industries manufacturières, le coton a eu une excellente année. D'autres manufacturiers ont difficilement fait aussi bien. L'année a été bonne pour le bois de construction, tant sous le rapport de la demande que du prix et l'on prévoit que le récent remaniement des droits des Etats-Unis devrait augmenter les profits. On croit qu'il n'est pas probable qu'un des résultats du remaniement du tarif sera une augmentation

dans l'expédition du bois aux Etats-Unis, au lieu de l'Angleterre et de l'Europe. Les expéditions de bois de pulpe et de papier ont été considérables tant du Canada que de Terre-Neuve. Quant à cette industrie, on ferait bien de voir à ce que la production ne dépassât pas la demande.

Provinces Maritimes.

L'état général des affaires, dans les Provinces Maritimes, l'an dernier, a été uniformément satisfaisant. Les cultivateurs ont eu une année favorable et toutes les récoltes, à part les fruits, ont dépassé la moyenne. La pêche a été bonne, avec prix plus élevés; la coupe du bois fut raisonnable, et les prix, en somme, satisfaisants. Le rendement des mines de charbon a battu tous les records antérieurs; et le tonnage du fer en gueuse produit fut de 25 pour cent plus considérable que l'an dernier. Les industries manufacturières en général ont obtenu un rendement dépassant la moyenne. La construction des chemins de fer n'a pas été excessive, mais des sommes considérables doivent être dépensées à des terminus à St-Jean et à Halifax pour le chemin de fer Intercolonial et à établir un service de traversée par chemin de fer avec l'Île du Prince Edouard.

A Terre-Neuve, les prix élevés obtenus pour le poisson ont produit une période de prospérité. La construction d'embranchements de lignes de chemin de fer, le développement des mines de minerai de fer à Belle Isle, et les progrès de l'industrie de la pulpe et du papier ont amélioré l'état des affaires.

Provinces du Nord-Ouest.

Bien que les genres d'affaires deviennent de plus en plus variés, la production du blé et autres céréales est le plus important. La récolte, cette année, a été plus considérable et meilleure que jamais, mais le prix est quelque peu inférieur actuellement à ce qu'il était à pareille date, l'an dernier. Voici des chiffres comparatifs:

	1912	1913
	Minots	Minots
Blé	183,000,000	190 à 195,000,000
Avoine	221,000,000	240,000,000
Orge	26,000,000	28,000,000
Lin	21,000,000	15,000,000

et la valeur approximative de la récolte de 1913 est de \$209,000,000, contre \$192,000,000 en 1912.

L'immense augmentation du parcours fait par les compagnies de chemins de fer, surtout le Pacifique Canadien, en doublant les voies et les terminus, etc., a permis de livrer cette récolte énorme plus rapidement que jamais. L'augmentation rapide de la population et l'érection de nouvelles villes ne se sont pas ralenties. La population des trois provinces du Nord-Ouest, suivant le recensement de 1911, était d'environ 1,300,000, et s'élève maintenant à 1,600,000, et les immigrants, en général, sont de premier ordre, les deux-tiers étant de la population rurale.

La méthode de faire les récoltes, dans le Nord-Ouest, sera, avant longtemps, établie sur une base plus systématique. Les saisons passées les cultivateurs mettaient leur blé sur le marché entre le temps de la moisson et la clôture de la navigation sur les Grands Lacs, ce qui produisait plus ou moins de congestion sur le marché. La construction de plus grands entrepôts a amélioré cet état de choses, non seulement dans les ports intérieurs, où le gouvernement, de même que les corporations particulières et les individus érigent des élevateurs dans les principaux centres de la culture du grain. De cette façon, des marchés locaux seront créés pour les cultivateurs.

La culture mixte commence à devenir un besoin urgent dans le Nord-Ouest. Je suis heureux toutefois de constater une amélioration sous ce rapport. D'après les chiffres qui m'ont été fournis, depuis 5 ans, il y a eu augmentation de 640,000 dans le nombre de chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons. Il est regrettable que les rapports des autres provinces accusent une diminution plutôt qu'une augmentation semblable.

Colombie Anglaise.

La province en général n'a pas été aussi prospère qu'en 1912. La pêche au saumon a été assez bonne et le produit a été vendu à des prix assez rémunérateurs. On peut en dire autant de la pêche au flétan et au hareng, et l'admission gratuite du poisson de la Colombie Anglaise aux Etats-Unis sera avantageuse au commerce. Les conditions du commerce du bois ont été défavorables. La demande a été faible et les prix tellement plus bas qu'en 1912 qu'on se demande si beaucoup de moulins ont fait de l'argent. Le commerce du bois étranger est également tombé et l'admission en franchise du

bois aux Etats-Unis ne profitera pas à grand'chose, car les états forestiers de l'autre côté de la frontière peuvent se suffire à eux-mêmes. Les mines ont probablement donné les résultats les plus satisfaisants de toutes les industries de la province, leur production ayant augmenté de \$9,000,000 sur celle de l'année précédente. La production minérale totale dépasse \$32,000,000; le charbon et le cuivre y ont contribué respectivement pour \$9,000,000 et \$8,000,000. Les récoltes ont été bonnes et les prix satisfaisants. L'industrie des fruits dans les districts d'Okanagan et autres a été plus profitable. La construction des chemins de fer a été très peu active. La rareté de l'argent qui s'est fait sentir toute l'année a tué beaucoup de nouvelles entreprises de toutes sortes, surtout d'entreprises municipales, et tout fait voir qu'il y aura beaucoup de gens sans emploi l'hiver prochain.

Mexique.

Au Mexique, le désordre continue toujours et il est impossible de dire comment tout cela finira. Mais nous savons que nos intérêts là-bas sont entre des mains sûres et capables.

Paroles de Confiance.

Mes dernières paroles sont des paroles de conseil et de confiance. La prudence nous indique une politique de conservatisme. Comme le firmament de la finance en Europe est toujours nuageux, nous ferions bien de nous hâter lentement. Ce n'est pas le temps de tenter des entreprises spéculatives ni de faire de nouveaux dépôts sans savoir s'il y aura possibilité de les financer, et les marchands et manufacturiers devraient éviter autant que possible les accumulations de stock. L'excellente récolte, surtout dans le Nord-Ouest, devrait aider à liquider les dettes et à améliorer la situation, mais il semble probable que nous devons nous arrêter un peu dans les merveilleux progrès d'expansion qui se faisaient sentir depuis dix ans. D'un autre côté, la situation commerciale du Canada repose sur des bases solides. Le commerce en général, comme je l'ai dit, va bien. Nos immenses ressources naturelles ont été à peine égratignées. L'immigration est considérable, la construction des chemins de fer est active, on ouvre constamment de nouveaux territoires où l'on trouve de nouvelles sources de richesse, la confiance des capitalistes anglais et étrangers en notre pays n'est nullement abattue. Une halte temporaire ne peut que refaire l'énergie du Canada pour le faire avancer ensuite encore plus rapidement dans la voie du progrès.

M. R. B. Angus seconda la motion d'adoption du rapport, motion qui fut adoptée à l'unanimité.

Le président déclara que, d'après les clauses du nouvel Acte des Banques, il serait nécessaire que l'assemblée nommât trois auditeurs.

Ont été mis en nomination, M. George Hyde, C.A., de Montréal; M. J. Maxtone Graham, C.A., d'Edinburgh, et M. James Hutchison, C.A., de Montréal.

Il fut proposé par M. J. B. Learmont, secondé par le Dr H. B. Yates, que des remerciements fussent adressés au président et aux directeurs pour leur attention aux intérêts de la Banque.

M. R. B. Angus, parlant au nom du président et des directeurs, exprima leur appréciation de ces remerciements.

M. David Morrice proposa que les remerciements de l'assemblée s'étendissent au gérant-général, à l'assistant-gérant-général, aux surintendants, gérants et autres officiers de la Banque pour leurs services pendant l'année. Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

M. William H. Evans, secondé par M. Charles Chaput, fit la motion suivante: les actionnaires apprennent avec regret la démission de M. R. B. Angus, comme président de la Banque et désirent lui exprimer combien ils apprécient ses longs et loyaux services aux intérêts de la Banque. Les actionnaires espèrent toutefois que M. Angus coopérera avec les autres directeurs pendant de nombreuses années encore.

M. Braithwaite remercia, au nom du personnel, les actionnaires de la façon aimable dont ils appréciaient ses services.

Election des Directeurs.

Le résultat de ces élections a été le suivant: MM. R. B. Angus, D. Forbes Angus, A. Baumgarten, Huntly R. Drummond, C. B. Gordon, E. B. Greenshields, C. R. Hosmer, Sir William C. Macdonald, Hon. Robert Mackay, MM. Wm. Macmaster, H. V. Meredith, D. Morrice, Sir Thomas Shaughnessy, K.C.V.O.; Très Hon. Lord Strathcona et Mont-Royal, G.C.M.G., G.C.V.O.

A une assemblée subséquente des directeurs, les officiers suivants ont été élus président honoraire, Lord Strathcona et Mont-Royal; président, M. H. V. Meredith.

INFORMATIONS FINANCIERES

Actions Ordinaires et Actions Privilégiées	Capital payé	Réserve	Prix des Actions	Taux du dernier Dividende	Dernière cote	
					Au 25 novembre	Au 2 décembre
BANQUES						
Banque de Montréal	\$16,000,000	\$16,000,000	\$100.00	10%		
Banque de Québec	2,727,850	1,306,962	100.00	7%	230ex-div	231
Banque de la Nouvelle-Ecosse	5,995,400	10,883,560	100.00	14%	233ex-div.	120
Banque de Toronto	5,000,000	6,000,000	100.00	11%	254	254½
Banque Molson	4,000,000	4,800,000	100.00	11%		
Banque Nationale	2,000,000	1,550,000	100.00	8%	195	195
Banque des Marchands du Canada	6,881,400	6,511,050	100.00	10%	132	132
Banque Provinciale	1,000,000	575,000	100.00	6%	184½	185
Banque Union du Canada	5,000,000	3,300,000	100.00	8%		
Banque Canadienne du Commerce	15,000,000	12,500,000	50.00	10%	137	137
Banque Royale du Canada	11,560,000	12,560,000	100.00	12%	201½	201
Banque d'Hochelega	3,858,975	3,000,000	100.00	9%	220ex-div.	220
Banque d'Ottawa	3,999,800	4,499,800	100.00	12%	150	149½
Banque Impériale du Canada	6,953,850	7,000,000	100.00	12%		
Bank of British North America	4,866,666	2,920,000	100.00	8%		149
CHEMINS DE FER						
Canadian Pacific Railway (Ordinaires)	180,000,000	Débitures 146,283,497	100.00	10%	224½	223½
Duluth S.S. & A. Railway (Ordinaires)	12,000,000		100.00			
do do do (Préférentielles)	10,000,000		100.00			
Minn. St. Paul & Soo Railway (Ordinaires)	20,832,000		100.00	7%	125	127
do do do (Préférentielles)	10,416,000		100.00	7%		
TRAMWAYS ELECTRIQUES						
Detroit United Railway	12,500,000	21,887,000	100.00	6%	70	70½
Duluth Superior Traction	3,500,000	2,500,000	100.00	5%		
Halifax Electric Railway	1,400,000	600,000	100.00	7%	160	160
Havana Electric Railway (Ordinaires)	7,500,000		100.00			
do do do (Préférentielles)	5,000,000		100.00	6%		
Illinois Traction (Ordinaires)	9,564,000		100.00			
do do do (Préférentielles)	5,000,600	24,957,813	100.00	6%	89	90
Mexican Light & Power (Ordinaires)	13,585,000		100.00	4%		
do do do (Préférentielles)	2,400,000		100.00	7%		
Montreal Street Railway)	10,000,000	4,420,000	100.00	10%		
Porto Rico Railway	3,000,000	2,941,500	100.00			56½
Quebec Railway, Light & Power	9,300,500	8,654,400	100.00		10	9%
St. John Railway	800,000		100.00	6%		
Brazilian	10,000,000	6,000,000	100.00	6%	83½	86½
Toledo Railway & Light	12,000,000	13,257,000	100.00			
Toronto Railway	8,000,000	3,992,326	100.00	7%	140½	138½
Tri-City Railway & Light (Ordinaires)	9,000,000		100.00			
do do do (Préférentielles)	2,825,000	8,068,000	100.00	6%		
Twin City Rapid Transit (Ordinaires)	20,100,000	19,503,000	100.00	6%	102	104½
do do do (Préférentielles)	3,000,000		100.00	7%		
Winnipeg Electric Street Railway	6,000,000	5,578,000	100.00	10%	192	195
VALEURS INDUSTRIELLES						
Canadian Car & Foundry (Ordinaires)	3,500,000		100.00	8%	55 ex-div.	60
do do do (Préférentielles)	5,000,000	3,500,000	100.00	7%	106	106
Canada Cement (Ordinaires)	13,500,000		100.00		31½	30½
do do do (Préférentielles)	10,500,000	5,000,000	100.00	7%	90½	90½
Canadian Converters	1,733,500	474,000	100.00	4%	38	38
Dominion Steel Co.	35,000,000		100.00	4%	39½	40½
Dominion Textile Co. (Ordinaires)	5,000,000		100.00	6%	81½	82
do do do (Préférentielles)	1,859,030	3,040,275	100.00	7%		100
Lake of the Woods Milling Co. (Ordinaires)	2,100,000		100.00	8%	128ex-div.	128
do do do (Préférentielles)	1,500,000	1,000,000	100.00	7%	118½	118½
Montreal Cottons Ltd (Ordinaires)	3,000,000	500,000	100.00	8%	50	49
do do do (Préférentielles)				7%	100ex-div.	100
Nova Scotia Steel & Coal (Ordinaires)	6,000,000		100.00	6%	75	77½
do do do (Préférentielles)	1,030,000	6,000,000	100.00	8%	123	118
Ogilvie Flour Mills Co. (Ordinaires)	2,500,000		100.00	8%	118½	118
do do do (Préférentielles)	2,000,000	457,263	100.00	7%		115
Penmans, Limited (Ordinaires)	2,150,600		100.00	4%	50	49
do do do (Préférentielles)	1,075,000	2,000,000	5.00	6%	81	81
DIVERS						
Bell Telephone Co.	12,500,000	3,649,000	100.00	8%	139	139½
Mackay Companies (Ordinaires)	50,000		100.00	5%	77½	78½
do do do (Préférentielles)	50,000,000		100.00	4%	64	64½
Montreal Light, Heat & Power	17,000,000	10,107,000	100.00	10%	209	215½
Montreal Telegraph	2,000,000	100,000	100.00	8%		193
Ottawa Light, Heat & Power Co.	1,511,500	730,000	100.00	10%	159	164
Richellen & Ontario Navigation Co.	3,132,000	1,123,573	100.00	8%	106½	108½
Shawinigan Water & Power Co.	7,000,000	5,000,000	100.00	6%	130	133
MINES						
Crown Reserve	1,999,957		1.00	60%	1.65	1.70
International Coal Mining (Ordinaires)	500,000		100.00	7%	4	4
do do do (Préférentielles)	219,700		100.00	7%	7	7

Si Nous Pouvions Vous Faire Visiter les Usines de la Canada Paint Co.

Vous pourriez apprécier immédiatement pourquoi il y a une raison à ce que vous vendiez et que vous recommandiez les produits de la Canada Paint Co.

Quelques-unes des marques de la Canada Paint Co., en peintures mélangées prêtes à l'usage, vernis, teintures, émaux, etc., sont sur le marché canadien depuis près d'un demi siècle, et nous sommes bien et favorablement connus d'un bout à l'autre de la Puissance du Canada.

En plus de cette réputation, nous avons les complètes facilités de fabrication, qui aujourd'hui, sont plus modernes et efficaces que jamais auparavant. Nous avons grandement accru nos facilités à Winnipeg, et avec notre usine de Toronto et notre usine principale de Montréal, nous sommes prêts à vous fournir des produits satisfaisants à des prix aussi satisfaisants.

A nos mines de Red Mill, Qué., nous obtenons les plus purs oxides de peinture, non seulement d'Amérique, mais probablement de l'univers, car il n'y a pas de dépôts d'oxide pour fins de peinture nulle part qui puissent égaler ceux de Red Mill.

N'achetez pas votre aprovisionnement du printemps sans consulter le représentant de la CANADA PAINT CO. Une carte postale ne vous mettra dans aucune obligation d'acheter, mais vous fera recevoir la visite courtoise de notre représentant.

**THE CANADA PAINT CO
LIMITED**



**PAINT-VARNISH & DRY COLOR MAKERS-LINSEED OIL CRUSHERS
FACTORIES & OFFICES-MONTREAL-TORONTO &
WINNIPEG-OXIDE MINES-RED MILL-QUEBEC**





MANUFACTURIERS DE

Véhicules pour Enfants. Meubles en osier. Accessoires pour chambres de toilette, Et chaises pour invalides.



Exigez toujours la Marque de Commerce "GENDRON."
DEMANDEZ LE CATALOGUE DESIRE.

THE GENDRON MFG. CO., Ltd.
TORONTO, Canada.

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle
Jamais égalées comme qualité.

CANADA

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer
Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

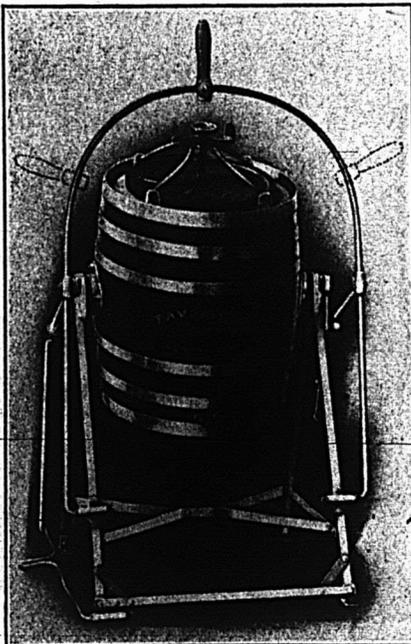
Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Loga
Moulin papier, Joliette, Qué.

La baratte "Favorite" de MAXWELL.

(Avec levier coudé)



est connue et employée depuis près de trente ans. On vend au Canada plus de "Favorite" que de barattes de toutes les autres marques combinées. Le baril est du meilleur chêne impo té, avec cercles en plaqué d'aluminium, les coussinets sont à rouleaux exceptionnellement grands, grande facilité de fonctionnement et très-durable.

Une caractéristique spéciale, c'est le levier coudé. On peut ajuster la poignée au centre, à droite ou à gauche, comme il est le plus commode.

Demandez le catalogue illustré des spécialités faciles à vendre de Maxwell.

DAVID MAXWELL & SONS

ST. MARY'S, ONT.

Agence, à Montréal 446-448 Rue ST-PAUL.

La ligne qui donne



une bonne réputation

Les détaillants avisés de toutes les parties de la Puissance trouvent satisfaction et profit à tenir

LES VERNIS ET SPECIALITES DE VERNIS INTERNATIONAL

C'est la marque qui depuis plus de quarante ans a arboré le drapeau dans tous les pays du monde — ces vernis ont l'approbation des marchands, architectes, peintres et décorateurs les plus judicieux et les plus en vue. Chaque bidon est garanti contenir une bonne mesure impériale.

INTERNATIONAL VARNISH CO.

TORONTO - WINNIPEG

Manufacture canadienne des Vernis de première qualité.

NEW YORK CHICAGO LONDRES
BERLIN BRUXELLES MELBOURNE

La plus grande usine du monde et la première qui ait établi des étalons définitifs de qualité.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

LA LOI RELATIVE A LA VENTE DES ARMES A FEU

La première poursuite, en vertu de la nouvelle loi sur les "deadly weapon", a été engagée par les autorités policières de Montréal, par suite d'un renseignement fourni par un représentant du "Star" qui, il y a une dizaine de jours, a acheté un revolver chez Abraham Galley, 51 rue Craig Ouest. Galley a comparu devant le tribunal, deux chefs d'accusation avaient été relevés contre lui: il était accusé d'abord d'avoir vendu une arme à feu à un acheteur qui n'était pas porteur d'un permis lui donnant le droit d'en acheter une; il était de plus accusé de n'avoir pas gardé les renseignements relatifs à cette arme, qui auraient permis de l'identifier, en cas de besoin, en toute occasion.

Malgré la publicité donnée à la loi fédérale amendée, l'action prise par un rédacteur appartenant au "Star" de Montréal prouve qu'il n'est pas encore difficile d'acheter une arme très dangereuse chez un brocanteur de Montréal. Il faut reconnaître en toute justice que plusieurs marchands ont refusé de vendre une arme de ce genre, et ont demandé si la personne qui voulait acheter avait un permis.

Les trois premiers marchands, tous trois rue Craig Ouest, chez lesquels se présenta le rédacteur du "Star", lui montrèrent des revolvers et diverses autres armes, mais lui demandèrent d'exhiber son permis. Le quatrième, Galley, ne posa aucune question de ce genre, et après avoir vendu au rédacteur du "Star" un vieux revolver, bull-dog, du calibre 32, fit même quelques difficultés pour donner un reçu à son client. Ce reçu portait que le 20 novembre A. Galley avait vendu un revolver pour la somme de \$4.50.

Le lendemain matin, le revolver et le reçu furent présentés au Chef des DéTECTIVES, M. Charpentier, et à l'Inspecteur McLaughlin. Ils résolurent aussitôt d'engager une poursuite contre le marchand, et le chef Charpentier donna instructions à son secrétaire de rédiger une plainte en bonne et due forme, puis il la signa. De plus, comme ce n'était pas un membre de la force constabulaire qui avait constaté le fait, le rédacteur du "Star" signa deux dépositions dans lesquelles il passait en revue les faits de la cause, tant pour la "vente" que pour l'"omis-

sion de l'inscription sur les livres".

Puis on prêta serment devant le recorder Semple.

Le rédacteur du "Star" visita deux ou trois autres boutiques et dans l'une d'elles on lui offrit un joli revolver automatique d'un modèle nouveau, mais comme le marchand en demandait \$10, l'achat fut remis à plus tard.

VISITE A HAMILTON

Un des plus intéressants événements, par rapport à la convention de la Canada Wholesale Hardware Association, cette année, a été l'excursion faite à Hamilton le 17 octobre, sous les auspices de la Steel Company of Canada, Ltd.

Au banquet de la veille, M. Hobson, vice-président et gérant-général de la Compagnie, invita les convives à l'accompagner pour visiter l'usine d'Hamilton.

Environ 30 des convives acceptèrent cette invitation et quand ils arrivèrent à la gare le lendemain matin, ils trouvèrent un wagon réservé pour eux, qui les transporta à destination.

A l'arrivée à Hamilton, le groupe fut escorté à travers l'usine à loupes, l'usine à lopins, l'usine à tiges et à barreaux. Cette usine qui n'est exploitée que depuis le printemps dernier, est le dernier mot du genre. Toutes les machines sont mues par la force électrique.

On visita ensuite les six fourneaux à foyer ouvert, o... l'on assista avec intérêt à la fonte de lopins de 4,200 livres. Puis on visita les bureaux commerciaux de la Compagnie; on-seulement on permit aux invités de visiter les bureaux, mais on les laissa étudier l'admirable système mis en pratique pour la comparabilité.

Des automobiles conduisirent ensuite les invités à l'établissement de la Canada Screw Company (une des compagnies subsidiaires de la Steel Company of Canada), où on leur fournit l'occasion d'étudier l'intéressant procédé au moyen duquel des tiges de fer sont converties en fil de fer, clous, vis et verrous.

Ce n'était pas là tout ce que réservait la Steel Company of Canada à ses invités.

De l'usine de la Caada Screw Company ils furent conduits en automobiles

jusqu'au Club Hamilton, où ils prirent part à un très-joli déjeuner. M. Hobson présidait aux toasts. On prononça des discours au cours desquels on adressa des remerciements sincères à M. Hobson en particulier et à la Steel Company e général.

"Aujourd'hui, j'ai beaucoup appris," remarqua l'un des marchands de ferronneries vers la fin du jour. — "Moi aussi," lui répliquèrent ceux qui se trouvaient près de lui. Et cela était sûrement la vérité.

BENEFICES — CREDIT — CONCURRENCE.

Trois grands problèmes commerciaux.

Les entreprises commerciales semblent avoir pour but final un seul objet: les profits nets.

Le pêcheur jette son hameçon, espérant qu'il viendra en contact avec quelque poisson; l'agriculteur jette ses semences dans le but d'avoir une bonne récolte; les emplois publics sont le but poursuivi dans les luttes politiques, et de même le profit net est ce qui détermine l'organisation d'une institution commerciale.

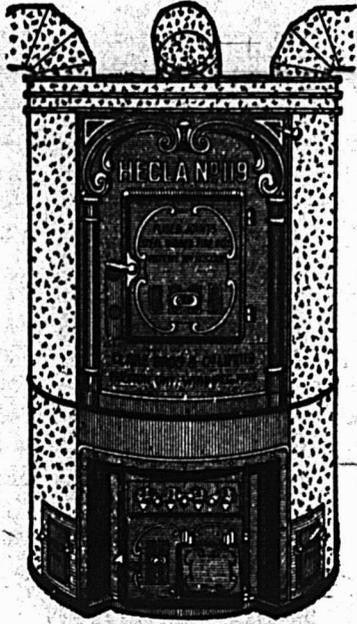
Il est vrai qu'il y a nombre d'autres bénéfices qu'on retire d'entreprises commerciales bien conduites, mais ils sont d'un caractère indirect ou collatéral tandis que la perception de bénéfices nets est le principal objet de l'activité commerciale.

Dans presque toutes les entreprises commerciales il faut lutter contre une concurrence libre et ouverte. Ceci détermine une tendance vers la réduction de la marge de bénéfice, mais en même temps, les concurrents, dans leurs vigoureux efforts pour faire de nouvelles affaires, adoptent de nouveaux expédients pour la vente des marchandises; tout cela tend à augmenter le coût de la vente.

Le grand problème, par suite, dans toute maison commerciale est d'assurer les bénéfices nets, en face d'une marge décroissante de profit faisant contraste avec une augmentation des frais.

(A suivre)

Vous n'aurez aucun ennui avec la fournaise "HECLA" que vous vendrez.



Que vous installiez les fournaises "HECLA" que vous vendez ou que vos clients s'en occupent eux-mêmes, vous n'avez pas à avoir peur que vos clients soient mécontents et vous blâment.

Installer une HECLA est si simple et si facile, surtout quand vous avez en mains les plans que nous sommes toujours prêts à vous préparer gratuitement, qu'il est presque certain que ce travail sera fait comme il faut.

Installée convenablement, l'HECLA vous donnera une chaleur plus hygiénique, plus salubre, par tonne de charbon brûlé, qu'une personne ne peut en obtenir au moyen d'une fournaise à eau chaude, à vapeur ou d'une autre fournaise. Le foyer, encerclé d'acier, HECLA fournit une très bonne chaleur. Les joints en acier fondu rendent impossible la diffusion, dans l'air de la maison, du gaz ou de la poussière ou des cendres. La grande bouilloire circulaire maintient de l'humidité dans l'air, agréable à respirer.

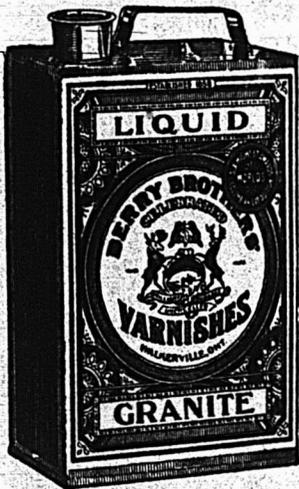
L'HECLA est la fournaise la plus satisfaisante pour vos ventes, car c'est elle qui donnera le plus de satisfaction à vos clients.

CLARE BROS. & COMPANY, Limited.

PRESTON,

ONTARIO.

Représentant pour la province de Québec: J. E. JAMIESON, Lennoxville, Qué.



Vous devriez insister pour avoir ce vernis à plancher.

Le fameux "Liquid Granite" de Berry Brothers est l'étalon depuis des générations. Il résiste bien à toutes les plus rudes épreuves de durée et de détérioration.

Il a un bon aspect, une bonne durabilité et est le produit d'une expérience de 55 ans. Ce n'est pas tant le montant que vous payez que ce qu'on vous vend qui détermine la valeur d'un vernis.

Le "Liquid Granite" est un vernis d'une si remarquable souplesse et élasticité que, bien que le bois recouvert de ce vernis puisse se bossuer à la suite d'un coup, le vernis cèdera sans craquer et, si on le lave à l'eau savonneuse, il n'en sera pas affecté. Si vous achetez le "Liquid Granite" de Berry Brothers, vous SAVEZ que vous avez un produit de qualité--pourquoi faire des essais avec quelque chose qu'on PRÉTEND aussi bon ?

1858

BERRY BROTHERS

1913

Les plus grands manufacturiers de vernis du monde entier.

WALKERVILLE,

ONTARIO

(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION.

Aucun changement au marché de la ferronnerie au cours de cette semaine; les prix se maintiennent fermes et la rentrée de l'argent se fait assez bien. L'activité des affaires est satisfaisante sans être remarquable.

Nous cotons:

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 5% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux en plomb composition moins 5%.

Tuyaux de renvoi en font et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Nous cotons, prix de la liste:

1/4	100 pieds	6.00
3/8	100 pieds	6.00
1/2	100 pieds	8.50
3/4	100 pieds	11.50
1	100 pieds	17.00
1 1/4	100 pieds	23.00
1 1/2	100 pieds	27.50
2	100 pieds	37.00
2 1/2	100 pieds	58.50
3	100 pieds	76.50
4	100 pieds	109.00
3 1/2	100 pieds	92.00

Tuyaux galvanisés

Nous cotons, prix de liste:

1/4	100 pieds	6.00
3/8	100 pieds	6.00
1/2	100 pieds	8.50
3/4	100 pieds	11.50
1	100 pieds	17.00
1 1/4	100 pieds	23.00
1 1/2	100 pieds	27.50
2	100 pieds	37.00
2 1/2	100 pieds	58.50
3	100 pieds	76.50
3 1/2	100 pieds	92.00

100 pieds 109.00

Les escomptes sont les suivants:
Tuyaux noirs: 1/2 pouce et 3/4 pouce, 63 à 65 p.c.; 1 pouce, 69 p.c.; 1 1/2 à 3 pouces, 74 p.c.; 3 1/2 à 4 pouces, 72 1/2 p.c.

Tuyaux galvanisés: 1/2 et 3/4 pouce, 50 p.c.; 1 pouce, 59 p.c.; 1 1/2 à 3 pouces, 64 p.c.; 3-1/3 à 4 pouces, 62-1/3 p.c.

Tuyaux en acier

2 pouces	100 pieds	9.60
2 1/2 pouces	100 pieds	12.25
3 pouces	100 pieds	13.30
3 1/2 pouces	100 pieds	15.55
4 pouces	100 pieds	19.80

Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1 c. 14 x 20 4.65

Fer-blanc en feuilles

X. Extra par X et par cse 1.00

suivant qualité.

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au coke — Lydbrook ou égal

IC, 14 x 20, base bte 4.45

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon—Terne-Dean ou égal

IC, 20 à 28 bte 7.40

(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)

(Caisse de 560 lbs.)

XX, 14 x 60, gauge 26 lb. 0.07 0.07 1/2

Feuilles étamées

72 x 30 gauge 24, 100 lbs. 8.50

72 x 30 gauge 26, 100 lbs. 9.00

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$4.75; 60 feuilles, \$5.00.

Tôles noires

Feuilles:

22 à 24 2.65

26 2.75

28 2.85

Tôles galvanisées

Nous cotons à la caisse:

Gorbals Queens Fleur de Lis

Best Best Comet Head

28 G. 4.40 3.95 4.40 4.20

26 G. 4.20 3.50 4.20 3.95

22 à 24 G 3.75 3.45 3.75 3.45

16-20 3.65 3.29 3.65 3.35

Les prix de la marque Comet sont plutôt à la hausse.

Tôles Noires "Canada".

5a Feuilles 2.75

60 Feuilles 2.80

75 Feuilles 2.90

Très petite demande.

Moins fort: \$575 à \$6.00.

Apollo

10 1/2 oz=28 Anglais 4.35

28 G.=26 Anglais 4.10

26 G. 3.85

24 G. 3.60

22 G. 3.60

16 à 20 G. 3.45

Moins d'une caisse, 25c de plus par

100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G. An-

glais.

Petite tôle 18 x 24 52 feuilles 4.45

Petite tôle 18 x 24 60 feuilles 4.70

Soudure

Les prix sont plus élevés de 1c par lb.

Nous cotons: barre demi et demi, ga-

rantie, 26 1/2c; do., 24 1/4c. "Wiping", mé-

tal pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.

Nous cotons:

Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50

et 10 p.c.

Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et

10 p.c.

Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, 1/2

et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-

dessus, 52 1/2 et 12 1/2 p.c.

Boulons à machine, 1/2 pce et au-dessous

65 et 10 p.c.

Ball 100 lbs. 11.20

Boulons à machine, 7/16 pce et au-des-

sus, 60 p.c.

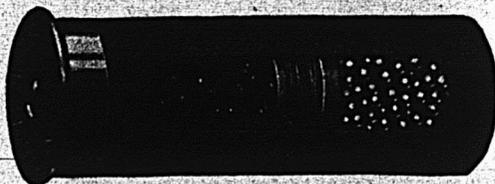
Boulons à lisse, 1/2 et plus petits, 60 et

62 1/2 p.c.

Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et

12 1/2 p.c.

Les Cartouches Dominion Crown



ONT DES CHARGES PARFAITES DE POUDRE NOIRE.

Une amorce facilement inflammable, à feu certain, assure la rapide et complète ignition de la poudre qui est de la plus haute qualité. On n'emploie que des bourres en feutre supérieur, fermement adaptées et seulement le meilleur plomb de chasse. Des matériaux complètement éprouvés et des méthodes pratiques pour la charge, permettent de produire des cartouches de qualité de tir uniforme et dont les résultats sont sûrs.

Fabriquées au Canada pour des Sportsmen Canadiens.

Vos clients connaissent la Marque.



EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

**Il est
Avantageux
de Vendre**



**Les Vernis et
Peintures de
Martin - Senour**

Ils sont soutenus par la sorte de coopération qui assure non seulement de bonnes ventes et de bons profits pour le marchand, mais de la satisfaction réelle à ses clients. Laissez-nous vous le prouver. . . .

**The
Martin-Senour
Company, Limited.
MONTREAL
HALIFAX,
TORONTO,
WINNIPEG.**

Noix par boîtes de 100 lbs.
Nous cotons:
Noix carrés 4c la lb. de la liste
Boulons à charrue, 55 et 10 p.c.
La broche barbelée est cotée \$2.32½
les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures
Fer poli \$2.55
Fer galvanisé 2.85
Broches pour poulaillers
½ x 20 x 30" 4.10
½ x 30 x 36" 4.75
½ x 22 x 24" 5.00
½ x 22 x 30" 6.30
L'escompte est de 50 et 10 p.c. sur la liste.
½ x 20 x 24" 3.40
½ x 22 x 36" 7.50
Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:
No 9 les 100 lbs. 2.30
No 12 les 100 lbs. 2.45
No 13 les 100 lbs. 2.55
Poli brûlé:
No 10 les 100 lbs. 2.35
No 0 à 9 les 100 lbs. 2.35
No 11 les 100 lbs. 2.42
No 12 les 100 lbs. 2.60
No 13 les 100 lbs. 2.70
No 14 les 100 lbs. 2.80
No 15 les 100 lbs. 2.85
No 16 les 100 lbs. 3.00
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 18 3.85
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 19 4.70
Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

Broche à foin
La demande est faible.
Nous cotons net:
Marché très ferme.
No 13, \$2.25; No 14, \$2.30, et No 15, \$2.40. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompté 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier
½ pouce 100 livres 2.40
3/16 pouce 100 livres 2.70

Zinc en feuilles
Le marché est ferme.
Nous cotons: \$7.50 à \$7.75 les 100 lbs.
Coudes pour tuyaux
Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35, et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire
Forte demande.
Nous cotons: broche noire, \$1.55 par rouleau de 100 pieds.

Broquettes
Pour boîtes à fraises 75 et 12½ p.c.
Pour boîtes à fromage 85 et 10 p.c.
A valises 80 et 12½ p.c.
A tapis, bleus 80 p.c.
A tapis, étamées 80 et 15 p.c.
A tapis, en barils 40 p.c.
Coupées bleues, en doz. 75 et 12½ p.c.
Coupées bleues et ¼ pe-santeur 60 p.c.
Sweeden, coupées, bleues et ornées, en doz. 75 p.c.
A chaussures, en doz. 50 p.c.
A chaussures, en uqts 1 lb. 60 et 10 p.c.

Clous de broche.
Nous cotons: \$2.30 prix de base, f.o.b., Montréal.

Clous coupés
Nous cotons: prix de base, \$2.50 f. o. b., Montréal.

Clous à cheval
Nous cotons par boîte: No 7, \$2.00; No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50, avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:
Neverslip crampons, ½ le cent 3.80
et plus et plus
No 2 No 1
grand petit

Fers ordinaires et pesants, le qrt 3.90 4.15
Neverslip crampons 7/16, le cent 2.40
Neverslip crampons ½, le cent 2.60
Neverslip crampons 9/16, le cent 2.80
Neverslip crampons 5/16, le cent 2.00
Neverslip crampons ¾, le cent 2.20
Fer à neige, le qrt 4.15 4.40
New Light Pattern, le qrt 4.35 4.60
Fer "Toe Weight" No 1 à 4 6.75
Featherweight No 0 à 4 5.75
Fers assortis de plus d'une grandeur au baril, 10c à 25c extra par baril.

Chaînes en fer

Très ferme.
On cote par 100 lbs.:
3/16 No 6 10.00
3/16 exact 5 8.50
3/16 full 5 7.00
¼ exact 3 6.50
½ 6.50
5/16 4.40
¾ 3.90
7/16 3.80
¾ 3.70
0/16 3.60
¾ 3.40
¾ 3.30
¾ 3.30
¾ 3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont de
Tête plate, acier 85 10 et 7½ p.c. 10
Tête ronde, acier 80 10 et 7½ p.c. 10
Tête plate, cuivre 75 10 et 7½ p.c. 10
Tête ronde, cuivre 70 10 et 7½ p.c. 10
Tête plate, bronze 70 10 et 7½ p.c. 10
Tête ronde, bronze 65 10 et 7½ p.c. 10

Fanaux

Nous cotons:
Wright No 3 doz. 8.50
Ordinaires doz. 4.75
Dashboard C. B. doz. 9.00
No 2 doz. 7.00
Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:
Royal Canadian doz. 47.75
Colonial doz. 52.75
Safety doz. 56.25
E. Z. E. doz. 51.75
Rapid doz. 46.75
Paragon doz. 54.00
Bicycle doz. 60.50
Moins escompte de 20 p.c. Fore demande.

Munitions

L'escompte sur les cartouches canadiennes est de 30 et 10 pour cent. La demande est très active.

Plomb de chasse

Nous cotons net:
Ordinaire 100 lbs. 10.00
Chilled 100 lbs. 10.40
Buck and Seal 100 lbs. 10.80

METAUX

Antimoine

Le marché est à la baisse, \$9.25 à \$9.50.

Fonte

Nous cotons:
Carron Soft 24.50
Clarence No 3 21.00

Fer en barre

Faible.
Nous cotons:

Fer marchand	base 100 lbs.	2.15
Fer forge	base 100 lbs.	2.30
Fer fini	base 100 lbs.	2.40
Fer pour fers à cheval		

	base 100 lbs.	2.40
Feuillard mince 1½ à 2 pcs	base.	3.20
Feuillard épais No 10	base	2.25

Acier en barre

Faible.

Nous cotons net, 30 jours:

Acier doux base 100 lbs.	0.00	2.25
Acier à rivets base 100 lbs.	2.10	2.25
Acier à lisse base 100 lbs.	0.00	2.25
Acier à bandage base 100 lbs.	0.00	2.25
Acier à machine base 100 lbs.	0.00	2.25
Acier à pince base 100 lbs.	0.00	2.95
Acier à ressorts base 100 lbs.	2.75	3.10

Cuivre en lingots

Le marché est faible.

Nous cotons: \$17.75 à \$18.00 les 100 lbs. Le cuivre en feuilles est coté à 27c la livre.

Etain en lingots

Nous cotons: \$45.00 les 100 livres.

Ce métal se fait de plus en plus rare sur les marchés primaires et les expéditions diminuent.

Plomb en lingots

Plus fort: \$6.00 à \$6.25.

Zinc en lingots

La demande est faible.

Nous cotons: \$6.25 à \$6.50 les 100 livres.

HUILES, PEINTURES ET VITRERIE**Huile de lin**

Forte demande et prix fermes.

Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie 63c, huile crue 60c.

Huile de loup-marin

Nous cotons au gallon: Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine

Ferme.

Nous cotons 67c le gallon par quantité de 5 gallons et 72c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Forte demande.

Blanc de plomb pur	8.25
Blanc de plomb No 1	7.60
Blanc de plomb No 2	7.40
Blanc de plomb No 3	6.95
Blanc de plomb No 4	6.75

Pitch

Nous cotons:

Goudron pur, 100 lbs.	0.70	0.80
Goudron liquide, brl	0.00	4.00

Peintures préparées

Nous cotons:

Gallon	1.45	1.90
Demi-gallon	1.50	1.95
Quart, le gallon	1.55	1.75
En boîtes de 1 lb.	0.10	0.11

Verres à Vitres

Les prix sont très fermes. Forte demande.

Nous cotons: Star, au-dessous de 26 pouces uni: 50 pieds, \$1.85; 100 pieds, \$3.40; 26 à 40, 50 pieds, \$2.00; 100 pieds, \$3.60; 41 à 50, 100 pieds, \$4.00; 51 à 60, 100 pieds, \$4.25; 61 à 70, 100 pieds, \$4.50; 71 à 80, 100 pieds, \$5.00.

Double Diamond, 100 pieds: 0 à 25, \$5.00; 26 à 40, \$5.45; 41 à 50, \$6.25; 51 à 60, \$6.75; 61 à 70, \$7.25; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$7.75; 86 à 90, \$8.50; 91 à 95, \$10.00.

Vert de Paris pur

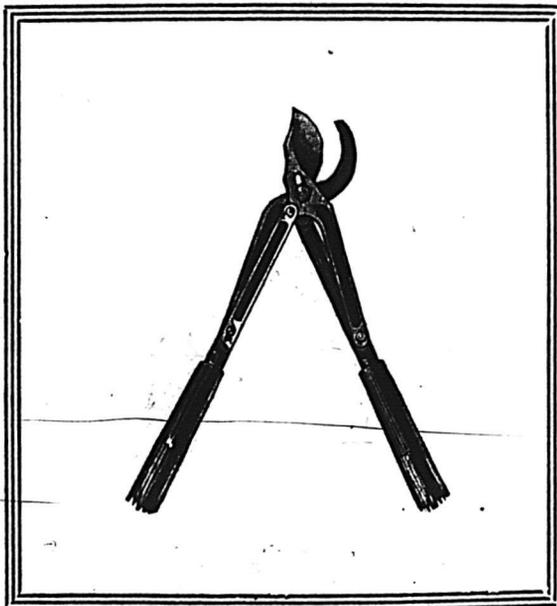
Forte demande.

Paris à pétrole	0.00	0.19
Drum de 50 à 100 lbs.	0.00	0.20½
Drum de 25 lbs.	0.00	0.20½
Boîtes de papier, 1 lb.	0.00	0.22½
Boîtes de ter-blanc, 1 lb.	0.00	0.23½
Boîtes papier, ½ lb.	0.00	0.24½
Boîtes fer-blanc, ½ lb.	0.00	0.25½

Câbles et cordages

Best Manilla	base lb.	0.00	0.17
British Manilla	base lb.	0.00	0.13
Sisal	base lb.	0.00	0.12
Eathyarn simple	base lb.	0.00	0.12
Lathyarn double	base lb.	0.00	0.12½
Jute	base lb.	0.00	0.11
Coton	base lb.	0.00	0.25
Corde à châssis	base lb.	0.00	0.34

Si vous avez souci de vos arbres, vous ne pouvez vous dispenser d'un sécateur "ORCHARD KING".



Cette cisaille à élaguer, dont on se sert à deux mains, coupe une branche d'arbre, verte, d'une épaisseur de deux pouces.

Un coussinet à billes en rend le fonctionnement facile et prévient l'usure.

Remarquez la force composée du levier et notez aussi l'entaille dans la lame près du boulon du pivot. Ces caractéristiques exclusives déterminent une puissante coupe très longue, de telle sorte que les branches ne sont pas abîmées ou écrasées, mais coupées bien nettement. Par suite les arbres guérissent vite.

Si votre marchand en gros ne tient pas en magasin cette cisaille à élaguer, écrivez-nous pour connaître nos prix.

TAYLOR-FORBES COMPANY Limited,

240 Rue Craig Ouest, MONTREAL.

**Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures
et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux
de Construction, etc.**

EN GROS SEULEMENT.



NOS voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter ; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

RESERVEZ quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

LEUR collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

NOS prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HÉBERT & CIE., LIMITEE.

IMPORTATEURS

297 et 299, rue St-Paul, --- MONTREAL.

Papiers de Construction

Très ferme.		
Nous cotons:		
Jaune et noir, pesant	0.00	1.80
Jaune ordinaire, le rouleau	0.00	0.35
Noir ordinaire, le rouleau	0.00	0.43
Goudronné, les 100 lbs.	0.00	2.25
Papier à tapis, les 100 lbs.	0.00	2.60
Papier, à couv. roul., 2 plis	0.00	0.75
Papier à couv. roul., 3 plis	0.00	0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs.	0.00	0.40

Charnières (couplets) No 849

1½ pouce	0.67
1¾ pouce	0.75
2 pouces	0.81
rils, sur char	0.10
2½ pouces	0.92
2¾ pouces	1.07
3 pouces	1.30

Nos 800 et 838

1 pouce	0.32
1½ pouce	0.37
1¾ pouce	0.48
1¾ pouce	0.59
2 pouces	0.67
2½ pouces	0.76
2¾ pouces	0.81
2¾ pouces	0.95
3 pouces	1.07
3¾ pouces	1.49
4 pouces	2.12

Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

FERRAILLES

Cuivree fort et fil de cuivre	0.00	La lb.	0.11
Cuivre mince et fonds en cuivre	0.00	0.00	0.09

Laiton rouge fort	0.00	0.10
Laiton jaune fort	0.00	0.08
Laiton mince	0.00	0.06
Plomb	0.02½	0.02½
Zinc	0.00	0.03
		La tonne
Fer forgé No 1	0.00	12.50
Fer fondu et débris de machines No 1	0.00	16.00
Plaques de poêle	0.00	12.50
Fentes et aciers malléables	0.00	9.00
Pièces d'acier	0.00	5.00
		La lb.
Vieilles claques	0.00	0.00

PLATRE

Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char	5.50
Plâtre dur (Hard Wall), f. o. b., 20 tonnes et plus	10.50
Plâtre pur (Plaster Paris), en bariils, sur char,	2.10

LA CONSTRUCTION

Durant la semaine terminée le 2 décembre 1913, la ville a émis 54 permis de construire au coût total de \$224,475 pour les nouvelles constructions et de \$10,910 pour les réparations.

Les chiffres ci-dessous en indiquent la répartition par quartier et donnent le coût approximatif de chaque construction, moins les détails des permis au-dessous de \$1,000.

Quartiers:	Coût.
Laurier	\$23,000

Duvernay	300
St-Louis	11,500
Notre-Dame de Grâces	160,275
Emard	10,000
Hochelaga	12,100
St-Denis	14,700
Rosemont	52,000
Delorimier	12,500
Bordeaux	1,000
St-André	700
St-Paul	2,000
	<hr/>
	\$300,075

Nouveaux permis.

Rue Bernard, quartier Laurier; 1 maison, 2 magasins, 6 logements, 4 étages, 2e classe; coût prob., \$8,000. Propriétaire, J. A. Joly, 1205 St-Viateur.

Avenue du Parc, quartier Laurier; 1 maison, 8 logements, 4 étages, 2e classe; coût prob., \$15,000. Propriétaire, J. A. Joly, 1205 St-Viateur.

Rue Demontigny, quartier St-Louis; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire,

Exposition de Quincaillerie, Convention de Quincaillerie A OTTAWA, DU 16 AU 21 FEVRIER 1914

La plus grande Exposition de Quincaillerie jamais tenue en Amérique

Messieurs les Marchands,

Le prix réduit du voyage de Montréal à Ottawa et retour, y compris la chambre d'hôtel pendant cinq jours à l'un des deux beaux hôtels Château Laurier ou le Nouveau Russell, sera de \$8.45; ceci solde les frais du voyage aller et retour, et de la chambre pendant cinq jours à l'hôtel. Le tarif réduit s'applique à toutes les stations de départ.

Ecrivez pour avoir tous renseignements. Faites-le aujourd'hui même.

F. M. TOBIN,
Woodstock,
Secrétaire de l'Association
des Exposants de Quincaillerie.

J. A. BEAUDRY,
80, rue St-Denis, Montréal,
Secrétaire de l'Association
des Marchands-Détailleurs.

re, Ahohn Lehner, 60 avenue Souvenir.

Rue Marcil, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, Siméon Plante, 682 St-André.

Rue Girouard, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$11,000. Propriétaire, S. A. DeRepentigny, 63 G.-E. Cartier.

Rue Hampton, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 2 magasins, 2 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$7,000. Propriétaire, Félix Dansereau, 1211 Ontario Est.

Avenue Regent, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$12,000. Propriétaire, Thomas Hannah, Youville.

Rue Melrose, quartier Notre-Dame de

Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$6,000. Propriétaire, Bourgeois et Gagné, 1882 Notre-Dame Ouest.

Avenue Melrose, quartier Notre-Dame de Grâces; 3 maisons, 6 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$15,000. Propriétaires, Hand & Pick, 609 avenue Belmont.

Deuxième Avenue, quartier Emard; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Wilfrid Laurin, 220 Eadie.

Rue Nicolet, quartier Hochelaga; 3 maisons, 9 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$8,000. Propriétaire, Wilfrid Maillé, 2228 St-Hubert.

Rue St-Hubert, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe;

coût prob., \$3,500. Propriétaire, Arthur Lapointe, 1635 Chateaubriand.

Sixième Avenue, quartier Rosemont; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Félix Pepin, 1267 des Erables.

Rue Sanguinet, quartier St-Louis; 2 maisons, 7 logements, 4 étages, 2e classe; coût prob., \$9,500. Propriétaire, Jos. Art. Godin, 269 St-Denis.

Avenue Oxford, quartier Notre-Dame de Grâces; 3 maisons, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaire, Henry Gaffney, 204 St-Jacques.

Rue Marie-Anne Est, quartier Delorimier; 1 maison, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, Ferdinand Langevin, 1099 Delorimier.

Rue Bordeaux, quartier Delorimier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e clas-

**NOUS MANUFACTURONS
DES**

**Garde-Feu et Garde-
Cendres à l'Epreuve
des Etincelles**

Notre ligne est complète et de la plus haute qualité.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE SPECIAL.

CANADA WIRE AND IRON GOODS CO.
Hamilton, Ont.

Représentant pour l'Est : **JAS. S. PARKES**
P. O. Box 42 St. Henri. **MONTREAL, P.Q.**

Nous manufacturons toutes sortes de Toile Métallique et d'ouvrages Généraux en Fil Métallique.



Cherchez le nom de "MORROW" sur toutes les Foreuses.



C'est votre garantie de précision et de durée maxima. Chaque Foreuse MORROW est de fabrication canadienne et est garantie.

Usines à **INGERSOLL, Ontario.**

JOHN MORROW SCREW AND NUT COMPANY Limited.

La Carabine "Bayard" à Chien et Détente Automatiques

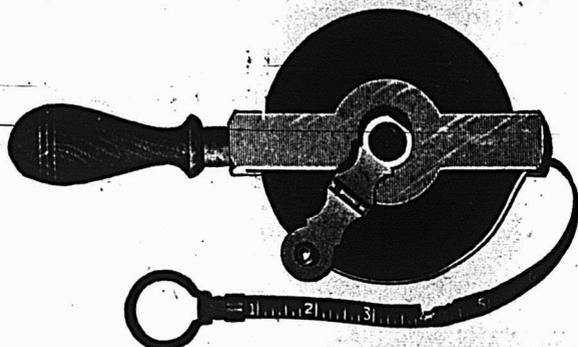


Décharge puissante. Ligne élégante. Simplicité de mécanisme. Pièces interchangeable. Traverse trois pouces de sapin. Pèse 4 livres. Peut être démontée rapidement, rien qu'avec un tournevis.

ECRIEZ POUR AVOIR UNE BROCHURE DESCRIPTIVE.

McGILL CUTLERY CO., (REG'D)

P. O. Box 580, Montreal.



La progression du Dominion ouvre un marché plus vaste et nos marchandises sont les mieux établies dans leur ligne. C'est une bonne raison pour tenir les

REGLES ET GALLONS DE MESURE

LUFKIN

On les demandera. Ils donneront satisfaction. Ils sont faits au Canada. Ils annonceront tout votre stock.

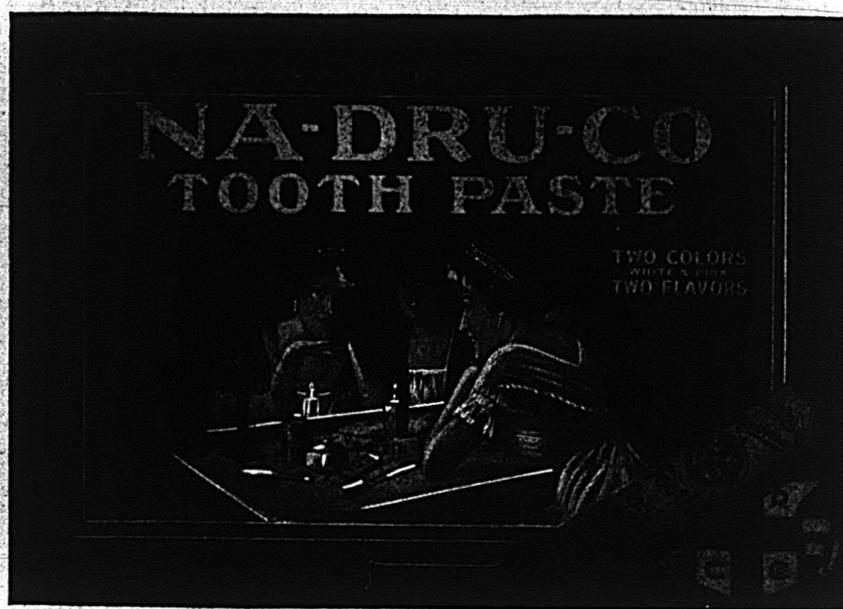
CATALOGUE SUR DEMANDE.

THE LUFKIN RULE CO. OF CANADA LTD.
WINDSOR, ONT.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

LES ANNONCES PAR AFFICHE

Font appel à **3,000,000** de consommateurs
TOUS LES JOURS



Les affiches parlent un langage universel, et c'est le seul moyen de faire impression sur l'esprit des enfants, des étrangers et des milliers d'acheteurs, qui n'ont pas le temps de lire les journaux ou autres annonces imprimées.

Nous vous donnerons le summum de l'annonce attrayante-ineffaçable et productrice pour chaque dollar qu'elle vous coûte. Demandez les estimés et schemas à

H. A. WILLIAMS, Gérant, Canadian Poster Co.

Edifice Dominion Express, Montréal.

Plus de 75% de la publicité canadienne est faite par nous. Quoi ! Bovril, Baby's Own Soap, Fruitatives, Na-Dru-Co., Montserrat, Players Cigarettes, Magi and Adanac, Etc., sont affichés par nous à l'année.

se; coût prob., \$4,500. Propriétaire, Jos. Caron, 2053 Bordeaux.

Rue Boyer, quartier St-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Dame A. Gauthier, 2164A St-Denis.

Neuvième Avenue, quartier Rosemont; 8 maisons, 24 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$24,000. Propriétaire, J. E. Robin, 589 Neuvième Avenue.

Rue Nicolet, quartier Hochelaga; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$1,600. Propriétaires, Tremblay & Brossard, 192 Nicolet.

Rue Delaroché, quartier St-Denis; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,400. Propriétaire, Onésime Filion, 2824 St-Hubert.

Rue Valois, quartier Hochelaga; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, Rodolphe Mongeau, 475 Nicolet.

Rue Messier, quartier Delorimier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaires, Lavoie & Lavoie, 582 Wellington.

Troisième Avenue, quartier Rosemont; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, Eugène Noël, 229 Holt.

Rue Jeanne d'Arc, quartier Rosemont; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, P. X. Meloche, 2907 Masson.

Quatrième Avenue, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, A. Lamarche, 1778 Iberville.

Rue Daragon, quartier Emard; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,800. Propriétaire, Thom. Ladouceur, 130 Daragon.

Rue Notre-Dame Ouest, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Geo. Croney, 2827 Notre-Dame Ouest.

Huitième Avenue, quartier Rosemont; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, A. Paduaci, 168 Colbrook.

Rue Beaumont, quartier Bordeaux; 1 hangar, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, Henry J. Hammond, 358 St-Urbain.

Rue St-Patrick, quartier Saint-Paul; 1 hangar, 1 étage, 2e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Dominion Textile Co., rue St-Jacques.

Septième Avenue, quartier Rosemont; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, P. Massicotte, 1253A Messier.

Avenue Prud'homme, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, Crowley, Bloc Décarie.

Rue Garnier, quartier St-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,700. Propriétaire, P. Galerneau, 1215 Parthenais.

Rue Clovis, quartier Emard; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,200. Propriétaire, Dominion Loudie, 277 Orchard.

Première Avenue, quartier Rosemont; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e clas-

se; coût prob., \$5,000. Propriétaire, Jos. Perron, 520 Première Avenue.

Avenue Marlowe, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 2 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaire, A. A. Collet, 117 Première Avenue, Viauville.

Rues Claremont et Bulmer, quartier Notre-Dame de Grâces; 7 maisons, 42 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$84,000. Propriétaire, Montreal Apartment Co., 15 St-Jacques.

Réparations.

Rue St-Hubert, quartier St-Denis; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, A. Antonacci, 2157 St-Hubert.

Rue Clarke, quartier Laurier; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,100. Propriétaire, Nap. Gagnon, 428 St-André.

Avenue Madison, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, W. E. Buller, 450 avenue Madison.

Rue Université, quartier St-Georges; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 2e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Jean Versailles, 99 St-Jacques.

Septième Avenue, quartier Rosemont; 1 maison, 2 logements, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,300. Propriétaire, Geo. Dufresne, 455 Septième Avenue.

La publicité "honnête" est le plus court chemin conduisant au succès.

POSEZ DES QUESTIONS.

C'est la raison d'être de notre Bureau de Renseignements que de répondre à vos questions. Cela nous coûte des milliers de dollars par an---mais les réponses ne vous coûtent rien.

Quand vos clients veulent savoir quelque chose à propos du béton---quand ils demandent qu'on les aide à calculer les proportions d'un silo ou d'une allée ou même d'un montoir et que vous ne pouvez donner la réponse "à brûle-pourpoint", adressez-nous la demande de renseignement; nous y répondrons complètement et promptement.

Ce service de Renseignements est un des secours qui aident à la vente du

CANADA Portland CEMENT

L'intérêt que nous portons à la vente du Ciment Canada ne s'arrête pas quand le ciment vous est vendu. Nous ne le considérons pas comme VENDU, tant que votre client ne l'a pas mélangé convenablement pour en faire du béton et ne l'a pas employé de la façon qui lui donnera le plus de satisfaction. Le Ciment Canada est probablement le produit le mieux annoncé au Canada. Vous pouvez en faire la ligne QUI RAPORTE LE PLUS parmi celles que vous tenez. Et une façon d'y arriver, c'est de vous adresser à notre Bureau de Renseignements, chaque fois qu'un client a besoin d'aide.

Adressez toutes les demandes au

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

CANADA CEMENT COMPANY LIMITEE.
MONTREAL.

BUREAU DE VENTES A

MONTREAL. TORONTO. WINNIPEG. CALGARY.

Commandez du Ciment au plus proche Bureau de Ventes.



EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE, No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The
THOS. PINK Co., Limited

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROKE

ONTARIO

FABRIQUÉS AU CANADA



LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PARTENT DE MONTREAL

De la Gare Windsor pour :

BOSTON, LOWELL, *9.00 a.m., *8.00 p.m.
TORONTO, CHICAGO, *9.05 a.m., *10.00 p.m. et *11.00 p.m. pour TORONTO-NORD.
OTTAWA, †8.05 a.m., †8.40 a.m., †9.15 a.m., *9.45 a.m., †4.00 p.m., †7.45 p.m., *9.45 p.m., *10.30 p.m.
SHERBROOKE et L'ANNOXVILLE, *8.25 a.m., †5.30 p.m., *7.25 p.m.
HALIFAX et MONCTON, *7.25 p.m.
ST-JOHN, N. B., *7.25 p.m.
ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *10.30 p.m.
WINNIPEG, VANCOUVER, *9.45 a.m., 9.45 p.m.

De la Gare Viger pour :

QUEBEC, †9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
TROIS-RIVIERES, *9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., †6.30 p.m., *11.30 p.m.
SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MERE, *9.00 a.m., †1.30 p.m., *5.00 p.m.
JOLIETTE, *8.20 a.m., †9.00 a.m., †5.30 p.m.
SAINT-GABRIEL, †8.20 a.m., †9.00 a.m., †5.30 p.m.
OTTAWA, *8.00 a.m., *5.45 p.m.
SAINTE-AGATHE, *8.45 a.m., †7.45 p.m., *4.00 p.m., †11.15 p.m.
NOMININGUE, †8.45 a.m., †11.45 p.m., †4.00 p.m.

(*) Quotidien. (†) Quotidien, excepté dimanche (§) Dimanche seulement. (i) Samedi seulement. (h) Samedi et Dimanche seulement. (k) Vendredi seulement. (j) Mardi et Jeudi seulement.

BUREAU DES BILLETS

141-143 rue Saint-Jacques

EDIFICE DOMINION EXPRESS



Meilleur que le Savon.

Snap est un savon—c'est mieux qu'un savon. Le savon nettoie la surface de la peau, mais remplit les pores, ce qui finalement endommage la chair. Snap nettoie les pores et rafraîchit la peau, la laissant propre et non endommagée.

C'EST MEILLEUR QU'UN SAVON.

Ayez-en un stock maintenant et vous verrez que cela vous rapportera de l'argent.

Snap Company, Limited
MONTREAL

**ACTES INSCRITS AU BUREAU
D'ENREGISTREMENT A TROIS-
RIVIERES, PENDANT LA SEMAI-
NE TERMINEE LE 22 NOVEM-
BRE 1913**

Obligations

Arthur Jacques à Alberto Rizzoli, Shawinigan Falls; Alex. et Phi. Rheault à J. O. Lacoursière Shawinigan Falls; Moïse Boisvert à Geo. L. Bell, Shawinigan Falls; Hormisdas Lampron à Nérée Gagnon, Grand'Mère; J. Nap. Du Bois à John Morrow, Grand'Mère; Céline Gélinas à Dionis Dupont, Ste-Flore; A. J.-Bte Robert à Vve S. Lachance, Trois-Rivières; Alex. St-Pierre à J. Oliva Dugré, Baulieu; F. X. Vanasse à Arthur Spénard, Trois-Rivières; F. X. Vanasse à Cie Imp. d'Immeubles, Trois-Rivières; Walter Rousseau à Vve Moïse Héroux, Trois-Rivières; Dame M. E. Gervais à Caisse Populaire, Trois-Rivières; Théobald Juneau à L. Hector Ferron, Shawinigan Falls.

Ventes

Vve Z. Bertrand à L. Z. Bertrand, Shawinigan Falls; Jean J. Brosseau et al. à Nestor Fagnan & Cie, Shawinigan Heights; Nestor Fagnan & Cie à Onésiphore Fagnan Shawinigan Heights; Shawinigan Falls Realty Co. à Philipps Bros., Shawinigan Heights; Shawinigan Falls Realty Co. à Léopold Lanctôt, Shawinigan Heights; Olivier Blais à Frédéric Hould, St-Etienne; Léon Bouillard à Alfred Trudel, Grand'Mère; Guillaume Courtois à Louis Caillé, Trois-

Rivières; Wilbrod Rousseau à Lucien Cormier, Trois-Rivières; Ernest Sauvageau à Dame J.-Bte Letendre, Trois-Rivières; Northern Realty Co. à F. X. Baribeau, Trois-Rivières; Northern Realty Co. à St-Maurice Valley Cotton Mills, Trois-Rivières; St-Maurice Valley Cotton Mills à Samuel Fontaine, Trois-Rivières; St-Maurice Valley Cotton Mills à Omer Bouchard, Trois-Rivières; St-Maurice Valley Cotton Mills à Ernest Moreau, Trois-Rivières; Vildorie Gélinas à Adélarde Lamy, St-Sévère; Cyrille M. Déchène à Toussaint Weaner, Pointe du Lac; J. M. Badeaux à G. N. Ducharme, Trois-Rivières; Grégoire Veillette à Corporation des Trois-Rivières; Edm. Lafontaine à Corporation des Trois-Rivières; Adolphe Allard à Corporation des Trois-Rivières Frs. Beaudoin à Jos. Perreault, Trois-Rivières.

Testament

Anne Dorion à Alide Alarie, Yamachiche; Elmire Fournier à Toussaint Weaner, Pointe du Lac.

Mariages

Frédéric Hould à Régina Aubry, Ste-Flore; J.-Bte Poliquin à Marie-Louise Germain, Trois-Rivières; Antonio Juneau à Clara Frigon, Shawinigan Falls; Adolphe Thibodeau à Victoria Desaulniers, Shawinigan Falls; Alph. Normand à Marie Lydia Nolin, Trois-Rivières; André Sauvageau à Amarilda Paquin Trois-Rivières.

Hypothèque

Johnny Boivin à L. V. Jourdain et Frs. Gélinas, Trois-Rivières.

Jugements

J.-Bte Loranger à Wilfrid Poisson, Trois-Rivières.

Donation

Vve Eus. Comeau à Nap. Dufresne, Pointe du Lac.

Transports

Théode Beaudry à A. Nobert et Frs. Lapointe, Trois-Rivières; Arthur Beaudry à A. Nobert et Frs. Lapointe, Trois-Rivières; Frs. Lapointe à Johnny Boivin, Trois-Rivières.

Garantie

Frs. Lapointe à Johnny Boivin, Trois-Rivières.

Jugements

Hubert Panneton vs Dame Adolphe Villemure, Trois-Rivières, \$10.00; J.-Bte Loranger vs E. N. Beaudry, Trois-Rivières, \$20.42; Jos. Lambert vs Albert Gélinas, Trois-Rivières, \$14.94; Omer Brousseau vs Jos. Gagné, La Tuque, \$30.00; A. J. Gravel vs Geo. Lacroix, Cap Madeleine, \$1.60; A. J. Gravel vs Cyprien Lacroix, Cap Madeleine, \$2.40; A. J. Gravel vs Noël Robert, Cap Madeleine, \$2.40; Alfred Bélanger vs Jos. Géliras, Grand'Mère, \$65.00; Jos. Duval vs Geo. St-Pierre et Laz. Lapointe, Trois-Rivières, \$14.00; Léon Denoncourt vs Jos. Labarre, Trois-Rivières, \$9.19.



Service et satisfaction sans pareils

peuvent être obtenus en se servant des

Feuilles Galvanisées

APOLLO, KEYSTONE

doublées en cuivre et à l'épreuve de la rouille.



Adaptées spécialement pour tous ouvrages en feuilles métalliques exposées à l'air.

Ce qu'il y a de mieux pour les

VENTILATEURS

TOITURES

CONDUITS VOÛTÉS

GOUTTIÈRES

Nous fabriquons aussi des feuilles "KEYSTONE" d'acier noir, doublé en cuivre.

— Demandez notre brochure illustrée. —

United States Steel Products Company

NEW - YORK, U. S. A.

Agents de vente pour l'Est du Canada

B. & S. H. THOMPSON AND COMPANY, LIMITED.

Edifice Transportation, Montréal.

Edifice de la Trader's Bank, Toronto.

Ventes par les Shérifs

Semaine du 30 novembre au 6 décembre
District de Chicoutimi

—The Hudson Bay Knitting Co. vs Gédéon Bergeron.

1° Tout le lopin de terre ou emplacement formé du lot No 736 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la ville de Chicoutimi;

2° Un terrain formé du lot 735 au même cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, contenant une superficie d'environ 6242 pieds;

3° Un terrain formant partie du No 715 au même cadastre de la ville de Chicoutimi.

Vente au bureau du shérif, le premier décembre, à 10 heures a.m.

District de Montréal

—Sa Majesté le Roi vs Sergy Kusniak.
Un lot de terre connu sous le No 416 de la subdivision du lot officiel No 166 sur les plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga.

Vente au bureau du shérif, le 4 décembre prochain à 10 heures a.m.

—William Olie Wilson et al. vs Hosanna Quienty.

Quatre lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 270, 271, 272, 273 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Six lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 289, 290, 291, 292, 286, 287 et 288 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Un lot de terre situé dans la paroisse de la Longue-Pointe, connu et désigné sous le No 307 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Cinq lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 353, 354, 355, 356 et 357 de la subdivision officielle du lot 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Onze lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369 de la subdivision officielle du lot No 417;

Dix lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 373, 372, 374, 376, 377, 378, 379, 380, 381 et 382 de la subdivision officielle du lot No 417;

Un lot de terre situé dans la paroisse de la Longue-Pointe, connu et désigné sous le No 308 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Un lot de terre situé dans la paroisse de la Longue-Pointe, connu et désigné sous le No 307 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Trois lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 303, 304 et 305 de la subdivision officielle du lot No 417;

Six lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 410, 411, 412, 413, 414 et 415 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Cinq lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 429, 430, 431, 432 et 433 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Trois lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 440, 441 et 442 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Douze lots de terre situés dans la paroisse de la Longue-Pointe, connus et désignés sous les Nos 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458 et 459 de la subdivision officielle du lot No 417 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

Les lots connus et désignés sous les Nos 97B et 98A de la subdivision officielle du quartier St-Louis, dans la Cité de Montréal.

Vente au bureau du shérif, le 4 décembre prochain, à 11 heures a.m.

District de Québec

—Joseph Carrier vs Dame Emélie Lemay.

Le lot No 351 du cadastre officiel pour le quartier Notre-Dame de la ville de Lévis.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, comté de Lévis, le 5 décembre prochain, à 10 heures a.m.

District du Saguenay

—Fidèle Blouin et Pierre Blouin vs F. X. Gagnon, de la Baie St-Paul.

1° Les lots Nos 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63 du cadastre officiel de la paroisse de St-Urbain, rang Tremblay;

2° Partie sud-ouest du lot No 1 du cadastre de St-Hilarion, 4e rang, et partie ouest des lots Nos 1 et 2A du dit cadastre, avec les bâtisses sus-érigées, circonstances et dépendances.

Vente à la porte de l'église de St-Urbain, le 6 décembre, à 10 heures a.m.; les lots décrits de St-Hilarion, à 3 heures p.m., le même jour, à la porte de l'église de St-Hilarion.

District de St-Hyacinthe

—Honoré Dansereau vs Samuel Gélinas.

1° Un terrain situé en la paroisse de St-Jule sur le 7e rang, faisant partie du lot de terre No 403 du cadastre officiel de St-Jude;

2° Un terrain situé en la paroisse de St-Jude étant le reste des lots 964 et 965 du cadastre officiel de St-Jude, avec bâtisses y érigées;

3° Un terrain sis en la paroisse de St-Jude, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de St-Jude, comme étant une partie du lot No 966;

4° Un terrain situé dans la paroisse de St-Jude, étant la moitié nord-est du lot No 966 du cadastre officiel de St-Jude.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Jude, le 2 décembre prochain, à 10 heures a.m.

SEMAINE DU 6 AU 13 DEC. 1913.

District de Bedford.

The Canadian Fairbanks Company, Limited, vs Anselme Brodeur.

Un morceau de terre situé dans le canton de Stukely; partie du lot No 26 du cadastre du canton Stukely, district de Bedford, avec boutique, etc.

Vente au bureau d'enregistrement du comté de Bedford, dans la ville de Waterloo, le 9 décembre 1913, à 1 heure p.m.

District de Montréal.

F. M. Lavoie vs Norbert Allard.

1° Un emplacement sur le côté est de l'avenue Outremont, en la ville d'Outremont.

2° Un lot de terre dans le quartier Ste-Marie, à Montréal.

Vente au bureau du député shérif, à Montréal, le 11 décembre 1913, à 11 heures a.m.

Dame Ella Barry vs Walter J. Bramley et William Bramley.

Un lot de terre désigné comme lot (141) du village incorporé d'Hochelaga, avec les bâtisses sus-érigées.

Vente au bureau du député shérif, à Montréal, le 11 décembre 1913, à dix heures a.m.

Onésime Martineau et Joseph Martineau vs Joseph Ethier.

Un lot de terre situé dans le quartier Laurier de la ville de Montréal.

Vente au bureau du député shérif de Montréal, le 12 décembre 1913, à dix heures a.m.

Dame Pilon vs Rosanna Quienty.

1° Un lot de terre sur la rue St-Denis, à Montréal.

2° Deux lots de terre désignés sous les Nos 1489 et 1490 du lot No 10.

Vente au bureau du député shérif de Montréal, le 11 décembre 1913, à 3 heures p.m.

District de Roberval.

La Cie de Conserves, Inc., d'Hébertville, vs Flavien Gauvreau.

A.—Toute cette partie de terrain comprenant la partie nord des lots de terre connus sous les Nos 5-A et 4-B.

B. — Un autre terrain situé au même lieu et faisant partie des lots Nos 5-A et 4-B.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Wilbrod (Hébertville Station), le 9 décembre 1913, à 1 heure p.m.

La Banque Provinciale du Canada vs Elzéar Boivin.

Un terrain ou emplacement situé dans le village de St-Bruno.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Bruno, Lac St-Jean, le 9 décembre 1913, à 3 heures p.m.

Edmond Dechesne vs Fortunat Bergeron.

Un lot de terre ou emplacement dans la paroisse de St-Louis de Métabetchouan (Chambord), désigné sous le No (47H).

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Louis de Métabetchouan (Chambord), le 10 décembre 1913, à 3 heures p.m.

District de Chicoutimi.

Arthur Deschesne vs Conrad Gagnon.

La juste demie nord du lot de terre maintenant connu et désigné sous le No 8.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame d'Hébertville, le 9 décembre 1913, à 10 heures a.m.



Il y a plus de cent ans, les ALES et le PORTER de W. DOW & CO., étaient les types d'excellence au Canada et, aujourd'hui, ils maintiennent toujours leur position ; leur qualité et leur valeur n'ont pas changé.

ALES & PORTER de DOW.

Malgré le coût plus élevé de la production, la qualité est toujours la meilleure. Aucun procédé n'est employé pour diminuer le prix du brassage. Les produits de DOW sont toujours à un plein degré de maturation. La demande pour les produits de DOW est énorme. En avez-vous un bon stock en mains ?

The National Breweries, Limited.

Successors de W. DOW & CO.,

MONTREAL.

Vins et Liqueurs

L'OPTION LOCALE EST UNE INJUSTICE

Dans la propagande pour l'abolition du commerce des liqueurs enivrantes au Canada, il est un point important qui a échappé à la plus grande partie des théoriciens. C'est celui qui veut que le plus petit pourcentage de la population paye pour le plus grand nombre. Les partisans de la prohibition sont très ardents dans leur désir de faire disparaître le trafic des liqueurs, mais ceux qui seraient appelés à en supporter le fardeau ne compte que pour quelques milliers, et la perte de plusieurs millions de dollars retomberait sur eux. On n'a pas pris en considération la perte du capital et des moyens de subsistance. Les chefs du mouvement de prohibition savent bien que si une localité devait offrir une compensation pour les pertes subies, les contribuables différaient d'opinion avec eux lorsque viendrait le moment de faire des restrictions. La fermeture d'un certain nombre d'hôtels équivalait à la perte de milliers de dollars pour les hôteliers affectés. Les voteurs qui font disparaître le commerce n'ont rien à perdre, et ne perdent rien. Une licence a une certaine valeur commerciale, tout comme la clientèle de n'importe quel magasin, et celui qui l'a achetée, comme il aurait acheté un fonds de commerce ordinaire, est forcé de par la volonté de la majorité de ses concitoyens de forfaire son capital, lequel, d'après un système équitable de compensation, pourrait être reporté à un autre genre de commerce. Supposons un exemple: Le Canada produit une grande partie de l'arsenic que nous employons. Supposons qu'une société se formerait dans le but de supprimer l'usage de ce poison, sous prétexte que la préparation de l'arsenic est très nuisible à ceux qui y travaillent, et que certains médecins déclareraient qu'une autre drogue étant aussi efficace, la production de l'arsenic devrait être restreinte; et supposons que se rendant aux désirs de ces réformateurs le gouvernement décidât de fermer un certain nombre de mines. Quelle est la personne raisonnable qui voudrait forcer les propriétaires des mines ainsi fermées à forfaire leurs placements sans recevoir de compensation. Une telle proposition soulèverait l'indignation dans tout le pays; comme question de fait, c'est cependant précisément ce que les avocats de la prohibition proposent de faire. L'homme qui assume le contrôle d'un hôtel, débourse son argent pour la licence qui accompagne cet hôtel, et sans laquelle, l'expérience l'a démontré, il est impossible de conduire une hôtellerie à des taux raisonnables. L'option locale est adoptée, la prépondérance des votes étant enregistrée par des personnes inspirées uniquement par leur hostilité envers le commerce des liqueurs, et n'ayant jamais considéré la question avec plus de largeur de vue et l'acheteur de la clientèle de l'hôtel est forcé de perdre son argent. L'hôtelier paie pour les théories des abstentionnistes. La fermeture de l'hôtel ne leur coûte rien. Ceux qui s'opposent à la compensation plaident qu'une licence n'est renouvelable que d'année en année, et que celui qui achète un hôtel et sa licence sait parfaitement qu'il peut être rayé par un vote défavorable de la part de la localité qu'il dessert. Il serait manifestement injuste que ceci fut le cas. Un homme achète un hôtel et sa licence dans

le but de tenir un commerce strictement légal. Qu'on puisse le rendre illégal dans l'espace de quelques mois est absolument absurde. Le prix payé est basé sur les rendements antérieurs du placement, et il serait facile de déterminer le chiffre de la compensation à être payée par une municipalité qui déciderait contre la vente des boissons enivrantes dans ses limites.

LES MAUX RECONNUS?

Le "Globe", de Toronto, dans un de ses articles éditoriaux prétentieux et illogique supportant la politique de son chef dans Ontario, dit: "Il n'y a aucune raison logique à ce qu'un mal reconnu soit autorisé à se répandre dans une ville ou dans un canton lorsqu'il est exclu d'un autre. Dans toute municipalité il y a au moins une minorité de gens qui craignent le danger et se révoltent contre le mal causé par le trafic des liqueurs, et c'est absolument injuste et inhumain de les laisser dans de telles conditions sociales." Primo, le commerce des liqueurs n'est pas un "mal reconnu". Il y a des maux reconnus qui s'y rattachent comme dans tout autre commerce, mais le commerce en lui-même n'en est pas un. Il est déclaré comme non désirable par la majorité dans certains endroits, et regardé comme désirable dans d'autres; pourquoi les électeurs d'une municipalité dicteraient-ils leur conduite aux électeurs d'une autre, ou que les vues d'une minorité prévaudraient sur les désirs de la majorité? Dans un autre article éditorial, le "Globe" fait l'étonnante et manifestement fausse déclaration suivante: "Il est injuste et c'est une menace perpétuelle à ce que le commerce d'hôtel doive supporter le blâme des buvettes dégradantes et parasites. Quelques-uns des meilleurs hôteliers de Toronto seraient reconnaissants si le commerce entier des liqueurs était supprimé de la licence d'hôtel." Ceci est une si grande fausseté, qu'elle ne vaut même pas la peine d'être réfutée. La buvette est une des productrices du revenu d'un hôtel; de fait, sans elle, un hôtel ne pourrait être tenu que par une hausse considérable des prix sur le public voyageur, et de dire qu'un homme qui a placé de l'argent dans un hôtel serait heureux si un de ses moyens de revenu qu'il a acheté était supprimé, c'est à quoi M. Roosevelt a répondu par un court et vilain mot. Aussi bien dire que quelques-uns des meilleurs avocats et médecins seraient heureux d'avoir une loi qui couperaient leurs revenus en réduisant les prix de leurs consultations dans de certaines limites. Si cette sorte d'insanité doit être employée par un journal réputé pour supporter la cause qu'il a épousée, cette cause doit plutôt être dans une mauvaise voie.

* * *

Le quatorzième Congrès International sur l'Alcoolisme, tenu récemment à Milan, Italie, a décidé d'établir trois institutions internationales — un bureau pour combattre l'alcoolisme, une fédération pour la protection des races indi-

gènes et une fédération de médecins opposés à la prescription de liqueurs dans les cas médicaux. Le système Gothenburg, par lequel le contrôle exclusif du commerce est donné à une compagnie licenciée par la ville, avec tous les profits de plus de cinq pour cent pris par la ville, fut dénoncé. Un rapport sommaire du procès-verbal dit: "L'importance économique du commerce des liqueurs, qui est vitale pour les pays vinicoles tels que l'Italie, la France et l'Espagne, ou pour les pays où l'on fait usage d'alcool, tels que les pays Scandinaves, l'Allemagne et le Royaume-Uni, fut discutée. Le député Ottavi, un des principaux experts italiens dans les plantations de la vigne, discuta le problème au point de vue des vigneron, tandis que le Dr Hartwig, un délégué allemand, le discuta au point de vue des producteurs de bière, et le Dr Seppala, de Finlande, à celui des distillateurs de liqueurs. Tous furent d'accord qu'une bonne législation devrait être passée pour la suppression de l'alcoolisme sans mettre en danger la condition économique des différentes nations concernées.

La suppression de l'alcoolisme, autrement dit de l'ivrognerie, est une chose toute différente de la suppression de la fabrication et de la vente des liqueurs, laquelle les extrémistes voudraient voir mettre en force. La fabrication des liqueurs spiritueuses fut admise comme vitale à la condition économique de certains pays, mais il serait très possible d'en modifier l'excès. La suppression est une chose presque impossible, quoique l'éducation pourrait considérablement réduire la production sans aucun danger.

La société de tempérance d'Angleterre en est une qui tend réellement à réduire les vices de l'intempérance, et ses buts et fins sont modérés de toute façon. Les buts de la société sont soulignés dans une lettre publiée par le secrétaire, comme il suit:

1° Créer une opinion publique saine et raisonnable sur le sujet de tempérance.

2° Encourager le développement de la maison publique au point de vue d'en faire le meilleur endroit pour les besoins sociaux actuels du peuple et d'aider à la suppression de toutes les entraves législatives et administratives pour tel développement.

3° Encourager l'honnêteté, la justice et le bon sens pour résoudre le problème de l'intempérance.

4° Examiner les méthodes pour une plus grande réduction de l'ivrognerie.

5° Aider, là où il le faut, les agences existantes à la conversion des ivrognes.

6° Encourager les enquêtes sur les effets physiologiques des parties composant les breuvages alcooliques.

7° S'assurer de ce qui a été fait pour l'encouragement de la tempérance dans les autres pays.

8° Aider tous les efforts faits pour obtenir la salubrité des breuvages.

Dans une lettre à un journal de Londres, le secrétaire montre que la société est loin d'être d'accord avec les extrémistes. Il dit: "Le terrain gagné par la prohibition ou suppression des liqueurs, ou en tout cas la sévérité de son renforcement durant l'année écoulée, est démontrée par la suppression de 18,000 buvettes. En dépit de cette limitation, il y a eu une augmentation de consommation de 7,000,000 de gallons de whisky et de 1,000,000 de gallons de bière. Vu ces résultats, il est difficile de voir quels bénéfices les abolitionnistes retirent de leurs efforts incessants à faire les autres se conformer à leurs étroits préjugés. S'ils voulaient borner leur zèle à améliorer les conditions de la vente, rendant les buvettes utiles et agréables, comme les meilleurs genres de cafés, ils obtiendraient probablement de meilleurs résultats pratiques, et ils obtiendraient de la coopération là où ils ne rencontrent que de l'hostilité et de la méfiance.

NOTES LOCALES.

Tout récemment, la police a fait une descente dans un magasin de cigares et bonbons, situé au No 668 de la rue Notre-Dame Ouest, et tenu par un ex-constable. La police avait été prévenue que l'individu en question vendait des boissons alcooliques sans être muni de la licence requise en pareil cas. En entrant dans la maison, les policiers aperçurent cinq ou six personnes occupées à boire dans une pièce retirée. L'ex-constable faisait lui-même le service. Il n'y eut pas d'arrestation parce que la police n'avait pas de mandat; mais on fit la saisie de toute la boisson qui se trouvait dans la maison.

Il semble que la loi devrait être amendée de façon à donner à la police plein pouvoir de faire des arrestations dans des cas comme celui-ci.

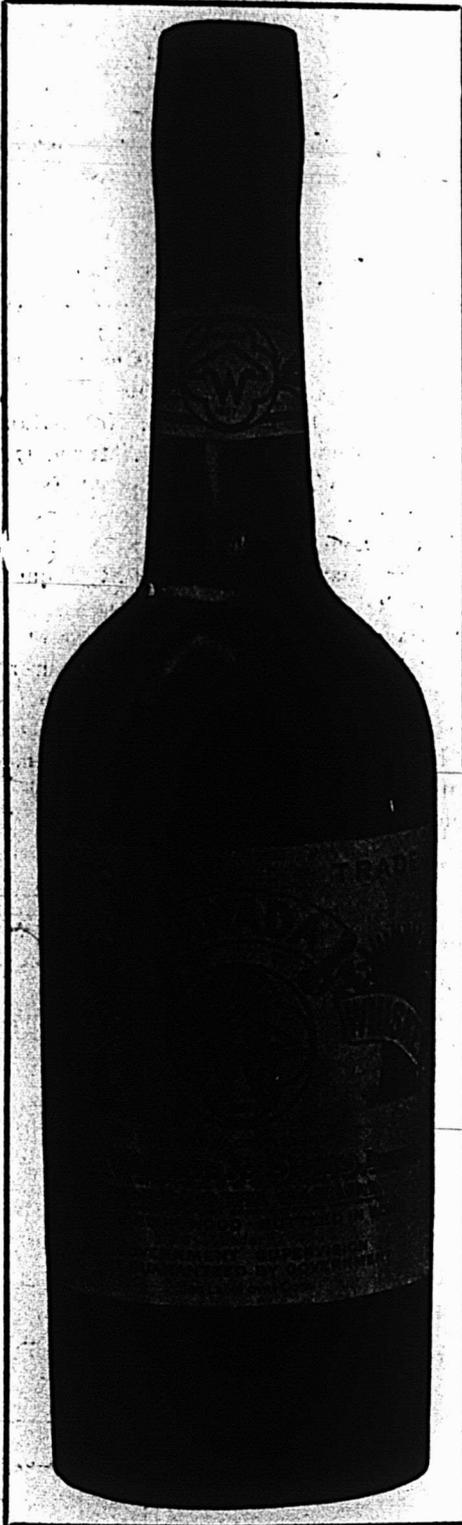
La vente de boissons sans licence est une offense à la loi tout comme le vol. Les moyens de la punir devraient donc être mis à la disposition des officiers de police, sans qu'il soit besoin de mandats spéciaux. Ce serait là un moyen de sauvegarder la moralité, et une protection plus efficace pour ceux qui font honnêtement le commerce de l'alcool, mais sur qui retombent les ennuis causés par les irresponsables, ceux qui trafiquent sans licence et qui se moquent des autorités et de la loi. Il nous semble y avoir dans le code une lacune qu'il importe de combler au plus tôt. Que les législateurs complètent la loi écrite existante, et appliquent les remèdes selon le degré du mal.

On annonce que la direction du Ritz-Carlton, à Montréal, vient de réduire le prix des liqueurs à consommer sur place. Jusqu'ici, celui qui éprouvait le besoin de prendre un verre, devait se le payer seul, car le prix d'une tournée était de nature à effrayer même les plus braves. Aujourd'hui, il n'en coûte pas plus cher au Ritz qu'ailleurs, si l'on en croit la nouvelle liste de prix affichée dans l'hôtel.

Le juge Lafontaine est de retour du Congrès International tenu à Milan. Il est d'avis que la prohibition complète devrait être appliquée à toutes les provinces du Dominion, comme le seul moyen effectif d'épurer le trafic des liqueurs. Il a dit récemment que de nombreux sujets avaient été discutés au congrès et que plusieurs résolutions ont été agréées. Parmi ceux-là, les suivants: l'importance économique du commerce des liqueurs; l'activité des représentants de ce commerce contre le mouvement de tempérance. Le sujet qui a soulevé le plus d'intérêt, est celui des subsides payés aux journaux et revues, et la publication de certains articles signés de différents noms dans des organes anti-alcooliques. Aussi, le "boycott" de toutes publications annonçant la vente des liqueurs, ou même mentionnant le nom du marchand de liqueurs. Le juge dit que les délégués des Etats-Unis prédisent que d'ici 1920 il devra y avoir prohibition totale de l'autre côté de la frontière. Au congrès, l'opinion générale était favorable à la prohibition totale, mais on n'a pas jugé à propos de passer de résolutions à cet effet à cause de la situation particulière de certains pays comme la France, l'Espagne et l'Italie, où la prohibition vient à l'encontre de problèmes économiques de la plus haute importance. Le prochain congrès sera tenu en 1915 à Washington, D.C., les délégués américains ayant voté une somme de \$10,000 pour défrayer les dépenses des délégués européens.

M. Lawrence A. Wilson, de Montréal, qui voyage en Europe depuis quelques mois, était de passage à Amsterdam tout dernièrement.

M. R.-N. Robertson, de Glasgow, Ecosse, directeur du service d'exportation pour la Gaelic Old Smuggler Whiskey, a quitté Montréal pour les Provinces Maritimes.



Cette Marque Célèbre Mise en
Pintes, Chopines, $\frac{1}{2}$ Chopines et Flasks "Book"

EST EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

C'est la Quintessence même du
Seigle et du Blé d'Inde mélangés.

FABRIQUEE PAR

J. P. WISER & SONS, LIMITED

Prescott Ontario

'NEW-YORK''

"CANADA"

LAWRENCE A. WILSON COMPAGNIE

— Limitée —

La plus importante Maison de Vins et Liqueurs en
gros du Canada.

MAGASINS D'ENTREPÔT:

48 rue St-Jacques.

ENTREPÔTS DE DOUANE:

415 rue Saint-Paul.

VOUTES D'ENTREPÔT:

84 ruelle Fortification.

BUREAUX CHEFS: 87 RUE ST-JACQUES

Téléph. Bell, Main 2424, 1364, 7400, 2757 ;

MONTREAL

S. H. EWING & SONS, IMPORTATEURS et
MANUFACTURIERS de
BOUCHONS

Coupés à la main et à la machine.

Marchands de Capsules pour bouteilles, de
Broches d'embouilleurs, d'Etain en feuilles,
de Fournitures pour Brasseurs, etc., etc., etc.

Succursale de Toronto: 29 rue Front. Ouest. Bureau Principal: 96 rue King, Montréal

Téléphones: { BELL MAIN 6.
MARCHANDS 522

Vous vivez dans une époque où tout
est moderne, c'est-à-dire nouveau. Met-
tez votre publicité au niveau de votre
époque.

Il vient de se former une nouvelle association sous le nom de "Société Culinair de Montréal". Cette société se compose des cuisiniers et chefs des meilleurs hôtels de la ville. Ils se sont organisés dans le but de fournir aux propriétaires d'hôtels des chefs qualifiés, et d'empêcher l'envahissement par les étrangers qui nous arrivent ignorants des moeurs et des usages du Canada, et qui manquent de toutes autres qualifications. Les membres sont très désireux d'améliorer le service des hôtels en général, afin que les propriétaires sachent où trouver le personnel dont ils pourrout avoir besoin.

Maintenant que les accusations contre la Compagnie Frisco sont tombées à l'eau, le Conseil de Ville a décidé de payer au capitaine Trempe une pension de \$600, soit la moitié du salaire d'un capitaine de police. C'est la pratique générale, mais la décision avait été suspendue dans le cas du capitaine Trempe à cause de l'affaire Frisco.

On sait que le capitaine était accusé de se servir de sa position pour avancer les affaires de la compagnie Frisco. L'accusation a été retirée, et le capitaine a maintenant droit à sa pension. Il a démissionné comme policier il y a déjà quelques semaines.

HOTELIERS QUI SONT EN REGLE

Les Commissaires proclament les noms de ceux qui ont obtenu leurs permis pour la vente des boissons alcooliques. — Une requête de J. H. Roberts

La Commission des Licences, siégeant la semaine dernière, a expédié beaucoup de besogne. Cependant, les Commissaires Choquet et Bazin se sont contentés de proclamer les noms des hôteliers contre qui aucune plainte n'a été portée. L'absence du recorder Weir les a empêchés de pousser plus loin leur travail.

M. John H. Roberts, de la Dominion Alliance, assistait à la séance. De concert avec lui, les Commissaires ont fixé à mercredi prochain la date de la prochaine séance. C'est alors seulement que l'on considérera les objections apportées par M. Roberts contre le renouvellement de certaines licences. Les hôteliers devront se rendre avec leurs avocats et leurs témoins pour se défendre des accusations portées contre eux par la Dominion Alliance.

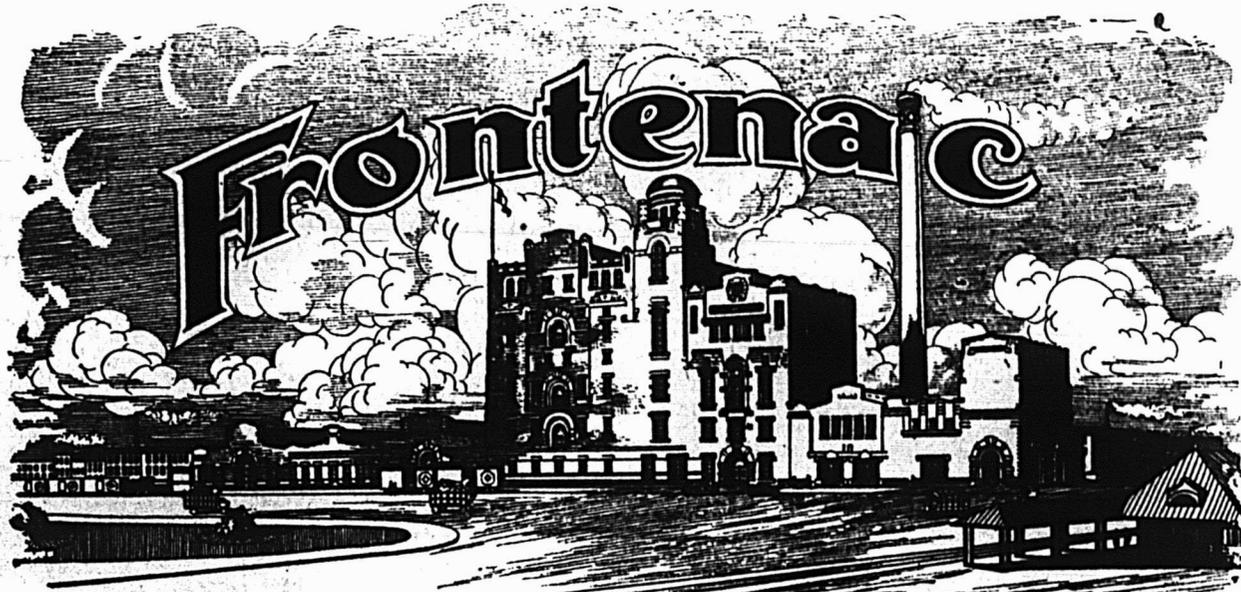
Interrogé par le président de la Commission, à savoir, s'il serait prêt pour cette date, M. Roberts a demandé aux Commissaires s'il ne serait pas possible, vu l'objection légale qu'il soumet, de ne faire qu'une seule preuve, et d'entendre ensuite toutes les défenses se rapportant au même délit. La Commission a acquiescé à sa demande.

Voici la liste des hôteliers ayant obtenu leurs permis pour l'année 1914, pour la vente en détail des boissons alcooliques.

Hôtels et restaurants

V. Lemay, 89 St-Jacques; J. A. Tanguay, 50 Square Jacques-Cartier; P. Vandelaç, 31 Square Jacques-Cartier; D. Gauthier, 725 Commissaires; E. Tarte, 354 Notre-Dame O.; A. Leroux, 213 Craig Est; J. Vigneau, 1320 Mont-Royal; P. Cazalais, 646 Notre-Dame Oest; Marleau & Lapierre, 1183 Mont-Royal; M. Quenneville, 714 Notre-Dame Oest; M. Hayes, 129 Craig Oest; P. Scullion, 256 des Seigneurs; R. Knox, 33 Centre; A. W. Cussack, 6 McGill College; J. Cahill, 204 St-Antoine; Tremblay et Leduc, 520 Ontario Est; E. Fortier, 1160 St-Germain; E. St-Pierre, 404 Daniel; C.

Nurberger, 95 Craig Oest; M. Crépeau, 181 Ste-Catherine Est; W. Beauregard, 1701 St-Laurent; G. Payette, 63 St-Jacques; W. E. Courville, 333 St-Jacques; J. Krausman, 80 St-Jacques; Château Dupéré, 4774 Notre-Dame Est; E. Beau-doin, 11 Craig Oest; A. H. Gingras, 17 Craig Est; A. Fortier, 23 Mont-Royal Est; D. Slabstsky, 439 St-Paul; S. Halpein, 139 Commissaires; E. Pilon, 1975 St-Jacques; McMahon Frères, 1031 St-Jacques; J. Delisle, 725 Notre-Dame Est; J. Côté, Chemin du Sault; O. Séguin, 1451 St-Jacques; J. Gro-leau, 470 Craig Est; T. Bougie, 1151 St-Laurent; M. Leroux, 1709 St-Jacques; A. Baillargeon, 256 Ste-Catherine Est; A. Devoyeau, 344 St-Laurent; P. Lalonde, 461 Wellington; M. Rivet, 2081 Ste-Catherine Est; T. Ethier, 151 Amherst; W. Chénier, 1702 St-Laurent; V. Gagné, 73 Villeneuve; J. Gos-selin, 1437 Ste-Catherine Est; Bigras et Lessard, 52 Inspec-teurs; Lipton Hotel Co., 213 St-Jacques; W. Girard, 273 Not-re-Dame Oest; T. J. Gallagher, 91 Notre-Dame Oest; L. J. A. Dupras, 95 Mont-Royal Est; M. Morin, 1741 Ste-Cathe-rine Est; W. Delcourt, 1523 Ste-Catherine Est; E. Delisle, 24 Lagauchetière Est; A. Lapalme, 841 Frontenac; J. P. A. Le-roux, 67 Notre-Dame Est; Freeman's Limited, 118 St-Fran-çois-Xavier; Freeman's Limited, 182 St-Jacques; R. Cheva-lier Fils, 1280 St-Denis; M. Campbell, 119 St-Antoine; C. Gi-rard, 507 St-Jacques; F. Durand, 139 Craig Oest; G. Bros-seau, 1155 St-Jacques; P. Millaire, 477 St-Laurent; J. Lareau, 269 Ste-Catherine Est; P. Ryan, 127 Windsor; D. Richard, 103 St-Paul; M. Trudeau, 1704 Notre-Dame Oest; A. Bour-deau, 167 Hadley; A. Laurin, 2537 Notre-Dame Oest; J. Thouin, 2095 Ontario Est; M. Théoret, 2712 Notre-Dame Oest; Queen's Hotel, 595 St-Jacques; Pigeon & Frère, 2195 Papineau; M. Geoffray, 81 Berri; J. E. Poupard, 91 St-Paul; M. Lefebvre, 169 St-Laurent; F. X. Brazeau, 1392 Not-re-Dame Oest; Millord Frère, 513 Ste-Catherine Est; J. H. Laing, 10 Laurier Oest; A. Charest, 84 St-Jacques; H. B. Fuerst, 48 St-Laurent; H. Boisbriand, 520 Ste-Catherine Est; W. Methot, 400 Ontario Est; A. Lavigne, 602 Demontigny Est; N. Chamberland, 47 St-Laurent; J. O. Conner, 533 St-Paul; J. Gendron, 1106 Rachel; R. Boutin, 95 Common; E. J. Moineau, 305 St-Laurent; C. Vidricaire, 737 Notre-Dame Est; E. Campion, 251 Laurier Est; C. Gauthier, 1103 St-Laurent; C. Charbonneau, 4082 Notre-Dame; Occidental, 74 Lagauchetière Oest; A. Bouchard, 13 Ste-Catherine Oest; M. A. Power, 348 Notre-Dame Oest; P. Blackburn, 45 Bonsecours; C. Aronson, 120 St-Laurent; M. Grenier, 93 Ste-Émilie; L. Gauthier, 1972 St-Jacques; L. H. Binette, 215 Commissaires; F. Japhe, 304 St-Laurent; O. Martin, 207 J.-Neilson; D. J. Ouimet, 490 Notre-Dame Oest; C. Spector, 457 St-Laurent; D. Lachapelle, 602 Notre-Dame Oest; O. Tessier, 299 Dé-carie; A. J. Bowden, 217 Notre-Dame Oest; L. Payette, 147 St-Paul; Gaudreau et Conneville, 1150 Principal; T. Beau-champ, 854 Ste-Catherine Est; J. Valiquette, 240 Dorchester Est; A. N. Mount, 1381 Ste-Catherine Est; N. Mathieu, 357 St-Louis; Corona Hotel, 453 Guy; Schetagne et Théoret, 85 Commissaires; J. Péoine, 852 Ontario Est; M. Clease, 61 Bleury; O. Gibeau, 1537 Notre-Dame Oest; J. A. Goulet, 2035 St-Laurent; V. Théoret, 673 St-Laurent; J. Durand, 385 St-Laurent; Saurette et Lavigné, 265 Craig Oest; E. La-tour, 159 John Neilson; F. St-Vincent, 1399 St-Laurent; W. Allen, 345 Wellington; F. Rickette, 46 St-Vincent; E. Pepin, 1271 Ontario Est; Martin Frères, 15 Square Jacques-Cartier; J. Godbout, 265 Roy Est; L. Boucher, 1750 Notre-Dame O.; G. F. Péladeau, 562 Ste-Catherine Est; C. Fitzpatrick, 121 Craig Est; H. Piché, 708 Notre-Dame Oest; L. Power, 172 Dorchester Oest; L. St-Germain, 2050 Notre-Dame Oest; R. Hayes, 47 Craig Oest; L. Marioni, 10 Papineau; Drury, 16½ Osborn; C. Coleman, 346 Bleury; D. Crépin, 675 St-Jacques.



LONGUEUR: 425 PIEDS—HAUTEUR: 115 PIEDS—PROFONDEUR: 120 PIEDS
CAPACITÉ: 200.000 BARILS PAR AN.

BRASSERIE FRONTENAC

La Plus Belle — La Plus Vaste — La Mieux Aménagée du Pays

Jugeant que le temps était arrivé de doter le Canada d'une Grande Brasserie Moderne, outillée pour produire une bière qui égale les meilleures bières importées, un groupe d'hommes d'affaires Canadiens, après trois ans d'efforts et d'études, avec le concours d'experts et l'appui d'un fort capital a construit, aménagé, outillé la Brasserie Monumentale en briques, acier et ciment, qui s'élève vis-à-vis de la gare du Mile-End, LA BRASSERIE FRONTENAC.

C'est dans cette Brasserie modèle, sous la direction d'experts Brasseurs, qu'est produite

LA BIÈRE FRONTENAC égale des meilleures Bières importées.
LA BIÈRE FRONTENAC est en vente partout.

FRONTENAC BREWERIES LIMITED
MONTREAL

— — — **VENDEZ LE** — — —

GIN de BURNETT

"LE LONDON DRY ORIGINAL,"
ABSOLUMENT LE PLUS FIN !

J. M. DOUGLAS & Co, Seuls Agents au Canada, MONTREAL.

JOSEPH E. SEAGRAM, •• DISTILLATEUR DE ••
Fins Whiskies

WATERLOO, CANADA

"Old Times," "White Wheat," "No 83 Rye," "Star Rye".

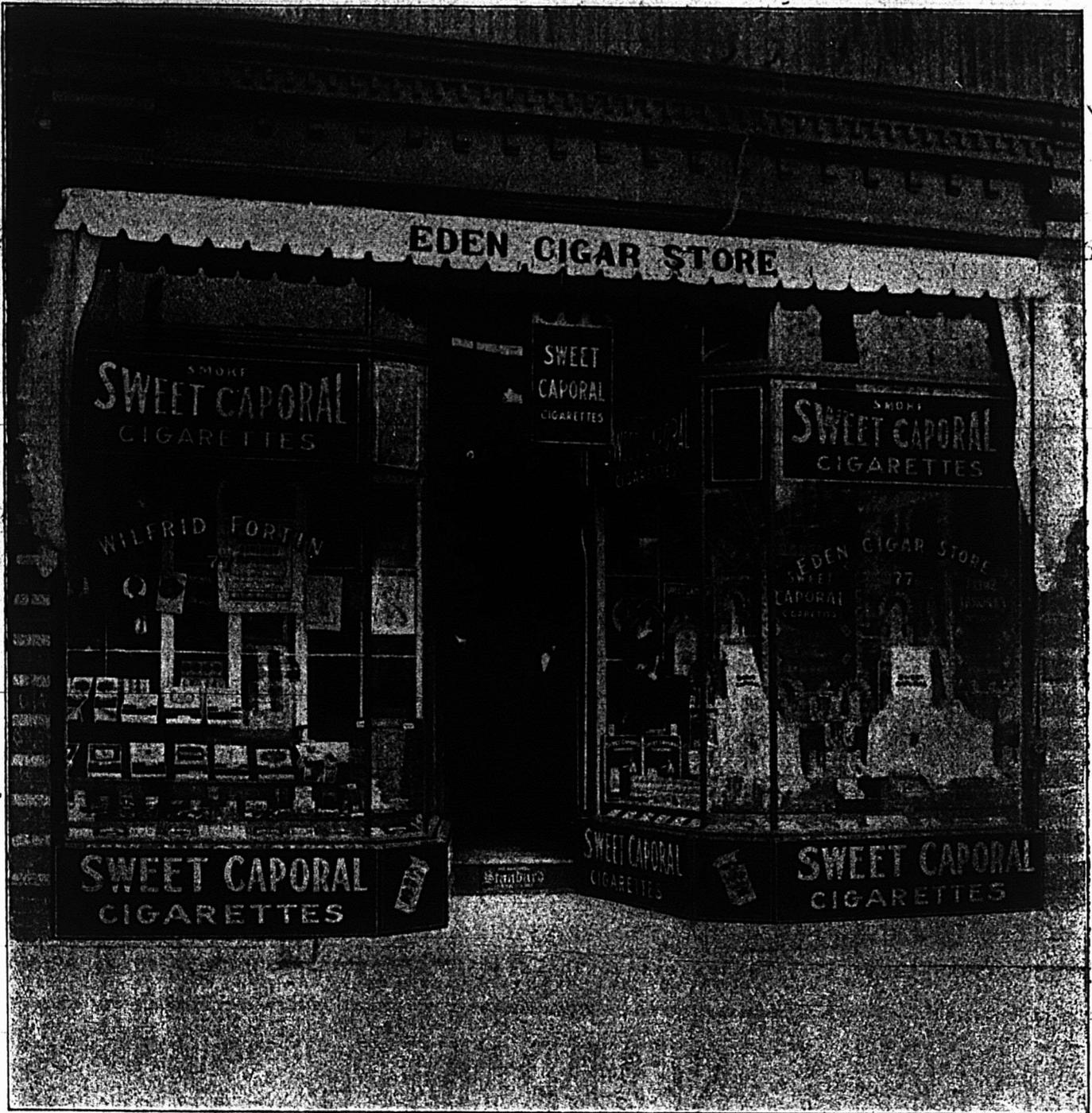
MEAGHER BROS. & CO., Limited, Agents, Montréal.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

LE CAFE PARISIEN A GAIN DE CAUSE

Au mois de juillet dernier, une plainte était portée contre le Café Parisien, rue Ste-Catherine, pour vente de liquors alcooliques en dehors des heures réglementaires. La

cause a été entendue lundi dernier devant le recorder Geofrión et a été renvoyée faute de preuves suffisantes. L'accusation ne reposait que sur de simples hypothèses, et les directeurs de l'établissement ont prouvé que la loi des licences était observée chez eux.



DANS LA PARTIE NORD DE MONTREAL.

Si le nord de la ville a fait de rapides progrès comme district résidentiel, le développement commercial a été également remarquable.

Le magasin montré dans la vignette ci-dessus est tout aussi moderne que ceux du centre de la ville. C'est l'"Eden Cigar Store", tenu par M. Wilfrid Fortin, 77 Avenue Laurier Ouest, sur laquelle rue se trouvent aussi la plupart des magasins chic du district.

Il est évident que M. Fortin a reconnu la marque de cigarettes la plus populaire et la mieux aimée, car la "Sweet Caporal" est très en vue au-dessus et au-dessous des vitrines, de même que dans l'étalage de ces vitrines

NOS PRIX COURANTS

Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou manufacturiers.

ABSINTHE		La cse	CHAMPAGNES	
Pernod Fils (12)	14.50		Deutz & Gelderman (14) Bout. 1/2 Bout.	
Gunpp. Pernod (14)	13.50		Extra sec, Vintage 1904.	33.00 35.00
AMERS			Brut, Vintage 1904.	33.00 35.00
Amer Picon (12)	11.00		Gratien & Meyer (14)	Bt. 1/2 Bt.
Levert & Shudel Orange (14)	9.00		Caisnes ou paniers.	12.00 14.00
BIERES			Ve Pommery, Fils & Cie (12)	
Robert Porter & Co., London, Eng. (14)			Sec, ou Extra Sec.	31.00 33.00
Bulldog brand Bass's Ale, p. cs., 12 qts.	2.55		Brut (vin naturel)	33.00 35.00
Bulldog brand, Bass's ale, p. 12 pts.	1.65		G. Rosset & Cie (14)	
BIGARREAUX			Extra sec, Vintage 1904.	18.00 20.00
Teyssonneau (12)			CLARETS	
Bigarraux au Marasquin.	9.00 10.50		Bordeaux Claret Co. (14)	
BOURGOGNES BLANCS			Côtes	3.50 4.50
Bouchard, Père & Fils (12)			Bon Paysan	3.60 4.60
Chablis	bout. 1/2 bout.		Bon Bourgeois	4.00 5.00
Chablis, 1889	8.00 9.00		St-Julien	4.50 5.50
F. Chauvenet (15)	11.75		Château Brûlé	5.00 6.00
Montrachet (mar. Guiche)	20.00 10.00		St-Estèphe	7.00 8.00
Chablis Supérieur	7.25 8.25		Pontet Canet	9.00 10.00
Dufouleur Père & Fils, Nuit, St-Georges, France (14)			Nathaniel Johnston & Fils (12)	
"Chablis," p. cs., 12 qts	9.00		Ordinaire	4.25 5.25
"Meursault," p. cs., 12 qts.	14.50		Château Chamfleuri	4.25 5.25
"Clos Vougeot," p. cs., 12 qts.	21.00		St-Loubès	5.25 6.25
BOURGOGNE IOUSSEUX			"Club"	5.50 6.50
Bouchard, Père & Fils (12)			Médoc	5.75 6.75
Bourgogne Mousseaux	15.00 16.50		Margaux	6.00 7.00
Beaune	17.00 18.50		St-Julien	6.00 7.00
Nuits	19.00 20.50		St-Estèphe	7.00 8.00
Chambertin	24.50 24.00		Château Dauzac	9.50 10.50
BOURGOGNES ROUGES			Pontet Canet	11.00 12.00
Bouchard, Père & Fils (12)			Margaux Supérieur	11.00 12.00
Mâcon	6.50 7.50		Château Beaucailou	15.00 16.00
Beaujolais	8.00 9.00		Château Léoville	19.00 20.00
Beaune	9.00 10.00		Château Larose	19.00 20.00
"Club"	7.00 8.00		Château Margaux	21.00 22.00
Pommard	10.00 11.00		Château Lafitte	22.00 23.00
Nuits	12.00 13.00		COCKTAILS	
Chambertin	16.50 17.50		Cook & Bernheimer Co. (14)	La cse
Clos de Vougeot	22.00 23.00		Manhattan, Martini, Tom Gin,	
F. Chauvenet (15)			Vermouth, Gin, Whiskey, Ame-	
Clos-de-Vougeot	25.50 26.50		rican	9.50
Chambertin	18.50 19.50		COGNACS	
Romanée	18.50 19.50		Boutelleau Fils & Cie, Cognac,	
Corton (Clos-du-Roi)	15.50 16.50		France (14)	
Nuits	13.00 14.00		"Colombe au Rameau d'Or," p.	
Volnay	12.50 13.50		cs., 12 qts.	9.50
Pommard	11.50 12.50		"Colombe au Rameau d'Or," p.	
Beaune	10.00 11.50		cs., 24 demi bouteilles	10.00
Moulin-à-Vent. Mâcon vieux			"Colombe au Rameau d'Or," p.	
Supérieur	9.00 10.00		cs., 32 fls	10.50
Beaujolais	7.00 8.00		"Doctor's Special," p. cs., 12	
Mâcon (Choix)	6.50 7.50		bouteilles	12.00
Dufouleur Père & Fils, Nuit, St-Georges, France (14)			"V.O. 1875," p. cs., 12 bouteilles.	13.50
"Mâcon," p. cs., 12 qts.	7.50		"V.S.O.P.," 1858, p. cs., 12 bou-	
"Beaujolais," p. cs., 12 qts.	8.00		teilles	18.00
"Moulin à Vent," p. cs., 12 qts.	8.50		"V.V.S.O.P.," 1820, p. cs., 12	
"Beaune," p. cs., 12 qts.	9.50		bouteilles	30.00
"Nuits," p. cs., 12 qts.	11.00		Jos. Bremon & Cie, Cognac, France (14)	
"Volnay," p. cs., 12 qts.	11.50		Par caisse de 12 pintes	6.50
"Pommard," p. cs., 12 qts.	12.00		Par caisse de 24 flasks	7.50
"Corton," p. cs., 12 qts.	14.50		Par caisse de 48 demi flasks	8.50
"Chambertin," p. cs., 12 qts.	16.50		M. Carlat & Cie, Cognac, France (14)	
"Clos Vougeot," p. cs., 12 qts.	21.00		"Trois Etoiles," p. cs., 12 bout.	8.00
F. Chauvenet-Sparkling			"Trois Etoiles," p. cs., 24 demi	
Red Cap	22.00 24.00		bouteilles	9.00
Pink Cap	22.00 24.00		Cognac City Distillers' Association,	
White Cap	22.00 24.00		Cognac, France (14)	
			"Trois Etoiles," vieux brandy,	
			p. cs., 12 bouteilles	9.50
			"Trois Etoiles," vieux brandy,	
			p. cs., 24 demi bouteilles	10.00
			"Trois Etoiles," vieux brandy,	
			p. cs., 32 flasks	10.50
			"Cachet d'Or," p. cs., 12 longues	
			bouteilles	11.00
			"Doctor's Friend," p. cs., 12 bou-	
			teilles	10.50
			"V.O.," vieux brandy fin, p. cs.,	
			12 bouteilles	12.00
			"V.S.O.P.," vieux brandy, fin, p.	
			cs., 12 bouteilles	15.00
			"X.X.O.," vendange 1875, (long	
			cou), p. cs., 12 bouteilles	24.00
			"Special Reserve," vieux de 50	
			ans, p. cs., 2 bouteilles	36.00
			Jimenez & Lamothe (14)	
			***	Bout. 11.00
			1865 Liqueur	Bout. 18.00
			En fûts	4.50 à 4.75
			GINs	
			Greenlees & Co., London, Eng. (14)	
			"London Dry," p. cs., 12 bout.	7.50
			"Old Tom," p. cs., 12 bouteilles.	7.50
			"Old Tom" and "London Dry,"	
			1/2 gallon, en baril, depuis	2.50
			Burnett (15)	
			London Dry	7.50
			Old Tom	7.50
			Blankenhewm & Nolet's Distillerderij,	
			Rotterdam, Hollande (14)	
			"Key Brand," caisses rouges, 15	
			grandes bouteilles	11.50
			"Key Brand," caisses vertes, 12	
			bouteilles moyennes	5.50
			"Key Brand," caisses violettes,	
			24 petites bouteilles	6.00
			"Old Geneva Afrikander," 24	
			1/2 jars en pierre	13.00
			"Old Geneva Afrikander," 12	
			jars en pierre	12.00
			LIQUEURS FRANÇAISES	
			Bénédictine (12)	Ltr. 1/2 Ltr.
			12 litres	20.00 21.00
			Marie Brizard & Roger (12)	
			Anisette	13.50
			Curaçao, Orange ou Blanc	12.50
			Marasquin	13.00
			Kummel, Superfin	12.00
			Kummel Cristallisé	12.50
			Green Peppermint	13.00
			Crème de Menthe, Blanche	13.00
			Cherry Cordial	12.50
			Cherry Brandy	12.50
			Blackberry Brandy	12.50
			Kirsch	15.50
			Bitter Triple	12.00
			Liqueurs assorties	13.00
			Crème de Menthe Verte	13.00
			Crème de Moka	13.00
			Crème de Cassis	13.00
			Crème de Noyau	13.00
			Eau-de-vie de Dantzik	13.00
			Orange Bitters	9.50
			Punch au Kirsh	11.00
			Peach Brandy	15.00
			Cse de 12 bout., bout. de 26 oz.	11.50
			Cse de 12 bout., bout. de 35 oz.	14.00
			Levert & Schudel, "Real Dutch" (14)	
			Anisette, p. cs., 12 bouteilles	13.50
			Apricot Brandy, p. cs., 12 bout.	15.00
			Peach Brandy, p. cs., 12 bout.	15.00
			Crème de Menthe, blanche ou	
			verte, 12 grandes carafes ron-	16.50
			des	
			Crème de Menthe, blanche ou	
			verte, 12 grandes carafes car-	16.50
			rées	
			Crème de Menthe, blanche ou	
			verte, 12 bouteilles pyramides.	13.50
			Crème de Cassis, p. cs., 12 bout.	13.50
			Crème de Cacao, p. cs., 12 bout.	13.50

Curacao, blanc, orange ou topaz, par 12 cruches 13.50	PORTER ANGLAIS		VINS DE MARSALA	
Kummel, Dutch ou Russe, 12 cruches 13.50	Guinness' (14)	Pt. Chop.	Florio & Sicily	Gall. Caisse 12 bout.
Kirschwasser, par 12 bouteilles. 13.50	Lull Dog Brand 2.50 1.60		Marsala Superior 1.35	
Maraschino, par 12 bouteilles .. 13.50	Bull Dog Brand Nips.. . . . 1.15		Marsala Virgin. 2.25 5.50	
H. Odewahn (14)	(14)		Marsala S. O. M. 2.50 6.00	
Cherry Brandy.. . . . 12.00	Emb. de E. & J. Burke.. 2.60 1.65		TARRAGONNES	
C. Terrand (14)	RHUMS		Carey, Hermanos & Co.	
La petite Chartreuse.. . . . 18.00 19.00	Marie Brizard & Roger (12)	Bt. ½ Bt.	Vin de messe 1.25 à 2.00	
Lawrence A. Wilson Co., Montréal (14)	Charleston 12.50		VINS DU RHIN	
Wilson's Blackberry Brandy, p. casse 10.50	P. S. Clément 10.00		Kock Lauteren & Co. (12)	
"Royal Crown," vieux Blackber- ry Brandy Anglais, p. cs. 9.00	Jamaïque au gallon 5.00		Laubenheim 6.50 7.50	
"Hungarian" blackberry brandy, p. cs. 9.00	SAUMUR MOUSSEUX		Bodenheim 8.00 9.00	
MOSELLE			Nierstein 8.50 9.50	
Kock, Lauteren & Co. (12)			Steinwein in Boxbeutels. 11.00	
Zeltinger 8.00 9.00	Ackerman-Laurance (15)	Bt. ½ Bt. ½ Bt.	Liebfraumilch 13.50 14.00	
Brauenberg 7.50 8.50	"Dry-Royal" 15.75 16.75		Giesenheim 16.00 17.00	
Pisport 8.50 9.50	½ Bout. paniers 1 doz.;		Hochem 17.00 18.00	
Scharzberg—1895 14.00	paquets de 4 paniers 18.00		Johannisberg 21.00 22.00	
Moselle Mousseux 18.00 19.50	SAUTERNES		Claus Johannisberg, 1893.. 30.00	
H. Sichel Söhne (14)	Union Générale Vinicole des Charentes et de la Gironde (14)		Hock Mousseux 18.00 19.50	
Moselle Mousseux	"Graves", p. cs., 12 bout. 6.00		H. Sichel Söhne, Mayence, Allemagne	
Muscatel ou Extra Dry.. 17.50 19.00	"Sauternes", p. cs., 12 bout. 7.00		(14)	
OLD TOM & DRY GINS			"Laubenheimer" 7.00 8.00	
Gordon (12)	"Barsac", p. cs., 12 bout. 8.00		"Niersteiner" 9.00 10.00	
London Dry 7.50	"Haut Sauternes," p. cs., 12 bout. 10.00		"Hocheimer" 10.50 11.50	
Old Tom 7.50	"Château Yquem," p. cs., 12 bout. 25.00		"Rudesheimer" 13.00 14.00	
Sloe Gin 9.25	Nathaniel Johnston & Fils (12)		"Liebfraumilch" 16.00 17.00	
Greenless & Co. (14)	Barsac 6.00 7.00		"Rautenthaler" 20.00 21.00	
Old Tom 7.50	Sauternes 6.00 7.00		"Schloss Johannesberg," p. cs., 12 pintes 30.00	
Sloe 8.50	Graves 6.00 7.00		"Steinwein," p. cs., 12 pintes .. 12.00	
London Dry 6.50	Haut Sauternes 11.50 12.50		"Sarkling Hock," p. cs., 12 pintes 20.00	
Au gallon 2.50 à 3.00	Château Yquem. 20.00 21.00		"Zeltinger," p. cs., 12 pintes .. 7.00	
OPORTO			"Brauneberger," p. cs., 12 pintes 10.00	
J. W. Burmester, Oporto, Portugal (14)	SHERRIES		"Piesporter," p. cs., 12 pintes .. 10.50	
"Royal Port," p. cs., 12 bout. . . 6.00	Gonzalez, Byass & Cie, Jerez de la Fron- tera, Espagne (14)		"Mosenblumchen," p. cs., 12 pts. 12.50	
"Cruzado," p. cs., 12 bouteilles. 8.00	"Royal," p. cs., 12 bouteilles .. 6.00		"Berncastler," étiquette bleue .. 15.00	
"Newfoundland Style," p. cs., 12 bouteilles 11.00	"Favorita," p. cs., 12 bouteilles. 8.00		"Piesporter Goldtropfchen," p. cs., 12 pintes 18.00	
"Rich Douro," p. cs., 12 bout. 12.00	"Club," p. cs., 12 bouteilles .. 10.00		"Erdner Treppchen," p. cs., 12 pintes 24.00	
"Toreador," p. cs., 12 bouteilles. 13.00	"Cristina," p. cs., 12 bouteilles .. 11.00		"Berncastler Doctor," original, p. cs. 30.00	
"Old Crusted," p. cs., 12 bout. 14.00	"Fino," p. cs., 12 bouteilles .. 11.50		VINS TONIQUES	
"Blue Label Royal," p. cs., 12 bouteilles 18.00	"Amontillado," p. cs., 12 bout. .. 12.00		Vin Mariani (14) 9.00	
White port, "Trois Couronnes," p. cs., 12 bouteilles 12.50	"Idolo," p. cs., 12 bouteilles .. 12.50		Wilson's Invalids' Port (14) .. . 9.00	
White port, "Perles d'Or," p. cs., 12 bouteilles 9.50	"Oloroso," p. cs., 12 bouteilles. 13.00		"Red Heart" (15) 9.00	
Au gall.			WHISKEYS AMERICAINS	
1 Grappe 2.00 à 2.25	"Victorioso," p. cs., 12 bouteilles 14.00		Cook & Bernheimer (14)	La cse
Diamant 1 2.50 à 2.60	"Jubilee," p. cs., 12 bouteilles .. 15.00		Bourbon Gold Lion 10.00	
2 grappes 2.75 à 2.85	"Old East India," p. cs., 12 bout. 18.00		Old Valley Ptes. 11.50	
3 grappes 3.00 à 3.10	"Monarca," p. cs., 12 bouteilles. 18.00		Old Valley ½ flasks 16.00	
4 grappes 3.60 à 3.75	Pendon 2.00		WHISKEYS CANADIENS	
4 Diamants 3.35 à 3.50	Claro 2.50		Jos. E. Seagram (16)	La cse
3 couronnes 4.60 à 4.75	Girald 3.00		"Star" Rye Pintes	
Gonzalez Byass (14) Au gall.	Old Brown 3.25		"Star" Rye Flasks, 32s.	
T. Port Wine 2.50	Fino 3.75		"Star" Rye Flasks, 64s.	
Tawny 3.00 à 3.25	Amontillado 4.00		White Wheat Pintes.	
Ruby Dry 4.00 à 4.25	Vino de Pasto 4.00		White Wheat Flasks, 32s.	
MacKenzie & Co., Ltd. (12)	Oloroso 4.25		No. "83" Rye Pintes.	
Au gallon 2.25 à 10.00	Las Torres 4.50		No. "83" Rye Flasks, 16s.	
Sandeman & Co. (12)	Victorioso 5.50		Hiram Walker & Sons (8)	
Superior Old 12.00	Jubilee 6.00		Canadian Club, 5 ans d'âge, Ptes 10.50	
"Club" 18.00	S. Hermanos 4.50		Canadian Club Flasks, 16s. 10.50	
"1890" 30.00	Mackenzie & Co., Ltd. (12)		Canadian Club ½ Flasks, 32s. 11.00	
Au gallon 2.50 à 15.00	Au gallon 1.50 à 10.00		Imperial Pintes 7.75	
VERMOUTH			Imperial Flasks, 16s. 8.25	
Noilly, Prat & Co. (12) 7.50	Sanderman Buck & Co. (Julian Pémarin) (12)	La cse	Imperial ½ Flasks, 32s. 8.50	
Martini & Rossi (14) 6.50	Pale Sec 12.00		Baronial Pintes 6.25	
	Montilla Fino très sec 12.00		Baronial 32 Flasks 7.00	
	"Club" 18.00			
	Selected Old 36.00			
	"Jubilee" 50.00			
	Au gallon 1.50 à 10.00			

Clef a la liste précédente.

Pour trouver l'agent des marchandises cotées plus haut, voyez le numéro après le nom de la marchandise et comparez avec le numéro dans la liste suivante :

4. John Hope & Co.
8. Hiram Walker & Sons

12. Law, Young & Co.
14. L. A. Wilson Co., Ltd

15. J. M. Douglas & Co.
16. Meagher Bros & Co. Limited.

NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes.—Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited.

CIGARETTES	Par mille
Richmond Straight Cut No 1, 10s	11.00
Sweet Caporal, en boîtes de 10	8.50
Athlete, boîtes de 10 ou pqtts 10s.	8.50
Gold Crest.	
En btes de 20 à coulisse 500	3.33 6.00
Vanity Fair.	
En btes de 10 à coulisse 500	3.65 7.30
Vice Roy (Petits Cigares)	
En btes de 10 à coulisse 500	4.25 8.50
New Light (tout tabac) 10s.	8.50
Sub Rosa (tout tabac)	8.50
Le Roy (Petits Cigares)	
En boîtes de 10	8.50
Derby en pqtts de 6 (600) 3.93; 10s	6.55
Columbia, en btes à coulisse de 10	11.00
Old Gold, 6 (600) 3.78; 1/10s.	6.30
Prince, 7, (700) 4.02; 10s.	5.75
Sweet Sixteen, pqtts, 7s, 4.02; 10s.	5.75
Murad, (Turques), bouts en papier	12.00
Hassan (Turques)—	
En boîtes de 10	8.50
Mecca (Turques)—	
En boîtes de 10	8.50
Mogul (Turques) bouts en papier ou en liège	12.00
Dardanelles (Turques) bouts en papier 12.25, en liège ou argent.	12.50
Yildiz (Turques) bouts en or, 10s	15.00
Yildiz Magnams, bouts en papier, en liège ou en or, 10s. et 100s.	20.00
Virginia Brights, bte de 600, \$3.50	5.83
Gloria, 7s (700) 4.02; 10s.	5.75
High Admiral, 10s	7.00
Guinea Gold	12.00
Otto de Rose, 10s.	13.00
Bouquet, boîtes à coulisse, 7s. 350; 2.01	5.75
Pin Head, btes à coulisse, 6s. 600; 3.50	5.84
Piccadilly—	
En boîtes de 10	18.50
Pall Mall (Egyptiennes)—	
Bouts en liège seulement.	
En boîtes de 10	18.50
Pall Mall (King Size)—	
En boîtes de 10	25.00
Imperial Tobacco Co.'s—	
Egyptiennes No 1 (Plain).	
En boîtes de 10.	18.00
Imperial Tobacco Co.'s—	
Egyptiennes No 2 (Liège ou papier)	
En boîtes de 10.	11.00
Imperial A. A.—	
En boîtes plates de 10	27.00
Imperial A. A. I—	
En boîtes plates de 10	35.00
Mon Plaisir—	
En boîtes de 20.	10.50
Duke of Durham—	
En boîtes à coulisse de 10	7.00
Pedro—	
En boîtes de 10.	7.00
Old Chum Cigarettes—	
En boîtes de 10	8.00

Effendi (Egyptiennes)—	
Liège ou papier.	
En boîtes de 10	12.00
Maspero Frères, cigarettes Nilometer—	
En boîtes de 10	20.00
Egyptian Deities No. 1.	
En btes de 10 à coulisse, 100	2.70 27.00
Egyptian Deities No. 3.	
En btes de 10 à coulisse, 100	2.00 20.00

CIGARETTES DE WILLS

Three Castles.	Par M.
Btes fer blanc herm. de 50	15.00
Btes fer bl. plates fantaisie de 10	16.00
En cartons de 10	15.00
Three Castles (Gold-tipped).	
En btes fer blanc plates de 50.	19.00
En btes fer blanc plates de 10.	20.00
Gold Flake.	
En btes fer blanc herm. de 50.	12.50
En paquets de 10	12.50
En boîtes à coulisse de 10	12.50
Capstan (Doux).	
En btes fer blanc herm. de 50.	12.00
En cartons (avec bouts) de 10.	12.00
En cartons de 10	12.00
Capstan (Moyen).	
En btes fer blanc herm. de 50.	12.00
En cartons de 10	12.00
En cartons de 10 (avec bouts)	12.50
Wild Woodbine.	
En paquets de 10	12.50

CIGARETTES DE LAMBERT & BUTLER.

Garrick Mixture.	Par M.
En btes fer-blanc herm. de 50.	19.00
En boîtes de 10 rembourrées	19.00
Tabacs à cigarettes.	La lb.
B. C. No 1, pqtts, 1/12, btes 5 lbs.	1.00
Puritan, pqtts, 1/12s, bts 5 lbs.	1.00
Athlete, paquets ou boîtes, 1/12, boîtes 5 lbs.	1.05
Derby, en boîtes de fer blanc 1/2s.	.95
Vanity Fair, pqtts, 1/2s, btes 5 lbs.	1.20
Sultana, pqtts, 1/12s, btes 5 lbs.	1.00
Gloria, pqtts, 1/12s, btes 5 lbs.	1.00
Southern Straight Cut, paquets, 1/12s, btes 5 lbs.	1.00
Sweet Caporal, pqtts 1/13s, btes 2 lbs.	1.15
Houde's Straight Cut No 1, pqtts, 1/12s, boîtes 5 lbs.	1.00
Harem (Turque), pqtts, 1/16s, boîtes 5 lbs.	1.35
1/2 lb boîtes de fer blanc.	1.40
Houde's (Turques)—	
1/20 pqtts, 5 lbs. boîtes	1.70
Hochfeiner (Turques)—	
1/16 pqtts, 5 lbs. boîtes	1.10

Osman (Turque)—	
1/16 pqtts. 5 lbs boîtes	1.15
Tabacs coupés à fumer.	
Old Chum—	La lb.
En boîtes de fer blanc, 1/6s.	.95
En boîtes de fer blanc, 1/2 lb.	.80
En boîtes de fer blanc, 1 lb.	.80
Pqtts. 1/10s boîtes 5 lbs.	.75
En sacs, 1/5s, boîtes 5 lbs.	.83
Puritan Cut Plug—	
Pqtts. 1/11s, boîtes 5 lbs.	.85
En boîtes de fer blanc, 1/2 et 1 lb.	.85
En boîtes de fer blanc, 1/5s.	.93
En boîtes de fer blanc, 1 lb.	.83
Full Dress—	
En boîtes de fer blanc, 1/5 et 1 lb	.95
Meerschaum—	
Pqtts. 1/10s, boîtes 5 lbs.	.79
En boîtes de fer blanc, 1/2 lb.	.80
En sacs 1/5, boîtes 5 lbs.	.83
Ritchie's Smoking Mixture—	
Pqtts. 1/10s, boîtes 5 lbs.	.80
Ritchie's Cut Plug—	
Pqtts. 1/16s, boîtes 5 lbs.	.71
Unique—	
Pqtts. 1/15s, boîtes 5 lbs.	.65
Pqtts. 1 lb., boîtes 5 lbs.	.61
Pqtts. 1/2 lb., boîtes 5 lbs.	.60
Calabash Mixture—	
1 lb. boîtes en fer blanc, cartons	
2 lbs.	1.15
1/2 lb. boîtes en fer blanc, cartons	
2 lbs.	1.15
1/2 lb. boîtes en fer blanc, cartons	
2 lbs.	1.20
1/2 lb. boîtes en fer blanc, cartons	
2 lbs.	1.35
NATIONAL SNUFF CO., LTD.	
Landry's Light Snuff—	
Barillets ou Jarres	
Rose No. 1	32
Merise	32
Rose extra	36
Macaba	38
Scoth (pqtts. 1 lb. et boîtes 5 lbs)	50
Scoth, en jarres de 5 lbs.	52
Houde's Dark Snuff—	
Naturel	33
Rose No. 1	34
Rose & Bean	34
Rose Extra	36
Merise	34
Macaba	41
Scoth en-pqtts 1 lb. et btes 5 lbs.	50
Scoth en jarres 5 lbs.	52
Copenhagen—en boîtes 1/12 lb.	90
Velvet, 1/10 bte, cartons, 3 lbs.	1.28
Horseshoe—en boîtes de 1/12 lb.	90
Tabacs américains à fumer. — La lb.	
Fride of Virginia—	
1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons	1.33
Old English Curve Cut—	
1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons 2 1/2 lbs.	1.33
1/2 lb. boîtes en fer blanc (fermeture hermétique)	1.40
Rose Leaf (coupé fin à chiquer)—	
1 oz. torquettes, en 1 lb. drums.	1.25

Van Bibber Cut Plug. Btes fer bl. 1/10 lb. 2½ lb. cartons. 1.28 (Foncé ou aromatique)	pqts 1/6, boîtes 5 lbs. 24 pqts ¼ et 1 lb. 20	Petit Bleu— pqts 1/12 et ¼, boîtes de 5 lbs. 50 pqts ½ et 1 lb., sous étain . . 40
Mayo's Cut Plug. Paquets 1/10 5 lbs. cartons. . . . 1.00	Carillon (à fumer et à chiquer) pqts 1/10 boîtes de 5 lbs. . . . 40	L. L. V.— pqts ½ lb., sous étain 40 pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . 48
Paterson's Seal— 1/5 lb. boîtes, cartons 5 lbs. . . 1.09	Lion Brand— sac papier 1/10, boîtes 5 lbs. . . 35	Petit Poucet— pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . 48
Tuxedo Granulated Plug— 1/10 boîtes en fer-blanc, 2½ lbs. cartons 1.35	Tri-Color— boîtes de 1lb. 32	Le Petit Jaune— pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . 46
Lucky Strike— ½ btes en fer blanc 3 lbs. cartons 1.28 1/5 lb. boîtes en fer blanc, car- tons 5 lbs. 1.28	Rainbow— pqts 1/9, boîtes 5 lbs. 70 boîtes en fer blanc ¼ lb. . . . 73 boîtes en fer blanc ½ lb. . . . 78 sacs 1/5, boîtes de 5 lbs. . . . 78	Calabresse— pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 60
1/10 lb. boîtes en fer blanc, car- tons 2½ lbs. 1.33	Crema— pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 52	Swoboda— boîtes à coulisse 1/9, boîtes de 5 lbs. 64
¼ lb. boîtes en fer blanc 1.26	Patriot— boîtes en fer blanc de 1 lb. . . . 25	Carlo— pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 55
1 lb. boîtes en fer blanc 1.24	Tabacs Naturels, coupés, à fumer.	Ali Baba— pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 60 btes à coulisse 1/9, btes de 5 lbs. 65
IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited. (Empire Branch)	Parfum d'Italie— pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . 48	Tabac à chiquer en tablettes
Tabacs à chiquer	Red Cross— pqts de 1/10, boîtes de 5 lbs. . . 40 pqts de ¼ lb. 40 pqts de 1/7, boîtes de 5 lbs. . . 55	Spun Roll— pqts 1/16, boîtes de 1 lb. . . . 60 Tabac naturels coupés et pressés
Stag, barres, 5 1/3 à la livre . . . 0.38	Rouge et Quesnel— pqts 1/10, boîtes de 5 lbs. . . . 38	Original— pqts ¼ et ½, boîtes de 5 lbs. . . 60
Bobs, 5 et 12, à la livre 0.39	Bellefeuille— pqts 1/5, ¼ et 1 lb. 35	Tabac Coupé, Tranché, en Palettes
Pay Roll, barres, 7 ½s. Palettes 7s. 0.56	Black Watch, 6s. 0.44	Bambou (Curved Cut)— boîtes en fer blanc, 1/10, bis 3 lbs. 75
Club, 6s. et 12s. 0.40	Black Watch, 6s. 0.44	Caribou— boîtes 1/7, boîtes de 5 lbs. . . . 50
Black Watch, 6s. 0.44	Currency, 6 ½s. et 12s. 0.46	CIGARETTES
Currency, 6 ½s. et 12s. 0.46	Empire Navy, barres, 14 oz. . . . 0.51	"Melachrino" Domestiques
Empire Navy, barres, 14 oz. . . . 0.51	Tabacs à fumer	Grosneur Par 1000
Shamrock, 2 x 4, 6s. 0.45	Richelieu— 1/10 lb. 40	No 8—Mince. Bouts unis en 10s, 50s, 100s \$12.00
Pedro, barres, 16 oz. 5s. 0.55	Old Style— 1/10 lb. 75	No 9—Bouts en liège en 10s, 50s, 100s 12.00
Tabacs hachés	Houde's Special— Parfum d'Italie, 1/10 40	Non Plus Ultra—Bouts en liège en 10s, 50s, 100s 18.50
Great West, (sacs) 7s. 0.59	Senator, 1/10 80	No 4—Bouts unis en 10s, 50s, 100s 25.00
Regal Cube Cut, btes fer-blanc, 9s. 0.70	Tabacs à Cigarettes	
Taxi, Crimp Cut, btes fer-blanc, 10s. 0.78	Rugby— 1/0 (boîtes à coulisse), boîtes 5 lbs. 67 pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 60 pqts ¼ et 1 lb. 60	
THE B. HOUDE CO., LTD., QUEBEC.		
Tabacs coupés à fumer.		
Casino— pqts ¼, boîtes 5 lbs. 27		

Demandez le Tabac à Fumer

"RICHELIEU"

Pavillons en Satin dans les Paquets.

Manufacturé par . . **THE B. HOUDE COMPANY, LIMITED, QUEBEC.**

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

Cigares et Tabacs

UNE MALADIE DU TABAC

Ce qu'il faut faire pour combattre le microbe des racines "Thielavia"

M. Charland, chef de la division des tabacs, a récemment attiré l'attention sur une maladie sérieuse du tabac, que l'on a relevée déjà dans certains districts producteurs de tabac, maladie susceptible de se répandre dans d'autres districts et de s'aggraver d'année en année là où elle existe déjà, si l'on ne prend pas immédiatement les précautions voulues.

Cette maladie est due à une excroissance connue scientifiquement sous le nom de "Thielavia". A cause de ses effets, on l'a encore nommée pourrisseur de racine. Cette excroissance apparaît naturellement dans les terres contenant beaucoup de matières végétales, mais sa faculté de produire la maladie dépend beaucoup de certains autres facteurs, tels que l'excès d'humidité, un fumage excessif, ou le manque d'acidité dans le sol.

Une fois introduite, dans le sol, elle peut persister durant un temps indéfini.

Le contrôle de cette maladie dans les lits de culture, est de la plus haute importance, puisque l'on présume que la maladie est surtout répandue par la transplantation des plants affectés. Les symptômes apparaissant dans le lit ensemencé dépendent de la sévérité de l'attaque.

Les pousses peuvent être attaquées presque aussitôt qu'elles sortent de terre, lorsqu'elles retombent sur la surface, tout comme si elles souffraient de manque d'humidité. Si l'attaque est moins violente, ou si l'infection ne se produit que plus tard, le mal se confine à la racine, produisant un arrêt de croissance. Si l'on arrache ces plants, on verra que les racines sont plus ou moins pourries. Si l'attaque est légère, les extrémités des fibres de la racine sont mortes et décolorées, tandis que si le cas est plus grave, toutes les racines, y compris la partie supérieure, sont pourries jusqu'à la base de la tige. Si on se sert du même sol pour la plantation, après qu'on a constaté l'apparition de la maladie, chaque récolte sera affectée davantage; même si l'on change de lit, il se peut qu'il reste assez d'excroissances adhérentes aux plants pour donner naissance à une nouvelle infection. Encore que l'on ferait des lits tout à fait frais, on ne saurait garantir que leur sol soit complètement dépourvu de bacilles. Dans de telles circonstances, le seul procédé absolument sûr est de stériliser le sol avant d'ensemencer. On peut le faire soit au moyen de la formaline, soit au moyen de la vapeur, selon qu'il est plus facile. Les lits de semence doivent être plutôt minces, évitant de semer trop serré, d'arroser abondamment et de trop fertiliser.

Dans les champs, le principal symptôme est l'apparence rabougrie, chétive des plants et très rarement la mort. En examinant le régime des racines, on remarquera les caractéristiques citées plus haut. La maladie s'aggrave d'année en année, là où le tabac est semé constamment dans la même

terre; elle est plus maligne encore dans les terrains argileux et insuffisamment égouttés. Elle se propage avec plus de facilité par l'abus de fertilisateurs, de ceux surtout n'ayant aucun caractère acide.

Lorsque des plants infectés sont déposés dans un terrain sain, ils peuvent lutter avec succès contre la maladie; mais comme un tel procédé ne peut qu'infecter la terre, il est recommandable de détruire les plants plutôt que de les planter de nouveau.

D'un autre côté, les plants sains, déposés dans un sol contaminé, sont exposés à en souffrir beaucoup, et la récolte peut se perdre complètement.

La stérilisation du sol, telle que mentionnée comme désirable pour les lits de semence, est trop laborieuse et dispendieuse dans les champs. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'adopter telles mesures capables de favoriser la résistance du tabac, et de diminuer le nombre des excroissances nuisibles qui se trouvent actuellement dans le sol. Ces mesures ont été indiquées par M. Charland.

Pour conclure, je dois dire que le besoin de se renseigner le plus possible ne saurait être trop affirmé, et aux producteurs qui souffrent d'inconvénients dans la récolte de leur tabac, nous conseillons fortement de déraciner des spécimens atteints de symptômes de la maladie, évitant toutefois de détériorer les racines, et de les envoyer au botaniste du gouvernement fédéral, à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, qui les examinera et fera rapport sur la nature de la maladie.

Les colis de moins de cinq livres peuvent être expédiés gratuitement par la poste.

H. T. GUSSON, Botaniste pour le Dominion.

NOUS BUVONS ET FUMONS DE PLUS EN PLUS

Intéressantes statistiques du Revenu de l'Intérieur. — 1 gallon 112 de spiritueux et 7 gallons 005 de bière par tête. — 2 livres 392 de tabac par personne

Le ministère du Revenu de l'Intérieur, dans son rapport annuel qui vient d'être publié, annonce que pour le dernier exercice fiscal son revenu a été de \$21,860,367 contre \$19,635,863 l'année précédente. On peut se faire une idée de l'augmentation du revenu dans cette branche de l'administration fédérale lorsqu'on sait qu'en 1909 les recettes n'étaient que de \$15,323,511.

Voici comment se divise le revenu de l'an dernier:

Accise	\$21,487,918
Licences	529
Poids et mesures, timbres de loi	171,509
Lumière électrique	74,833
Acide méthylique	118,077
Autres revenus	7,501
Total	\$21,860,367

UN CIGARE

Qui vous dessillera les yeux.

Les Statistiques montrent que des hommes en proportion considérable ne peuvent pas distinguer le rouge du vert—ils sont atteints de daltonisme et ne le savent pas. Presque toujours un sens de différenciation d'un genre ou d'un autre nous manque. Le cigare "**Concha Fina**" fera voir au fumeur qu'il paie des prix ridicules pour des cigares importés, sans obtenir pour cela un article meilleur.

Le "CONCHA FINA" Davis (Havane clair),
Est vendu à raison de 3 pour 25c.

Il s'est acquis une renommée, de l'Atlantique au Pacifique, et sa qualité seule est le secret de son succès remarquable.

S. DAVIS & SONS, LIMITED, MONTREAL
Fabricants des fameux "**NOBLEMEN**", deux pour vingt-cinq cents.



Les Connaisseurs

FUMENT LA

PIPE "PETERSON"

Tous les marchands de tabac soucieux de leur réputation devraient avoir cette marque en magasin.

Seule et unique maison au Canada réparant et fabriquant les pipes et articles de fumeurs en tous genres.

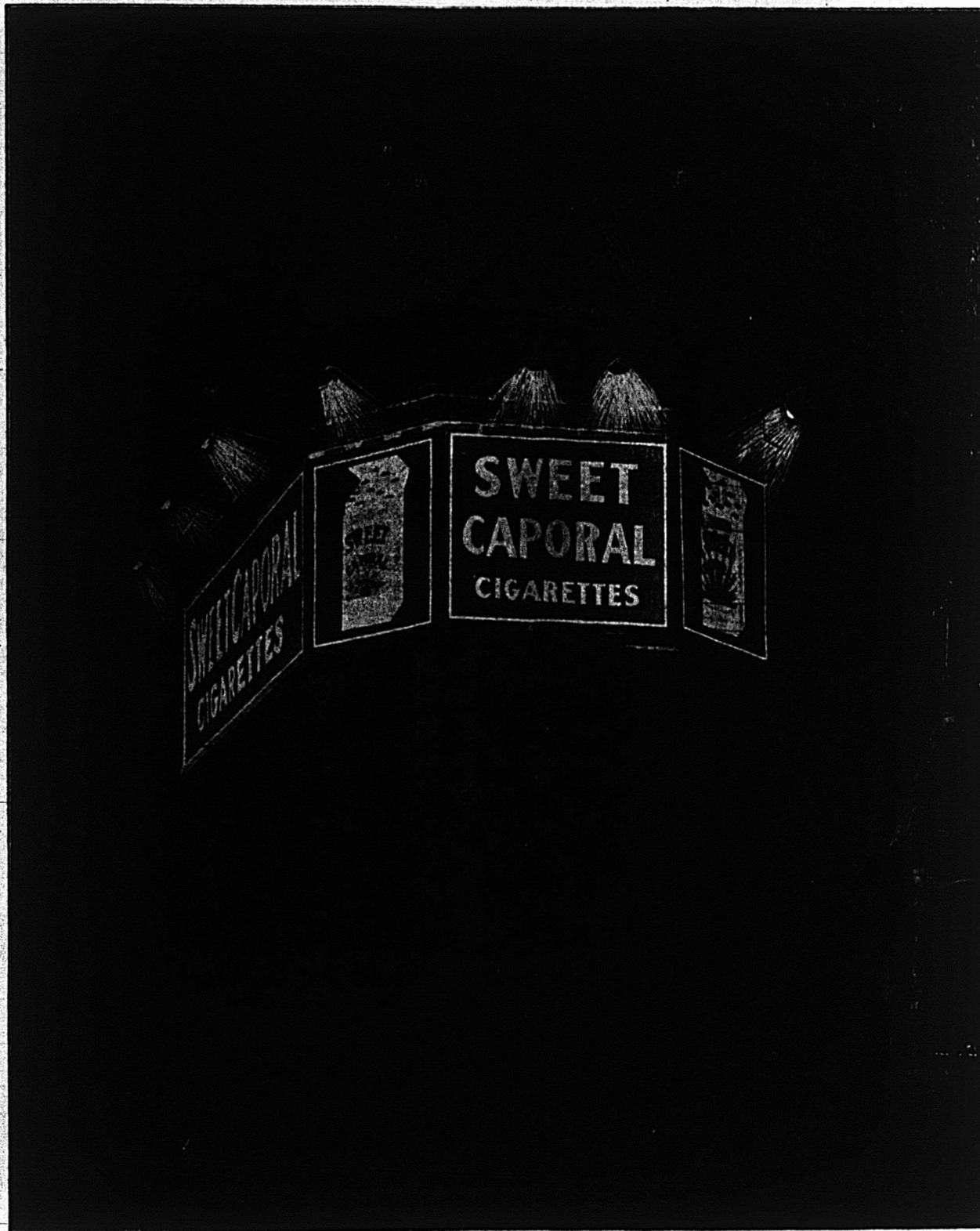
Propriétaires des
MARQUES BIEN CONNUES



Seuls dépositaires des Tabacs et Cigarettes
de la Régie Française.

GENIN TRUDEAU & CIE., Limitée.

22 RUE NOTRE-DAME OUEST. - - MONTREAL.



UN COIN AFFAIRE DE MONTREAL

Un endroit en vue du bas de la ville, est bien celui illustré par la vignette ci-dessus. Il est connu sous le nom de "Leduc's Busy Corner". En plus de l'avantage d'être situé carré Chaboillez, près de la gare du Grand Tronc, l'édifice a vue sur trois rues: Notre-Dame, des Inspecteurs et St-Maurice.

Cette magnifique position, qui se prête si bien à l'annonce extérieure, est utilisée pour l'affichage d'une grande enseigne de la Cigarette "Sweet Caporal", qui ressort d'autant mieux, qu'elle est, le soir, éclairée à l'électricité.

Il ne manquera pas d'intérêt de connaître quelques détails sur les sources de revenu de ce département.

Pendant l'année les spiritueux ont fourni \$9,474,142; malt, \$1,864,525; tabac, \$9,192,181; cigares, \$602,269.

Si on compare ces chiffres avec ceux de 1909, on constate une augmentation générale excepté pour les cigares. A cette date le reven était de \$626,059, tandis qu'il n'est maintenant que de \$602,269.

Pendant l'année les spiritueux ont fourni \$9,474,142; malt, gallons d'alcool qui ont exigé 6,637,629 livres de malt; 63,048,555 livres de blé-d'Inde; 11,696,490 livres de maïs; 3,026,065 livres de blé; 620,594 livres d'avoine et 26,885,456 livres de mélasse.

Les distilleries canadiennes pendant l'année ont exporté 333,802 gallons de whiskey. Voici les importations de ce produit canadien depuis cinq ans: 1909—311,314 gallons; 1901—361,934 gallons; 1911—273,963 gallons; 1912—298,769 gallons, et 1913—333,802 gallons.

Pendant l'année le Canada a fabriqué 25,703,480 livres de tabac, et n'en a exporté que 4,519 livres. Le reste a été consommé dans le pays. Dans cette branche de culture et d'industrie il y a une augmentation continue depuis cinq ans. Durant ce laps de temps les Canadiens ont fumé 107,057,267 livres de tabac. La fabrication des cigares, cette année, a été de 297,762,383 cigares sur lesquels seulement 10,100 cigares ont été exportés.

Le Canada a extrait de ses puits 22,485,437 gallons de pétrole et 6,880,761 gallons de naphte.

Les Canadiens fument plus et consomment plus de spiritueux que l'an dernier. Voici la moyenne par tête de population:

Spiritueux, 1.112 gallon; bière, 7.005 gallons; vin, 0.119 gallon; tabac, 2.392 livres par tête. Voici les droits payés l'an dernier par tête de population sur ces articles: spiritueux, \$1.346; bière, \$0.161; vin, \$0.061; tabac, \$0.686.

De 1869 à 1876 la consommation des spiritueux en Canada était plus élevée que cette année, mais la consommation actuelle est la plus considérable enregistrée par tête de population depuis 1877, à l'exception de 1885 alors que la consommation a atteint 1.126 gallon par tête.

Les dépenses du Département du Revenu de l'Intérieur pendant les douze mois ont été de \$1,202,393.

Pendant 1912-13 les quatre distilleries de la province de Québec (Joliette, Montréal, Québec et St-Hyacinthe) ont eu un rendement de 1,065,923 gallons; les sept distilleries d'Ontario 6,219,936 gallons, et la distillerie de Vancouver, 148,683 gallons.

L'inspection des produits alimentaires a coûté \$21,983, dont la plus grande partie est consacrée aux dépenses d'analyse.

Voici comment se divise les recettes du Revenu de l'Intérieur par provinces: Ontario, \$6,327,103.97; Québec, \$11,756,022.74; Nouveau-Brunswick, \$222,553.75; Nouvelle-Ecosse, \$114,750.31; Ile du Prince-Edouard, \$13,053.80; Manitoba, \$1,390,558.18; Alberta, \$695,172.08; Saskatchewan, \$316,529.17; Colombie Anglaise, \$1,016,835.80; Yukon, \$6,363.89.

EXPORTATION DE CIGARES DE LA HAVANE

La Havane, 22 novembre 1913.

Les chiffres suivants, puisés aux rapports officiels de la douane cubaine, montrent le nombre de cigares expédiés via le port de La Havane, dans toutes les parties du monde, durant la première quinzaine de novembre, avec le total des expéditions depuis le 1er janvier, et les comparaisons appropriées:

	Cigares
Etats-Unis	1,911,145
Grande-Bretagne et Irlande	1,125,730
Allemagne	457,375
Canada	414,250
Chili	285,911
Australie	256,000
République Argentine	89,900
Italie	82,500
Iles Canaries	23,505
Afrique Espagnole	18,000
Uruguay	14,500
Panama	13,450
Espagne	11,909
Brésil	11,160
Belgique	10,000
Etats-Unis de Colombie	7,500
Bermudes	5,000
Costa Rica	1,500
Gibraltar	800

Total du 1er au 15 novembre 1913 4,740,135

Total du 1er au 15 novembre 1912 7,567,459

Diminution pour la première quinzaine de novembre 1913 2,827,324

Total du 1er janvier au 15 novembre 1913 155,370,991

Total du 1er janvier au 15 novembre 1912 152,457,945

Augmentation en 1913 2,913,046

Diminution par pays durant la première quinzaine de novembre 1913, par rapport à la période correspondante de 1912:

	Cigares
Etats-Unis	1,228,582
Grande-Bretagne	1,151,222
Canada	197,252
Afrique Espagnole	164,000
République Argentine	151,600
Allemagne	133,702
Pays Bas	32,525
Afrique Française	30,000

Augmentation proportionnelle par pays pour les mêmes dates:

	Cigares
Australie	108,000
Chili	102,515
Italie	82,500

LE TABAC COMME MEDECINE

Autrefois, le tabac était bien en usage dans la médecine, et même de nos jours, on s'en sert comme telle.

Le général Chapman rapporte qu'il fut un jour guéri d'une entorse, simplement par l'application d'un cataplasme de feuilles de tabac.

Le tabac humide est un des meilleurs moyens imaginables pour se guérir des morsures d'insectes vénéneux. Une feuille de tabac ordinaire, bien mouillée et appliquée sur la morsure, fait disparaître la douleur rapidement et enlève l'inflammation.

Quels que soient les effets physiques, une bonne palette de tabac à chiquer calme certainement les nerfs. C'est une des raisons pour lesquelles tant de chiqueurs emploient le tabac "Empire Navy".



**Kumfort
Overshoes**

**Claques et
Bas Combinés.**

Pour dames et enfants. Facile à mettre et à ôter. Élégante, confortable et de bonne durée. Achetez-les et protégez-vous et votre famille contre les maux de l'hiver.

Canadian Consolidated Rubber Co. Limited, Montreal.

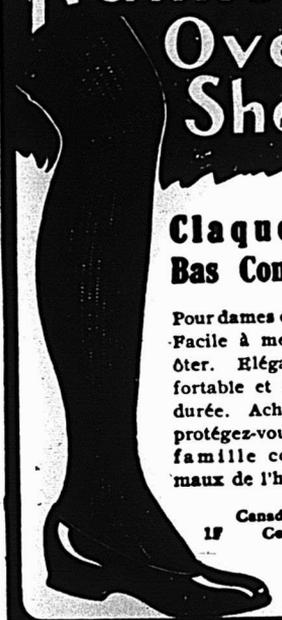
En Vente Partout

Ces annonces paraîtront dans
des milliers de journaux
quotidiens au Canada
durant l'hiver.

Avez-vous un suffisant approvisionnement

— D E —

“ KUMFORTS ”



**Kumfort
Over-
Shoes**

**Claques et
Bas Combinés.**

Pour dames et enfants. Facile à mettre et à ôter. Élégante, confortable et de bonne durée. Achetez-les et protégez-vous et votre famille contre les maux de l'hiver.

Canadian Consolidated Rubber Co. Limited, Montreal.

En Vente Partout

pour répondre à la demande de votre clientèle pour cette ligne populaire qui se vend si bien? Si vous ne l'avez pas, envoyez votre commande aujourd'hui à notre plus proche succursale.

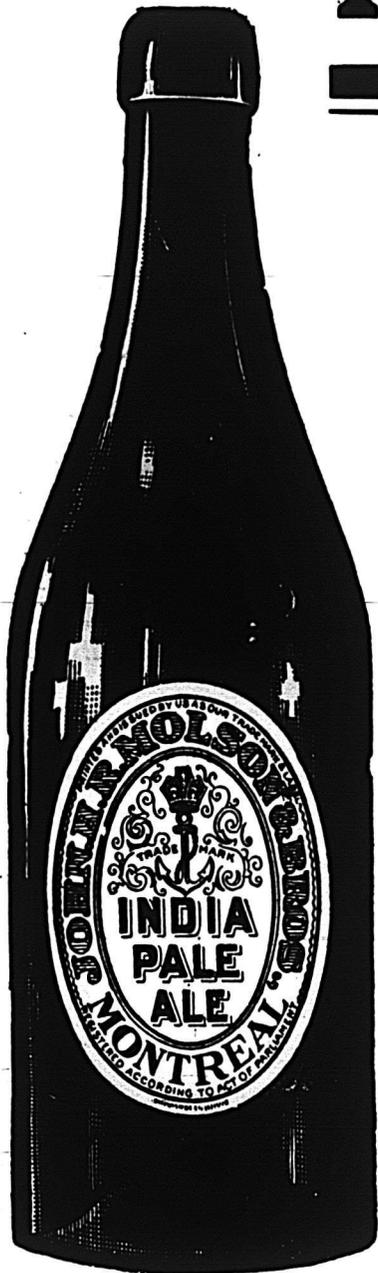
**Canadian Consolidated
Rubber Co., Limited**

MONTREAL.

28 Succursales par tout le Canada.

La Bière Populaire

MOLSON



Est celle que veut le Con-
sommateur; donnez-la lui.

La vente de cette BIÈRE
excède celle de toutes les
autres marques réunies.

Brassée à Montréal depuis

126 ANS.

A. J. Delray Ec. G.
Ecole H. P. G.
Viger et Séguin